

## **La Turquie à la croisée des chemins**



Avec le soutien de





# SOMMAIRE<sup>1</sup>

## **Introduction – Jean-François DAGUZAN, Maître de recherche, FRS . 5**

### **1 – Première table ronde – La Turquie, puissance centrale ? ..... 7**

- 1.1 – L'évolution politique et sociétale de la Turquie  
Intervenant : Didier Billion, directeur adjoint, IRIS ..... 7
- 1.2 – L'économie turque  
Intervenant : Olivier Oeschlin, COFACE ..... 11
- 1.3 – La place centrale de la Turquie comme « hub » énergétique  
Intervenant : Christophe-Alexandre Paillard, Maître de conférences  
à Sciences Po..... 19
- 1.4 – La Turquie a-t-elle une hydro politique ?  
Intervenant : Alexandre Taithe, Chargé de recherche, FRS ..... 32
- 1.5 – Débat avec la salle..... 38

### **2 – Deuxième table ronde – La politique de sécurité de la Turquie dans un environnement incertain ..... 41**

- 2.1 – La Turquie et son armée  
Intervenant : Eric Biegala, ancien correspondant du Figaro en Turquie ..... 41
- 2.2 – La Turquie et l'OTAN  
Intervenant : San Burku, Chef de la section Politique de défense, OTAN ..... 45
- 2.3 – La Turquie et le Moyen-Orient : entre puissance et médiation  
Intervenant : Dorothee Schmid, Responsable du programme Turquie  
contemporaine, IFRI ..... 50
- 2.4 – Débat avec la salle..... 56

### **3 – Troisième table ronde – La Turquie et les affaires européennes ..... 61**

- 3.1 – La Turquie et la Russie  
Intervenant : Isabelle Facon, Maître de recherche, FRS ..... 61
- 3.2 – L'évolution de la Turquie : perspectives historiques  
Intervenant : Jean-François Daguzan, Maître de recherche, FRS ..... 68
- 3.3 – Débat avec la salle..... 72

---

<sup>1</sup> Ces textes ne sont pas des citations directes des propos tenus. Les résumés des interventions et des débats figurant ici ont été rédigés par la FRS. Celle-ci assume seule la responsabilité d'éventuelles erreurs ou approximations des propos rapportés dans les actes de cette journée d'études. Les textes ne peuvent être reproduits ou cités sans l'autorisation expresse de la FRS.



## **Introduction** – Jean-François DAGUZAN, Maître de recherche, FRS

Lorsque l'on développe une réflexion sur les 20 dernières années, nous constatons que les prévisions sur le destin de la Turquie, produites au moment de la disparition de l'Union soviétique et du Pacte de Varsovie, ne se sont pas révélées pertinentes. Du point de vue géostratégique, ces événements ont provoqué une redistribution des cartes. En 1991-1992, beaucoup pensaient qu'avec l'ouverture des anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale, une véritable opportunité se présentait pour le pays. La guerre du Golfe avait par ailleurs fait de la Turquie la grande puissance régionale, susceptible de prendre une part importante dans le maintien de la sécurité à l'Est. Enfin, l'ouverture vers l'Union européenne semblait débiter sous de très bons auspices.

Mais force est de constater que, 18 ans plus tard, la situation est contrastée. L'éclatement de l'Union soviétique n'a pas produit tous les effets escomptés. En dehors d'un engagement économique, en particulier industriel et commercial, tout à fait significatif dans le Caucase et l'Asie centrale, les gains politiques ont été minimes pour la Turquie. De même, le dossier de l'adhésion à l'UE connaît de grandes difficultés.

Il nous paraissait donc opportun de faire un bilan à un moment où l'on ne parle plus beaucoup de la Turquie, sinon en termes de crise. Le pays a en effet été au cœur du débat lié à l'adoption du Traité constitutionnel européen. Il a également suscité des discussions lors de l'élection présidentielle française. Par ailleurs, la question arménienne est toujours l'objet de vives polémiques.

Pour beaucoup d'observateurs, l'approche de ces dossiers semble désormais être assez négative. C'est pourquoi, nous avons souhaité faire un point le plus complet possible sur la situation de la Turquie. Les experts que nous avons rassemblés vont essayer de nous proposer des présentations qui, touche par touche, nous permettront d'avoir une vision globale du pays.



## **1 – Première table ronde – La Turquie, puissance centrale ?**

PRÉSIDENCE : *Jean-François Daguzan, Maître de recherche, FRS*

Une évolution politique et sociale est en cours en Turquie. Les rapports entre les autorités politiques, notamment le Premier ministre Erdogan, et l'appareil militaire constituent un des principaux enjeux de ces changements. Un bras de fer existe entre ces acteurs concernant l'utilisation des symboles sociaux.

Vus de l'Ouest, ces éléments interpellent. Ils sont des facteurs de crainte. Ils rejoignent les doutes concernant la situation géopolitique de la zone dans laquelle se situe la Turquie. Le pays est en effet au centre d'une région comprenant l'Asie centrale, le Caucase, le Moyen-Orient et l'Europe. Elle se situe donc au cœur d'un continuum géostratégique majeur.

### **1.1 – *L'évolution politique et sociétale de la Turquie***

*Intervenant : Didier Billion, directeur adjoint, IRIS*

Il aurait sans doute été plus judicieux de mettre au pluriel certains termes du titre de cette intervention. Le pays connaît en effet des évolutions politiques et sociétales multiples, les processus en cours étant multiformes et, parfois, contradictoires. Les péripéties politiques récentes – notamment la saisine de la Cour constitutionnelle par le premier procureur de la Cour de cassation visant à obtenir l'interdiction du parti au pouvoir et la condamnation de ses principaux dirigeants à cinq ans de privation de droits civiques – sont une expression des tensions qui existent actuellement dans le pays<sup>2</sup>.

Pour comprendre ces dernières évolutions, il faut les mettre en perspective. De cette manière, il est possible de déterminer les mouvements de fond.

#### **La crise d'avril-juin 2007**

Cet objectif nécessite de revenir sur la crise politique qui s'est déroulée dans le pays au printemps 2007. Elle a éclaté à propos de l'élection du président de la République. Un vote référendaire avait avalisé un changement des modalités de ce suffrage. Mais à l'époque, il était encore élu par le Parlement. Depuis novembre 2002, le Parti de la justice et du développement (AKP), qui domine la vie politique nationale, y est majoritaire.

La qualification de la nature de ce mouvement politique est donc particulièrement importante. L'AKP trouve ses racines dans ce que l'on appelle la mouvance de l'Islam politique turque. Celle-ci s'est structurée sous la forme de partis à la fin des années 1960. La question de l'Islam politique n'est donc pas une nouveauté dans le pays. Ce courant est présent depuis une quarantaine d'années dans le jeu politique, notamment parlementaire et gouvernemental.

L'AKP est en réalité difficile à caractériser. Certains observateurs ont parlé d'« islamistes » ou d'« islamistes modérés » pour qualifier ses membres. Ses dirigeants se présentent comme des conservateurs démocrates. Ces qualificatifs me semblent assez justes, même s'ils sont insuffisants. Si l'on considère les valeurs sociales ou sociétales auxquelles il se réfère, ce parti est effectivement conservateur. Les déclarations de son principal dirigeant, Recep Tayyip Erdogan, sur les questions de mœurs, de la femme dans la société... en attestent. Du point de

---

<sup>2</sup> NDLR – Le 30 juillet 2008, la Cour a décidé de ne pas donner suite à la demande de dissolution de l'AKP.

vue économique, le parti est favorable à un libéralisme économique assez débridé. Enfin, il s'agit d'un mouvement démocratique puisque jusqu'à maintenant, il a parfaitement respecté les règles de l'État de droit et le résultat des batailles électorales.

On peut donc considérer l'AKP comme un parti de centre-droite. Il a d'ailleurs largement éclipsé les deux autres mouvements de cette mouvance, qui avaient pourtant organisé la vie politique en Turquie depuis une cinquantaine d'années. Ces partis « traditionnels » n'existent plus aujourd'hui, l'AKP prenant leur place.

Par convenance et par souci exagéré de simplification, de nombreux commentateurs politiques ont parlé de « réaction du camp des laïques » lors de cette crise politique. Ce « camp des laïcs » s'est effectivement fortement mobilisé, refusant qu'un homme issu de l'AKP – dont la femme est voilée – puisse un jour occuper le palais présidentiel créé par Mustapha Kemal Atatürk, qui ne fut par particulièrement tendre avec l'islamisme, l'Islam et la religion musulmane.

Des manifestations ont été organisées qui ont impressionné tous les observateurs par leur ampleur. Plus d'un million de personnes se sont ainsi réunies à Izmir. Mais en réalité, ces mouvements n'avaient rien de spontané. L'institution militaire a joué un rôle important dans leur organisation. La principale structure appelant à ces manifestations – l'Association pour la pensée kémaliste (ADD) – est par exemple dirigée par un général à la retraite, qui a participé au putsch de 1980. Nous savons que l'armée a produit un mémorandum électronique le jour du premier tour de l'élection présidentielle (27 avril 2007). Il lui a permis d'indiquer, vers 23 heures, que l'état-major était extrêmement préoccupé par les évolutions politiques du pays et qu'il « demeurerait profondément résolu à assumer les responsabilités que lui confère la loi afin de protéger les caractéristiques immuables de la République de Turquie ». Quelle que soit l'opinion que l'on puisse développer à propos de ces déclarations, il s'agissait bien d'une interférence nouvelle de l'institution militaire dans le champ politique.

Dans ce contexte, face au blocage politico-institutionnel, des élections législatives anticipées ont été convoquées. Elles ont eu lieu au mois de juillet 2007. Le Parti de la justice et du développement a atteint à cette occasion près de 47 % des suffrages. Il dispose donc d'une majorité confortable au Parlement.

### **L'analyse de la crise**

La grille de lecture développée à l'époque par de nombreux observateurs était très réductrice, voire fautive. Nous avons eu tendance, en particulier en France, à vouloir opposer les partisans de la laïcité à ceux qui auraient voulu mettre à bas les institutions laïques et républicaines du pays. Je pense que cette manière de percevoir les tensions n'est pas la bonne.

En réalité, les tensions politiques de l'époque – tout comme celles qui existent encore aujourd'hui – expriment les difficultés de la démocratisation, de la sortie définitive de l'idéologie de sécurité nationale induite par le coup d'État de 1980 et dont la Turquie a beaucoup de mal à s'extraire.

Au cours des manifestations de cette période, un des mots d'ordre qui a été le plus massivement repris par les participants était « ni charia, ni coup d'État ». Il signifie qu'une partie significative des manifestants se revendiquait d'une laïcité ferme mais refusait également les interférences de l'institution qui prétendait la défendre – l'armée –, en particulier dans le champ politique.

Il est désormais possible de formuler certaines leçons à partir de cette crise.

- Une partie des élites kémalistes – dont une majorité des cadres de l'armée comme de l'institution judiciaire – s'arc-boute sur ses privilèges et ses prérogatives.

Ces individus tentent malheureusement de s'opposer aux évolutions induites par le long processus de rapprochement de la Turquie et de l'Union européenne. Ce rapprochement a en effet suscité un mouvement de réformes de très grande ampleur.

Les événements révèlent que la Turquie est un pays qui évolue profondément aux niveaux économique, sociologique et culturel. En son sein, le pouvoir est en train de changer de mains. Les « perdants » et, plus largement, les tenants du *statu quo* ont quelques difficultés à l'admettre. Ils ressentent probablement une angoisse existentielle, en plus d'une inquiétude face à une islamisation rampante de leur société.

- La crainte de l'islamisation de la société turque est très peu fondée.

Les craintes des tenants du *statu quo* relèvent sans doute plus d'un fantasme que d'une analyse rigoureuse. Dans les 162 pages du réquisitoire du procureur de la Cour de cassation, une série d'exemples est présente, relevant plus du procès d'intention intenté aux dirigeants de l'AKP que de faits avérés. La lecture de ce document est, de ce point de vue, particulièrement intéressante.

Il ne faut toutefois pas développer de naïveté à l'égard de l'AKP. Je ne crois pas, contrairement à ce qu'affirment certains, que le parti ait un « agenda caché » qui consisterait à placer des hommes aux postes de responsabilité de l'appareil d'État pour être capables un jour d'imposer l'islamisation de la Turquie. Mais il faut cependant qu'une véritable opposition ouverte se manifeste à l'égard de l'AKP. En Turquie comme ailleurs, le devoir des démocrates est d'être exigeant et de ne pas donner un chèque en blanc à ce parti.

La question du voile est l'une des illustrations de ces problèmes. En Turquie, cette problématique a été traitée par de nombreux cercles de réflexion. Elle fait couler beaucoup d'encre. L'année dernière, un rapport réalisé par la TESEV, fondation reconnue comme une des plus sérieuses du pays, a été publié, indiquant que le pourcentage de femmes se couvrant la tête était en recul entre 1999 et 2006 (de 71 % à 65 %). L'étude utilisait le terme couvre-chef. Elle distinguait notamment les femmes portant un tchador, c'est-à-dire un voile couvrant le corps de la tête aux pieds. Elles ne représentaient que 1 % des Turques. Les femmes utilisant le turban, c'est-à-dire un couvre-chef qui a une connotation religieuse (et qui est porté par la plupart des responsables de l'AKP et leurs femmes), n'étaient que 11 %. Près de 50 % n'avaient recours qu'à un foulard, un fichu, notamment dans les bourgs et les villes moyennes d'Anatolie.

Derrière le terme couvre-chef se cachent donc des significations politiques, sociales et religieuses différentes. Il faut les connaître pour éviter de fantasmer inutilement.

La crise a été parfaitement maîtrisée et surmontée. Les institutions ont continué de fonctionner. Des élections législatives anticipées ont été organisées. La campagne électorale s'est tenue démocratiquement. Les indicateurs boursiers se sont maintenus à un haut niveau. L'État de droit a donc prévalu. Les résultats de ces élections sont également l'expression du processus démocratique du pays.

## **Les raisons du succès de l'AKP**

Une partie des citoyens turcs est consciente que l'AKP est le mouvement qui, au cours des dernières années, a probablement le plus accéléré et approfondi le mouvement des réformes politiques, notamment l'élargissement des libertés individuelles et collectives. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il s'est développé après les attentats du 11 septembre 2001 qui ont engendré, dans la région et dans le monde, un climat plutôt liberticide. La Turquie s'est inscrite en faux par rapport à ces processus.

Par ailleurs, au niveau économique, les citoyens savent gré à l'AKP d'avoir largement contribué au rétablissement de l'économie turque après la violente crise de 2001. Les indicateurs macro-économiques du pays sont actuellement à de bons niveaux. Ce bilan général favorable ne signifie toutefois pas que les inégalités sociales aient été comblées. Nous constatons au contraire qu'elles demeurent, tout comme les disparités régionales en matière de développement économique, des défis majeurs<sup>3</sup>.

## **Les deux principaux partis d'opposition**

Le Parti républicain du peuple (CHP), fondé par Mustapha Kemal, et le Parti d'action nationaliste, mouvement de la droite radicale, sont les deux principales forces d'opposition à l'AKP au sein du Parlement.

Le Parti républicain du peuple, même s'il avait esquissé un virage de type social-démocrate, est devenu une formation souverainiste assez radicale. Il a développé une tendance anti-européenne. Il a obtenu environ 20 % des votes aux élections législatives anticipées.

Environ 15 % des suffrages se sont portés sur le Parti d'action nationaliste.

Ces deux formations développent, notamment depuis la campagne électorale pour les législatives, des discours anti-européens. Elles représentent environ un tiers de l'électorat. Il s'agit donc d'un phénomène inquiétant. Mais à l'inverse, il est en quelque sorte rassurant que l'AKP, considéré comme un parti pro-européen, ait obtenu de si bons résultats lors de ces élections.

Pendant des années, les sondages indiquaient qu'environ les deux tiers des citoyens turcs étaient favorables à la perspective de l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Nous n'en sommes plus à ce niveau aujourd'hui. En 2006, une étude indiquait que seulement 50 % des répondants désiraient que la Turquie intègre l'UE. En 2007, ce chiffre est tombé à 40 %.

Un désamour vis-à-vis de l'Union européenne est apparu. Les hésitations et les rebuffades des Européens sont un facteur d'explication. Mais il ne faut pas se leurrer. Les courants nationalistes qui existent actuellement en Turquie sont bien les révélateurs de dynamiques contradictoires au processus d'intégration. Celles-ci prennent de l'ampleur. Il s'agit d'une évolution inquiétante. Je pense que le risque de dégradation de la situation politique est plus lié aujourd'hui à la résurgence d'un nationalisme exacerbé qu'à un hypothétique islamisme représenté par l'AKP.

Au-delà des commentaires, souvent assez rapides, il faut être conscient des dynamiques profondes de la société turque. Elle constitue un ensemble en mouvement, entreprenant et doté d'une véritable « société civile » (à la différence de bien des pays de la région). Un des grands défis sera de se doter – si les Turcs le veulent – d'une nouvelle forme de représentation

---

<sup>3</sup> L'Ouest du pays connaît un développement économique plus soutenu que l'Est.

politique, qui soit à la fois capable de lutter contre le libéralisme économique débridé porté par l'AKP et contre un nationalisme exacerbé. La démocratie turque a besoin de nouvelles formes de représentation politique. Un certain nombre d'intellectuels et de personnes de la société civile engagés politiquement travaillent à ce projet. Je ne pense pas qu'il se réalisera dès demain. Mais il s'agit d'un défi majeur pour le pays.

Par ailleurs, la question de la relation de l'institution militaire et de la société est également fondamentale pour l'avenir de la Turquie. Il faut désormais savoir s'il peut être ou non toléré qu'il y ait des interférences récurrentes de l'armée dans le champ politique.

Les questions des Kurdes, de la fin de certains tabous – comme le génocide arménien – et de la résorption des inégalités sociales et régionales sont également des défis que la Turquie doit relever.

Cette diversité des problématiques prouve bien qu'il est erroné d'analyser les évolutions en cours dans le pays uniquement sous l'angle de l'éventuel risque que ferait courir l'AKP à la société turque.

## **1.2 – L'économie turque**

*Intervenant : Olivier Oeschlin, COFACE*

La COFACE a deux grandes activités :

- Elle garantit, pour l'État, les crédits à l'exportation et les investissements à l'étranger pour les risques politiques.

Il existe désormais, pour les grands contrats publics, une harmonisation des procédures au niveau de l'OCDE. Les primes des assureurs « crédit public » sont les mêmes.

Nous avons, dans ce cadre, reclassé la Turquie du niveau 5 au niveau 4 de l'échelle des primes. Nous considérons donc que la situation s'est améliorée dans le pays.

- Elle travaille pour son propre compte, en couvrant de l'assurance crédit à court terme.

Cette activité concerne la couverture du poste client, de l'affacturage, les risques liés à la récupération de créances et l'information sur les entreprises. Nous sommes donc implantés en Turquie. Nous disposons d'une filiale d'une vingtaine de personnes.

### **La situation économique turque**

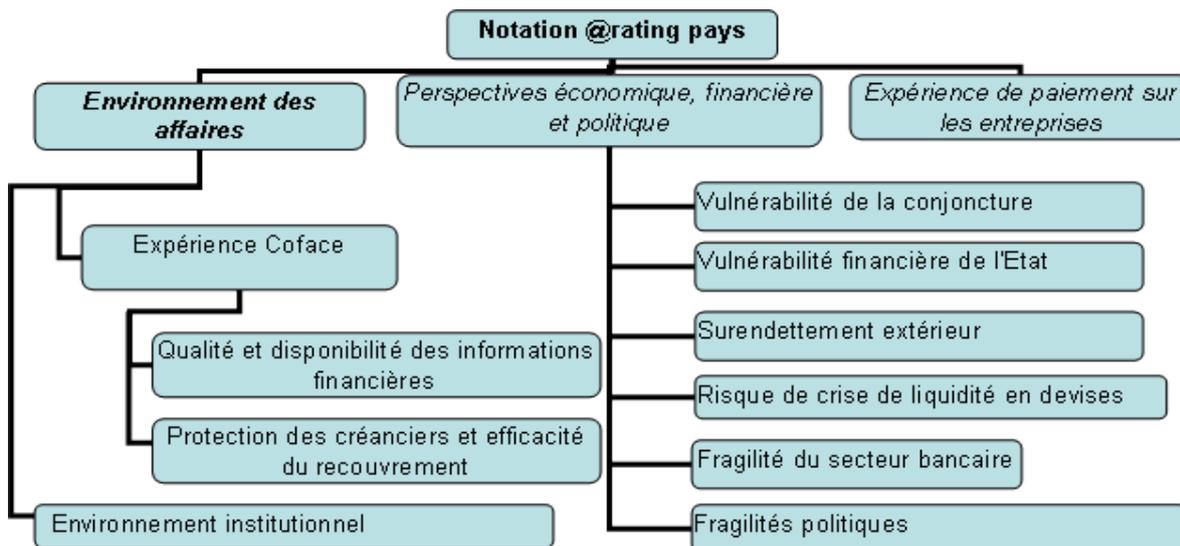
Cette évaluation utilise notre système de notation à court terme (la notation pays @rating)<sup>4</sup>. Celui-ci repose sur une échelle de 7 niveaux : A1, A2, A3, A4, B, C et D<sup>5</sup>.

---

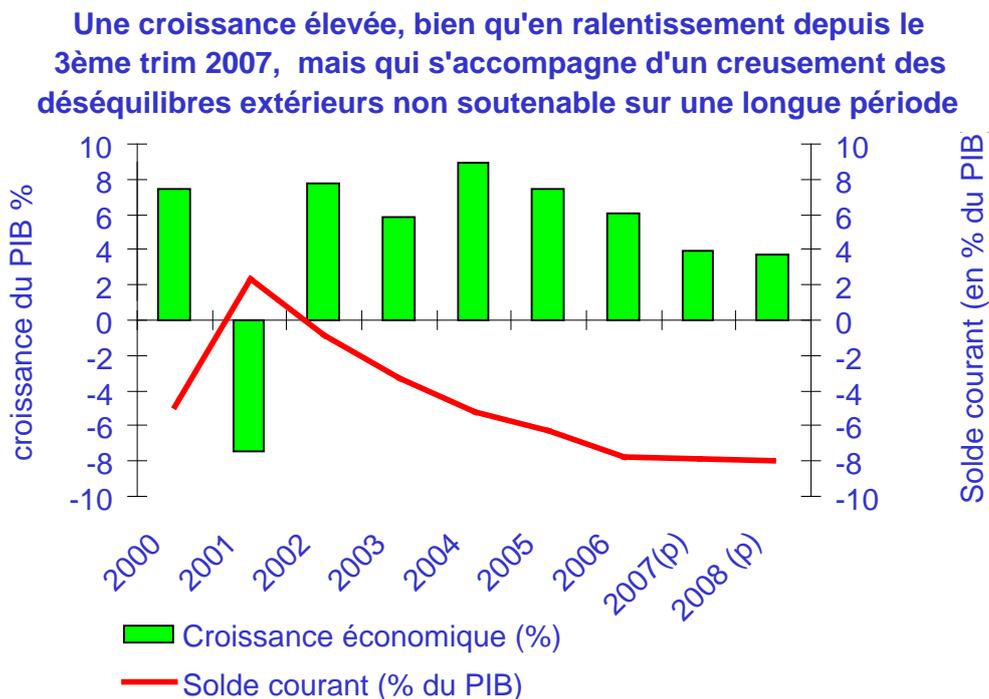
<sup>4</sup> La notation pays @rating indique dans quelle mesure un engagement financier d'une entreprise est influencé par les perspectives économique, financière et politique de son pays d'origine.

<sup>5</sup> Des précisions sur l'échelle sont disponibles sur [www.cofacerating.com](http://www.cofacerating.com) et [www.cofacerating.fr](http://www.cofacerating.fr)

Pour évaluer un risque pays, nous combinons plusieurs paramètres :



Depuis 2001, nous constatons une amélioration assez nette de la situation économique turque, même si des fragilités importantes demeurent.



Ce graphique permet de constater que la crise de 2001 a été très marquée. Mais depuis, la croissance a été extrêmement forte. C'est probablement une des explications du succès politique de l'AKP.

Depuis quelques mois, nous constatons toutefois un ralentissement économique. Entre 2002 et 2006, le taux de croissance se situait annuellement autour de 6 %. À partir du deuxième trimestre 2007, le ralentissement s'est confirmé. Les chiffres du dernier trimestre ne sont pas

encore disponibles. Mais nous anticipons, pour la totalité de l'année, une croissance proche de 4 %.

Ce ralentissement, relativement significatif, s'explique par la hausse des taux d'intérêt de mai 2006 (qui fait suite à des tensions monétaires) et par le ralentissement économique en Europe, qui a réduit les débouchés des entreprises turques.

Nous constatons par ailleurs une reprise de l'inflation. En 2001, le taux d'inflation se situait autour de 100 %. Il a été ramené au-dessous de 10 %. Mais il a crû ces derniers mois, comme dans de nombreux autres pays dans le monde. Cette reprise de l'inflation empêche la banque centrale turque de baisser ses taux. Cette situation devrait limiter les possibilités de reprise de la demande intérieure.

Nous pensons que, pour 2008, la croissance devrait rester autour de 4 %, car la conjoncture internationale, en particulier européenne, devrait être moins favorable et la demande intérieure ralentie par les taux d'intérêt et, sans doute, les incertitudes politiques (qui peuvent affecter les consommateurs). Il faut en effet revenir à 2003 pour trouver un indice de confiance des consommateurs aussi faible en Turquie.

La forte croissance du pays s'accompagne d'un creusement du déficit courant. Ce phénomène est la principale fragilité de la Turquie.

L'année 2008 suscite donc quelques craintes. Mais pour le plus long terme, nous sommes particulièrement confiants. La Turquie dispose d'un rythme de croissance potentielle de long terme se situant entre 5 et 6 % par an.

Le dynamisme des entreprises nationales est un premier phénomène favorable. C'est l'une des forces de la Turquie par rapport à d'autres pays émergents. Ces entreprises sont tournées vers l'exportation.

Par ailleurs, elles peuvent disposer d'un personnel qualifié. Les investisseurs français implantés dans le pays se félicitent de la qualité de la main-d'œuvre, globalement bien formée et productive.

La position géographique de la Turquie est évidemment un autre élément favorable. Elle se trouve à proximité du marché européen. De la sorte, le pays peut être « l'atelier de fabrication » de l'Union européenne (comme le Mexique l'est pour les États-Unis). Mais il est également très proche du Moyen-Orient, zone en forte croissance grâce à la hausse du prix des hydrocarbures, et de l'Asie centrale. Du point de vue économique, être situé à la croisée de ces trois régions constitue un véritable atout.

Mais des fragilités demeurent. Elles empêchent que la croissance n'atteigne, comme dans certains pays asiatiques, des taux proches des 8 % par an. Les déséquilibres extérieurs constituent le principal problème. Cette situation s'explique par la faiblesse du taux d'épargne par rapport au taux d'investissement. Le grand défi économique à relever pour le pays, pour obtenir un taux de croissance plus élevé durable, est d'augmenter significativement le taux d'épargne (nettement inférieur à l'heure actuelle à ceux des pays d'Asie).

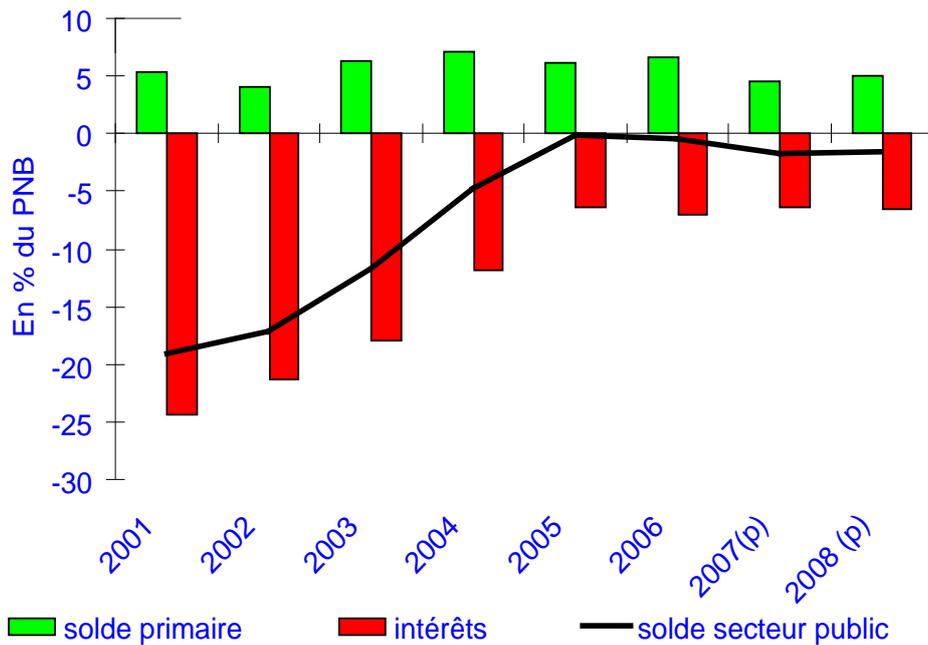
Par ailleurs, les investissements sont insuffisants, en particulier dans le domaine des infrastructures (électriques notamment).

## Les améliorations de l'économie turque depuis 2001

### ➤ Le risque souverain

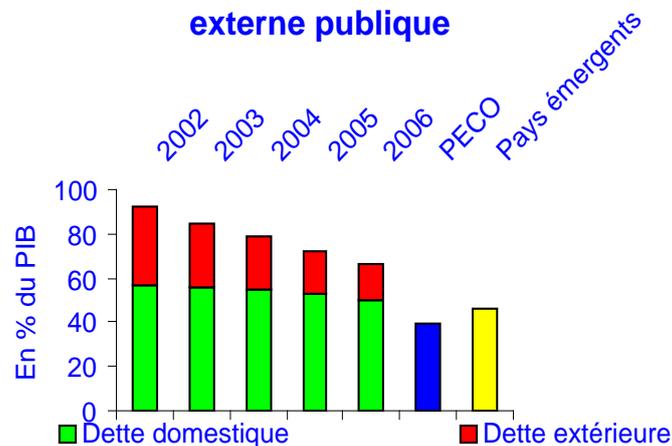
Le risque souverain s'est réduit significativement. Il s'agit du principal changement économique depuis 2001.

### L'amélioration spectaculaire des finances publiques depuis 2001 s'explique par un effort budgétaire considérable et une chute des taux d'intérêt



L'amélioration des finances publiques du pays est spectaculaire. Il s'agit probablement du principal succès du gouvernement de l'AKP. Les déficits budgétaires approchaient les 20 % du PIB en 2001. Ils sont désormais inférieurs aux critères de Maastricht (et même au taux de la France) : moins de 3 %. Ce résultat a été obtenu grâce à un effort considérable sur les finances publiques.

### Une forte diminution de la dette externe publique



La forte diminution de la dette, notamment extérieure, est une conséquence de cette amélioration des finances publiques. Même si une crise de change existe, la Turquie n'est plus dans la même situation qu'en 2001. La conjoncture est beaucoup plus confortable, notamment grâce aux rétablissements des finances publiques. Le pays dépend beaucoup moins de l'étranger.

➤ Le secteur bancaire

Il a été profondément assaini.

Le risque lié aux détentions de bons du trésor s'est atténué avec l'amélioration du risque souverain et la diminution de la part des actifs publics.

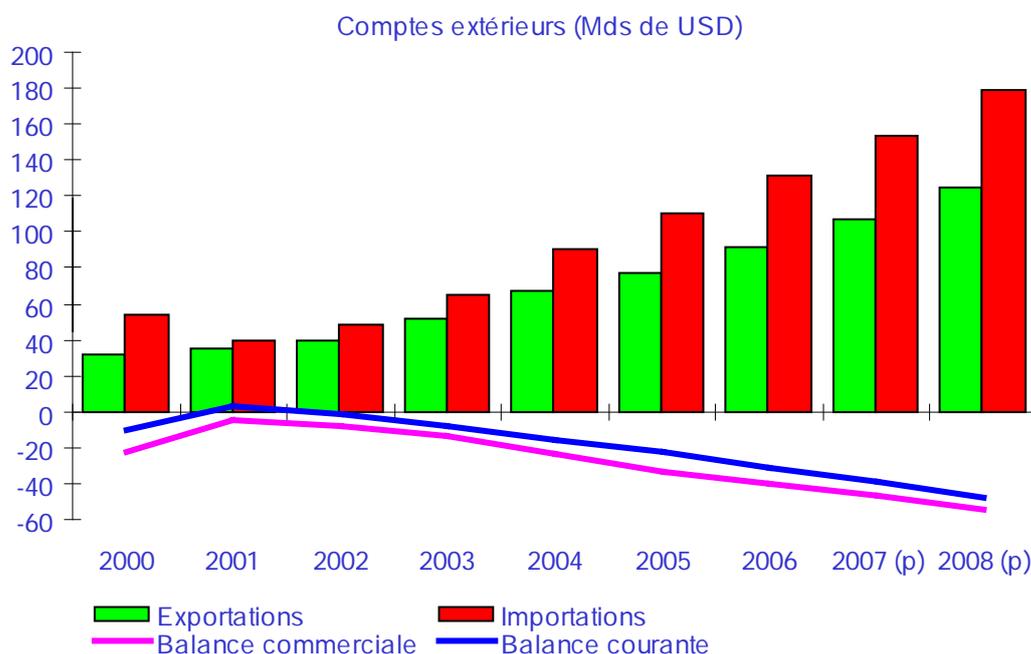
Le risque de change a également baissé puisque le secteur bancaire est plus équilibré.

Un problème demeure : l'essor incontrôlé des créances douteuses. Celles-ci se multiplient à la faveur du développement très rapide des crédits accordés au secteur privé et surtout aux ménages. Les fragilités qui persistent sont donc liées au secteur privé.

Cette situation nettement plus favorable qu'en 2001 explique que la Turquie, pour les grands contrats, ait été reclassée récemment de la classe 5 à la classe 4. Elle était en classe 6 en 2001.

### La principale fragilité : le risque de crise de change

La Turquie a toutefois un déficit courant beaucoup trop élevé.



Les exportations sont très dynamiques. Elles progressent vite, ce qui signifie notamment que le pays gagne des parts de marché au sein de l'Union européenne, même si l'appréciation de la Livre turque l'année dernière a fragilisé un peu les exportateurs.

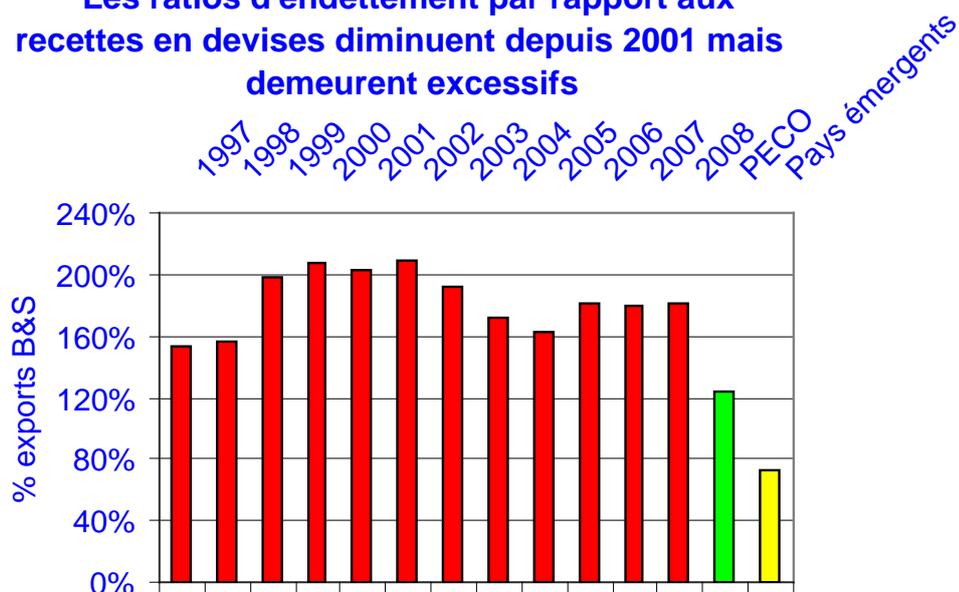
Les importations constituent le vrai problème. De très nombreux produits manufacturés que la Turquie exporte incorporent des entrants extérieurs. Les téléviseurs sont une illustration de ce phénomène. Les entreprises montent les appareils, mais les pièces les plus importantes

viennent de l'extérieur, en particulier d'Asie. Avec les téléviseurs à écran plat, la partie incorporée provenant des importations est plus importante.

Le grand défi du pays est donc d'accroître la part fabriquée sur son territoire.

Le déficit courant est élevé. Cette situation entraîne un risque de change assez conséquent.

### Les ratios d'endettement par rapport aux recettes en devises diminuent depuis 2001 mais demeurent excessifs

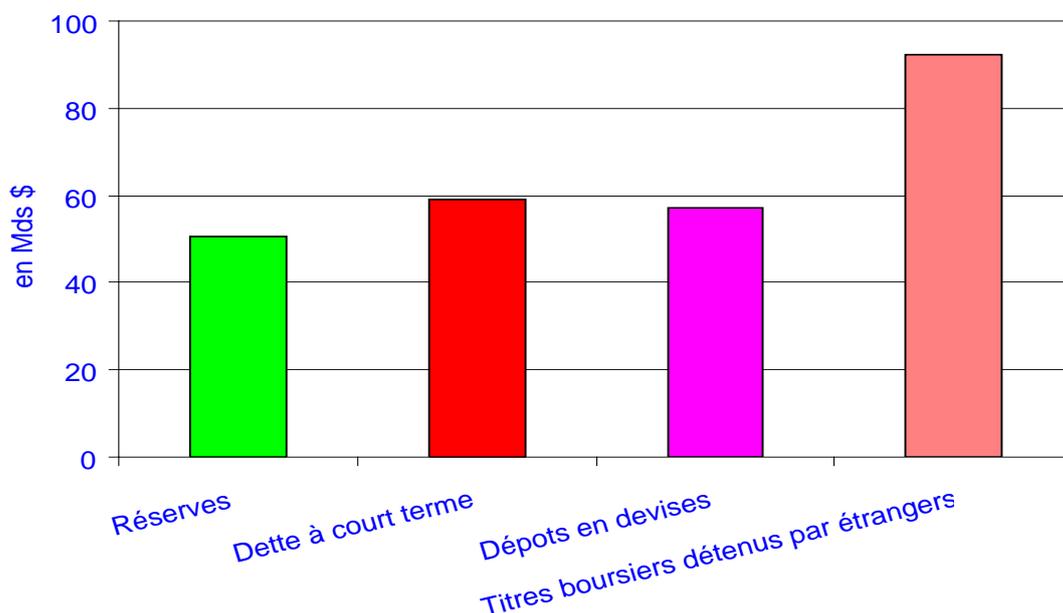


La dette publique a significativement diminué. Toutefois, lorsque l'on étudie l'évolution des ratios d'endettement par rapport aux exportations, nous constatons qu'après une amélioration en 2001, ces indicateurs stagnent depuis 2006. Si la dette extérieure a en effet beaucoup diminué, celle des entreprises turques a augmenté. Il y a donc eu en quelque sorte un transfert du risque souverain vers un risque ciblé sur certaines entreprises.

Les taux d'intérêt sont très élevés en Turquie (15,25 % pour ceux de la Banque centrale). Les taux des emprunts bancaires le sont donc également. Cette situation incite les entreprises à emprunter à l'étranger. C'est ce qui explique que la dette extérieure demeure élevée.

Le risque principal pour le pays réside dans la combinaison d'un déficit courant et d'une dette extérieure des entreprises élevées. Si une crise de change venait à se développer, cette dette viendrait à s'accroître.

## Des réserves insuffisantes en cas de ventes massives des investisseurs et prêteurs étrangers

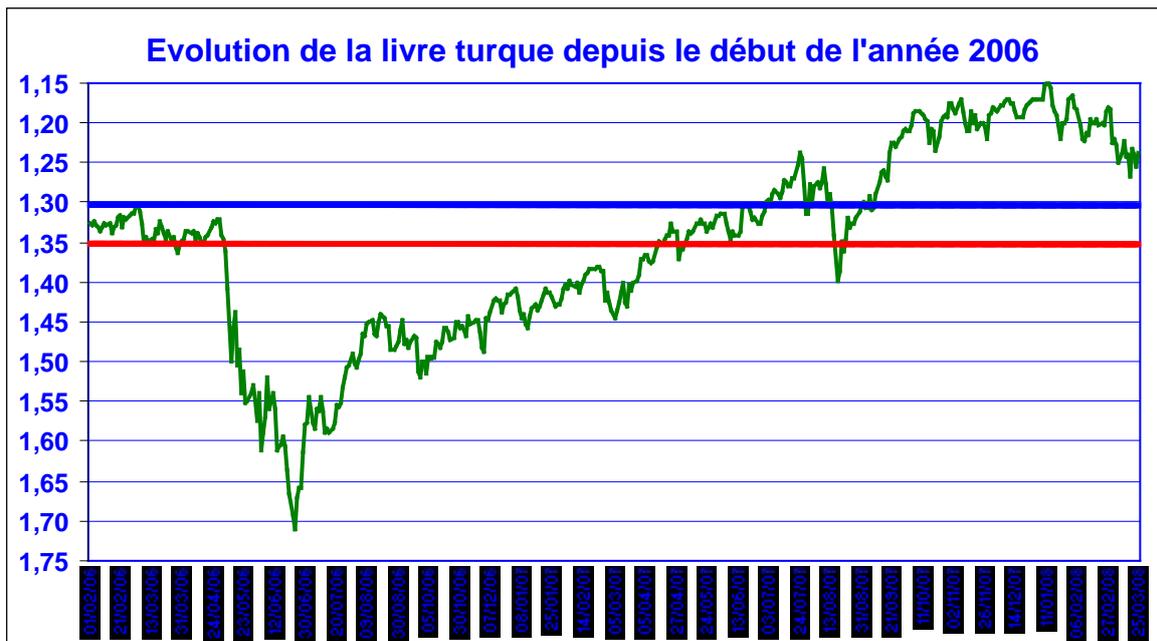


Les réserves en devises ont fortement progressé. Mais les dettes à court terme, les dépôts en devises et les titres boursiers détenus par des étrangers sont importants. Ces derniers représentent environ 70 % des titres de la bourse d'Istanbul.

Si une crise de défiance se développait en Turquie, les capitaux volatiles étant nettement plus importants que les réserves de change, les conséquences pourraient être importantes. Le déficit courant est ainsi estimé pour 2008 à 40 milliards de dollars. Si l'amortissement de la dette est ajouté, le pays doit trouver chaque année 60 milliards de dollars sur les marchés ou directement auprès d'investisseurs.

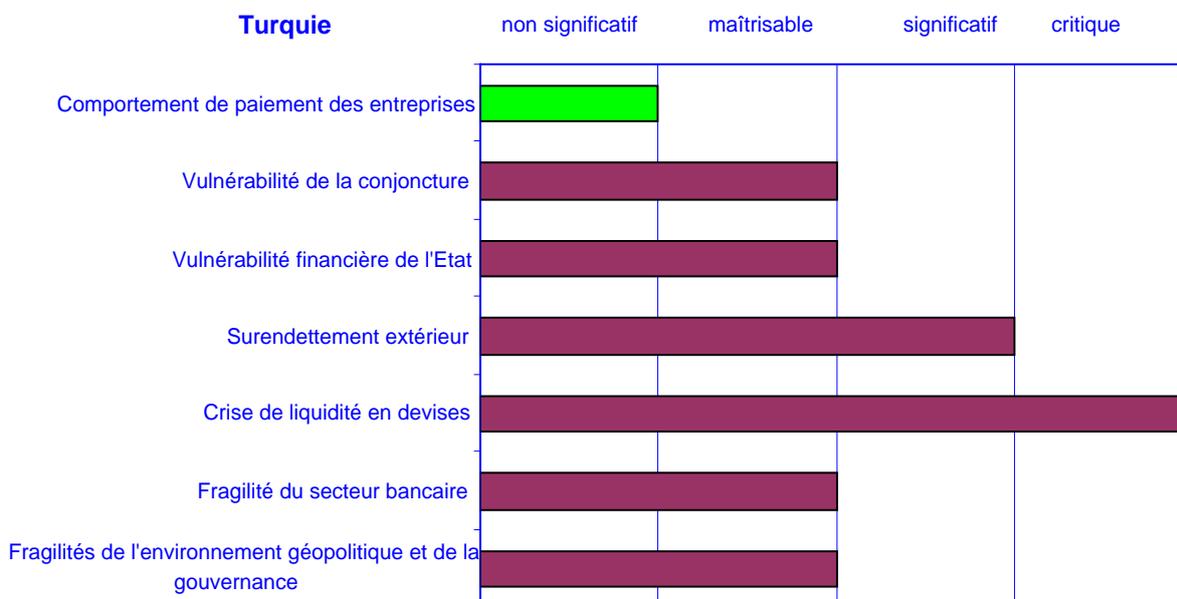
Les investissements directs étrangers ont fortement progressé. Ils se situent désormais autour de 20 milliards de dollars par an. Néanmoins, ils ne sont pas suffisants.

Face à une crise de change, la Turquie est donc plus vulnérable que beaucoup d'autres pays.



La Livre turque reste relativement volatile. En mai 2006, une crise s’est développée. Elle a entraîné une hausse des taux et donc un ralentissement économique. Depuis, la monnaie s’est significativement appréciée. Mais depuis l’année 2008, elle recommence à baisser, en grande partie à cause de l’environnement financier mondial mais aussi des incertitudes politiques. La fragilité du déficit courant combinée aux tensions politiques actuelles est une source d’inquiétudes.

L’échelle des risques de la COFACE comporte de nombreux indicateurs.



Sur une majorité de ceux-ci, nous considérons que le risque est maîtrisable. Nous n’avons pas d’inquiétudes majeures. Les véritables problèmes concernent la crise potentielle de liquidité en devises et le surendettement extérieur (lié essentiellement à la dette des entreprises privées).

### **1.3 – La place centrale de la Turquie comme « hub » énergétique**

*Intervenant : Christophe-Alexandre Paillard, Maître de conférences à Sciences Po*

La Turquie n'est pas un des sujets d'importance dans la presse « généraliste » française. Mais dans les revues et quotidiens économiques, elle est actuellement très présente. Les thèmes traités ne concernent pas forcément les projets de gazoducs ou d'oléoducs. On s'intéresse à ce pays d'abord parce qu'il a lancé un appel d'offres pour la construction de centrales nucléaires. Il s'agit d'une première dans la région du Moyen-Orient, en dehors du cas très spécifique de l'Iran. L'Égypte a suivi très rapidement. L'industrie « classique » est concernée par cet appel d'offres. Mais les problématiques de la stabilité politique et de la prolifération lui sont également liées.

Cet épisode montre que les affaires énergétiques turques ne concernent pas seulement les réseaux de gazoducs et d'oléoducs et le transport maritime.

Le sujet recouvre en réalité trois dimensions :

- Les besoins et capacités du pays lui-même

Il s'agit de connaître les possibilités dont dispose le pays. Surtout, il faut savoir en quoi sa politique énergétique nationale a un impact sur l'organisation et la construction des réseaux internes et régionaux.

- Le positionnement de la Turquie par rapport à la construction de réseaux transnationaux

Du fait du positionnement géographique du pays, de nombreux réseaux passent sur son territoire. Certains pays de la région sont donc directement concernés par la politique énergétique turque.

- La politique énergétique turque développée par rapport aux voisins

Il s'agit notamment de la politique développée vis-à-vis de l'Iran, l'Irak et la Russie.

La Turquie est bien un « hub » énergétique majeur. Elle joue notamment un rôle capital pour assurer la sécurité d'approvisionnement de l'Union européenne. Elle est un pays de transit pour le pétrole et le gaz de la mer Caspienne, de la mer Noire et des régions d'Asie centrale. La construction du gazoduc *Blue Stream* a renforcé ses positions.

Cette situation est importante pour les Européens puisque le pays est amené à jouer un rôle grandissant dans les 20 prochaines années dans ce domaine. La concentration des réserves mondiales d'hydrocarbures sur la Russie, l'Asie centrale et le Moyen-Orient donne en effet à la Turquie un rôle clé à moyen terme.

Le pays a profité de circonstances favorables sur le plan politique. Elle joue un rôle stabilisateur dans la région. Il s'agit d'un partenaire fiable des États-Unis et d'Israël. Même si les Turcs ont refusé le passage des forces américaines par leur territoire vers l'Irak en 2003, ils entretiennent des liens extrêmement étroits avec ces deux pays dans le domaine de la défense.

La Turquie profite également de la situation délicate dans laquelle se trouve l'Irak et des troubles en Irak. Ceux-ci lui posent d'ailleurs certains problèmes, comme l'a montré l'intervention des forces armées turques dans la partie kurde de l'Irak.

Même si le sentiment pro-européen recule en Turquie, les dirigeants de l'AKP essaient d'instrumentaliser – au sens positif du terme – le facteur énergétique pour en faire un élément clé de leur stratégie d'adhésion et de négociation avec l'UE. Dans ce secteur, le pays a en effet des cartes à jouer.

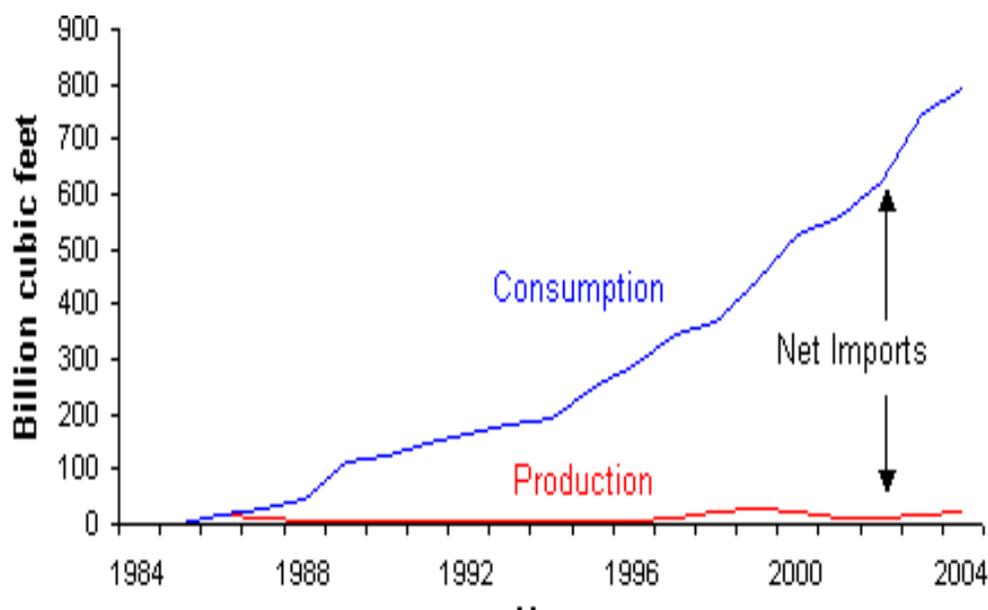
### La politique énergétique turque

La Turquie est un pays extrêmement dépendant du point de vue énergétique. C'est notamment le cas pour le gaz naturel, qui occupe une place croissante dans son bilan énergétique<sup>6</sup>. Les prévisions de l'Agence internationale de l'énergie, des instituts turcs et européens s'accordent sur des perspectives de croissance forte de la demande énergétique du pays. La Turquie, qui est déjà dépendante aujourd'hui, va le devenir encore plus dans les années à venir.

Même si elles sont limitées, les ressources existent. Les principales sont le charbon, le lignite, l'asphaltite, le pétrole, le gaz naturel, la géothermie et l'énergie hydroélectrique. Les énergies renouvelables sont en quantité significative et représentent le potentiel énergétique le plus important du pays après le charbon.

Dans le cadre des efforts de diversification des ressources d'énergie, l'exploitation du gaz naturel s'est accrue. Mais la Turquie en consomme 22,6 milliards de m<sup>3</sup> par an, ce qui excède ses capacités de production. Le gaz naturel est de plus en plus employé par les citoyens turcs pour leurs besoins domestiques « classiques » (chauffage, mode de cuisson...) et par l'industrie, du fait de la croissance économique de ces dernières années.

Comme le montre le graphique ci-dessous, le différentiel entre la production locale de gaz naturel et la consommation, qui ne cesse d'augmenter, se creuse. La tendance se poursuivra très probablement lors des 10-15 prochaines années.



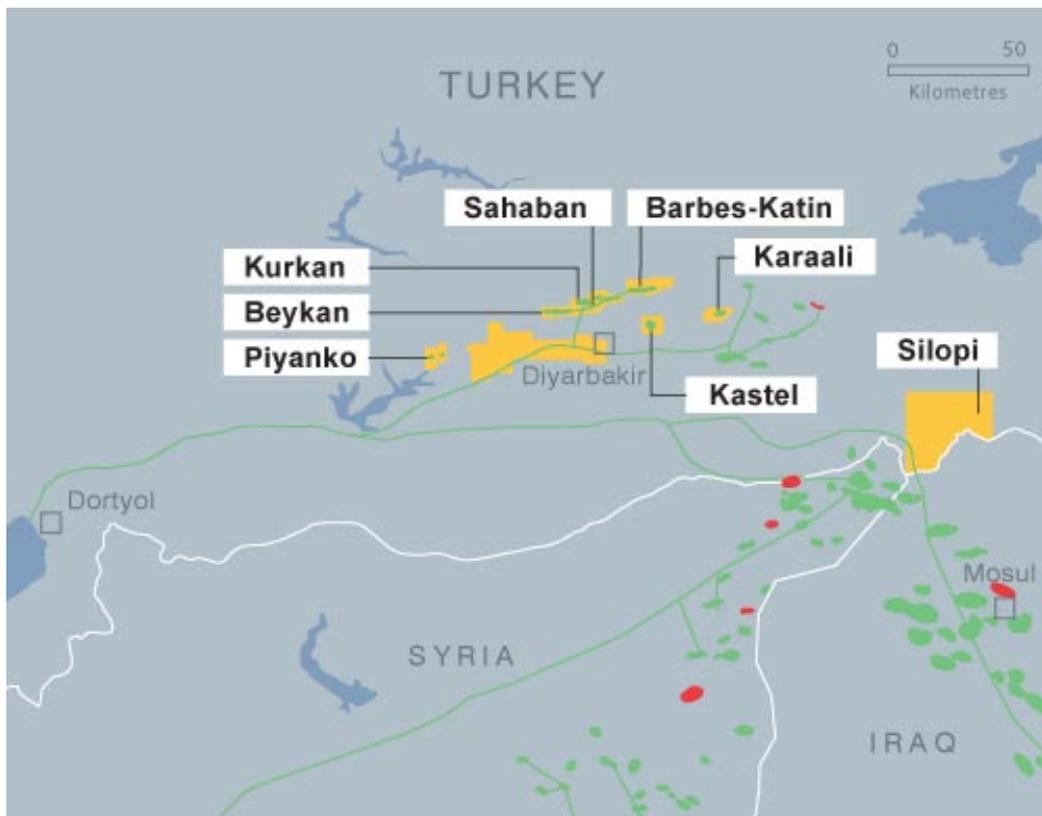
<sup>6</sup> Les importations couvrent plus de la moitié des besoins énergétiques. Le taux de dépendance atteint 91,6 % pour le pétrole et 98 % pour le gaz naturel.

Consciente de ses faiblesses, la Turquie cherche donc à diversifier sa production d'énergie. Elle a relancé les explorations et la production sur son propre territoire (en *Off-shore* en mer Noire et en mer Égée comme en Anatolie). En 1996, la production s'est ainsi accrue dans la région de Diyarbakir. Le pays a lancé en mars 2008 des travaux de prospection d'hydrocarbures dans le golfe de Saros (mer Égée), dans une zone partagée avec le voisin grec.

La compagnie nationale, la *Turkish Petroleum Corporation* (TPAO), s'est ainsi investie dans de nombreux endroits dans le monde ces dernières années. Elle mène une politique d'exploration et d'exploitation active en mer Noire, notamment avec le concours de la firme brésilienne *Petrobras*.

Dans le pays, les projets d'exploration dans les domaines gazier et pétrolier se situent, comme la carte ci-dessous le montre, en Anatolie. Cette région est également concernée par des projets hydroélectriques.

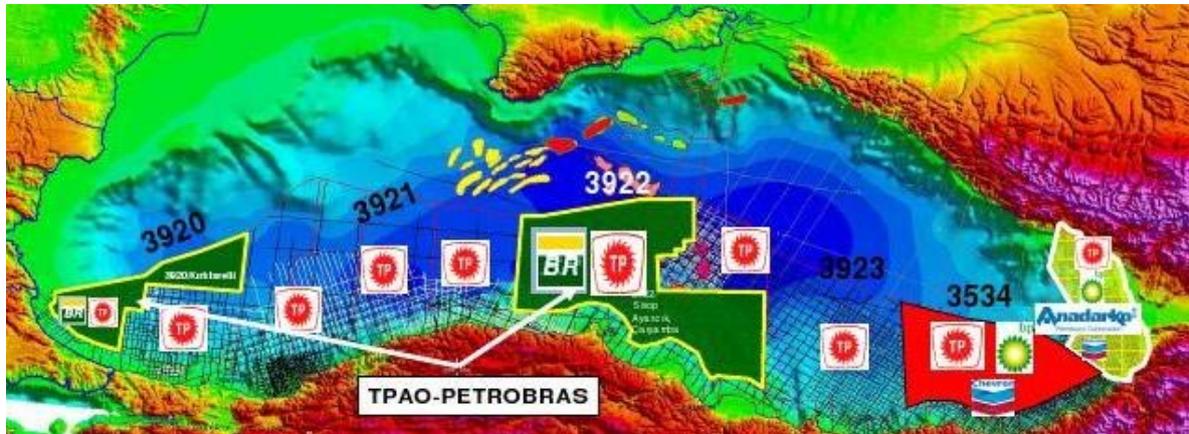
Des champs ont été mis en exploitation récemment dans la zone.



Cette région jouxte les zones de production pétrolière (en vert sur la carte) et gazière (en rouge) du Nord de la Syrie et de l'Irak.

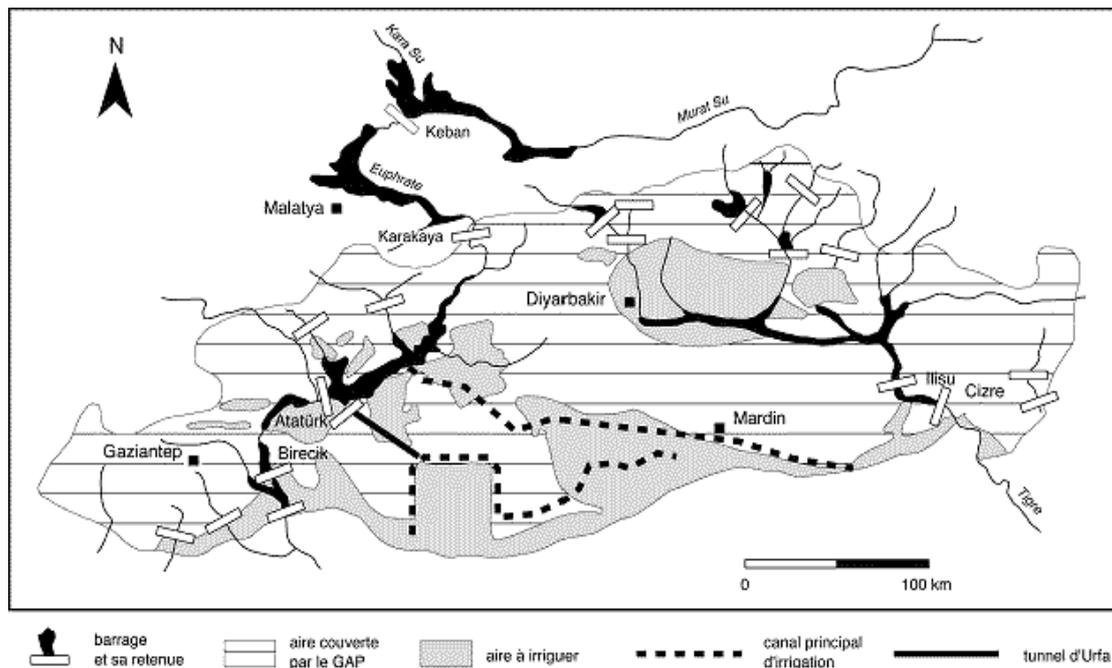
Il est probable qu'il y ait plus de réserves dans cette partie de la Turquie que l'on ne le pense aujourd'hui. Mais il s'agit d'une zone, dont la population est majoritairement kurde, particulièrement troublée. Le PKK y est actif, obligeant l'armée turque à y mener des

opérations quasi-quotidiennes. Cette situation hypothèque les possibilités d'investissements que les Turcs voudraient voir y réaliser.



La mer Noire est une autre zone importante. Les opérations d'exploration et de production de la compagnie TPAO sont indiquées sur cette carte. Dans les zones vertes, elles prennent la forme de partenariats avec la compagnie *Petrobras*. Les Turcs pensent pouvoir mettre en exploitation des plates-formes en 2010.

Par ailleurs, il existe des projets de développements hydroélectriques. Conçus dès les années 1970, ils ont des conséquences énergétiques et géopolitiques très importantes. Il s'agit notamment du GAP (*Güneydogu Anadolu Projesi*), immense chantier de travaux publics, lancé vers la fin des années 1970 et aujourd'hui largement réalisé. Ce projet prévoit la construction de 22 barrages, dont 19 couplés avec des centrales hydroélectriques.



La région concernée par le GAP, l'Anatolie, est la même que celle dans laquelle les prospections pétrolières et gazières sont les plus importantes. Elle jouxte le Nord de l'Irak et la Syrie.

## Le nucléaire

La Turquie est très dépendante de l'extérieur dans le domaine énergétique.

Le 23 novembre 2007, le ministre de l'Énergie, Himli Güler, a annoncé le lancement d'un appel d'offres concernant la construction de la première centrale nucléaire du pays. Le Parlement a voté une loi autorisant le ministre à lancer et à conclure des appels d'offres pour ce type d'opérations ainsi qu'à décider des capacités et des lieux d'implantation des installations concernées.

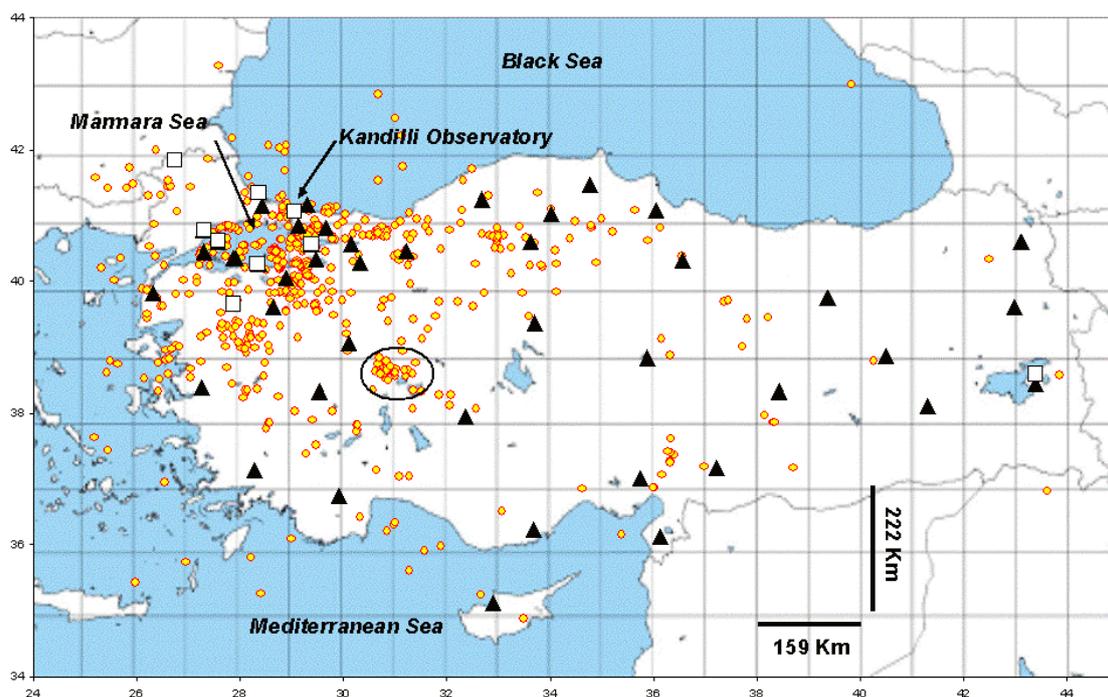
La Turquie souhaite se doter de trois centrales nucléaires, d'une puissance totale d'environ 5 000 MW. Leur mise en service est prévue pour 2013-2014.

L'appel a effectivement été lancé le 23 mars 2008. La TEIAS (*Türkiye Elektrik İletim A.Ş.*), la compagnie nationale de distribution d'électricité, est maître d'œuvre de cette opération. Elle a fixé au 24 septembre 2008 la date limite de dépôt des dossiers de candidature. Le premier site d'implantation choisi est Akkuyu, dans la province de Mersin.

Areva a fait part de son intérêt pour ce projet. L'entreprise aurait entamé des discussions avec la holding *Sabancı*. Mais du fait des relations dégradées entre la France et la Turquie, Ankara semble vouloir accorder sa préférence à la compagnie américano-japonaise *Toshiba-Westinghouse*.

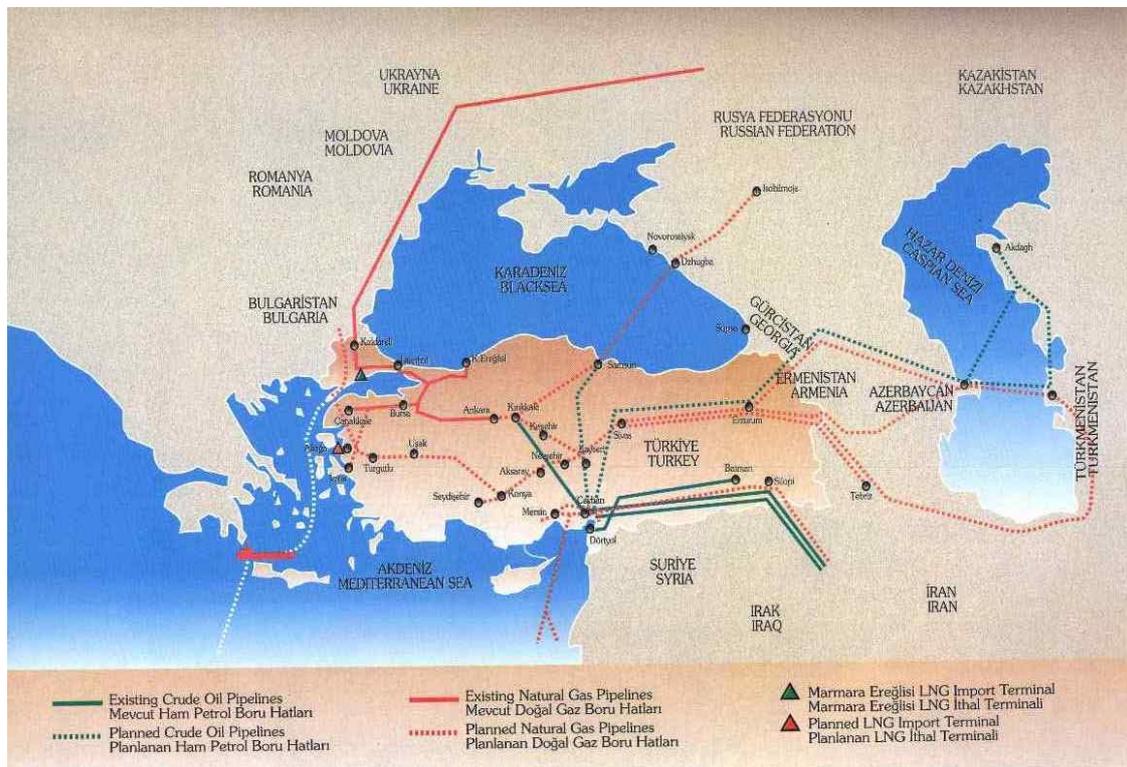
Le projet fait l'objet de fortes contestations internes. Elles ne sont pas uniquement politiques. La Turquie se situe en effet dans une zone d'instabilité sismique. Les lieux d'implantation des trois sites sont critiqués parce qu'ils se trouvent dans des régions « fragiles ».

Sur cette carte, les points en orange sont les zones dans lesquelles la terre a tremblé ces dernières années.



Les associations turques de protection de l'environnement se mobilisent fortement, affirmant que le projet, dans de telles conditions, est irresponsable.

### La Turquie, « hub » énergétique



Cette carte, d'origine turque, permet de visualiser l'ensemble des réseaux qui traversent le pays. Il existe déjà de nombreuses conduites dans la région (en vert pour le pétrole, en rouge pour le gaz). De nombreux projets (en pointillés) sont à l'étude.

Il faut ajouter à cette carte l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Sur ce document, il apparaît encore en pointillés, comme un simple projet.

Les Turcs sont parfaitement conscients que le positionnement de leur pays constitue un avantage. Il se situe en effet au carrefour de tous ces réseaux d'acheminement de gaz et de pétrole et de nombreuses voies maritimes. Le Bosphore constitue ainsi une des principales voies d'évacuation d'hydrocarbures de cette région.



L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan permet d'évacuer le pétrole produit en *Off-shore* en mer Caspienne (essentiellement d'Azerbaïdjan).

Initialement, la Russie avait été très hostile à ce projet. Elle y voyait une menace contre ses intérêts en Asie centrale et en mer Caspienne. Mais finalement, Moscou s'est associée au projet. La presse a souvent tendance à opposer les intérêts turcs et russes dans le domaine énergétique. Mais en réalité, les deux pays sont plutôt complémentaires.

Le 18 novembre 2007, le gazoduc reliant les réseaux de la Grèce et de la Turquie a été inauguré.



La partie se trouvant en Adriatique n'a toujours pas été construite. Elle devrait permettre de relier le réseau gréco-turc à celui de l'Italie. Cette dernière pourrait ainsi s'approvisionner en gaz à partir de la Turquie (mais pas forcément d'hydrocarbures en provenance de Russie).

Rome est en effet très préoccupée à l'heure actuelle par la problématique gazière. Les Italiens sont extrêmement dépendants des Russes. Ils cherchent donc des alternatives (notamment en Algérie et en Libye).

### **L'énergie et les négociations avec les Européens**

L'énergie est un élément clé des négociations avec les Européens.

Le 5 juin 2007, lors de la conférence sur l'énergie organisée par la Commission européenne et le gouvernement turc à Istanbul, le ministre de l'Économie et négociateur en chef d'Ankara avec l'Union européenne, Ali Babacan, réclamait l'ouverture « dans les plus brefs délais » du chapitre relatif à l'énergie dans les négociations d'adhésion.

Il s'agit bien évidemment du point fort mobilisé par Ankara. La Turquie répète en effet qu'elle est indispensable à la sécurité énergétique de l'Europe.

Un transit d'hydrocarbures garanti par le pays permettrait aux États membres de l'Union européenne de réduire leur dépendance vis-à-vis de la Russie. L'Europe a en effet un problème de positionnement par rapport aux hydrocarbures russes<sup>7</sup>. La Turquie se présente donc comme une alternative. Mais elle n'oublie pas qu'elle a également des intérêts importants en Russie et que sa politique énergétique est assez largement complémentaire de celle de Moscou.

La Commission européenne a pris en compte cette dimension. Olli Rehn, Commissaire européen chargé de l'Élargissement, estime que d'ici 2015, 10 à 15 % du gaz consommé en Europe pourraient être acheminés *via* la Turquie. Mais Ankara répète que les intérêts politiques et économiques du pays avec la Russie ne doivent pas être compromis.

Différents projets sont actuellement à l'étude. Pour certains, ils ne sont pas nouveaux. Ils sont à l'étude depuis une quinzaine d'années. Même s'il n'y a aucune réalisation concrète, des avancées semblent avoir été franchies. Les Russes ont notamment confirmé qu'ils financeraient certains projets.

En rouge sur la carte ci-après est indiquée la voie traditionnelle d'évacuation des hydrocarbures par le Bosphore. En vert, les projets soutenus par la Turquie et la Russie sont figurés.

---

<sup>7</sup> La Russie fournit 25 % de la consommation européenne de gaz.



La Turquie soutient ces projets pour des raisons liées à la circulation dans les détroits. Elle considère qu'il est nécessaire d'éviter un engorgement des bateaux dans cette zone.

Les Russes ont des intérêts, en particulier économiques, en Bulgarie. La réalisation de ces réseaux leur permettrait d'être plus présents au sein de l'Union.

Le projet de l'Union européenne « Nabucco » a été annoncé en 2002. Il fait désormais partie des priorités du programme « TEN-E » sur les réseaux énergétiques transeuropéens. Il vise à la construction d'un gazoduc de 3 300 km, qui relierait les ressources en gaz naturel de l'Asie centrale avec le marché européen. Il devrait traverser un certain nombre de pays, comme la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie, pour arriver en Autriche. Selon les prévisions, le coût de la construction s'élèvera à 4,6 milliards d'euros. Le projet devrait s'achever en 2011. En 2020, les capacités de Nabucco devraient atteindre les 31 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel par an.



Ce programme a toutefois subi un coup d'arrêt. La Russie est parvenue à convaincre la Bulgarie, la Hongrie et la Serbie de se rallier à son projet de gazoduc sous-marin sous la mer Noire. Plus globalement, la faisabilité de Nabucco paraît très hypothétique.

La société allemande RWE est entrée en février 2008 dans le consortium chargé de la réalisation du gazoduc Nabucco. La Turquie a mis son veto à la participation de Gaz de France. Il s'agit probablement de représailles à la politique française, notamment aux positions sur la question arménienne.

### **Les relations de la Turquie avec ses voisins**

Ces relations sont très compliquées. Les litiges nés avec le traité de Sèvres et le partage des territoires par la ligne Sykes-Picot sont, en quelque sorte, toujours d'actualité<sup>8</sup>. La situation a peu évolué, les réserves gazières et pétrolières se situant toujours dans les mêmes zones.

La Turquie s'intéresse aux évolutions des pays qui l'entourent, en particulier l'Irak et l'Iran.

- L'intérêt turc pour les grands projets dans le domaine énergétique

Dans cette région, de très nombreux projets existent.

<sup>8</sup> NDLR – Accords secrets conclus en 1916 entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie tsariste, les accords Sykes-Picot prévoyaient le partage du Moyen-Orient en zones d'influence pour chacune de ces puissances.



Le partenariat russo-turc *Blue Stream* est l'un des plus réussis. Il est désormais terminé. Il s'agit d'un gazoduc sous-marin de 378 km qui s'étend de la côte russe vers Samsun.



Une extension est prévue de Samsun vers Ankara (environ 480 km).

À partir de 2010, les volumes transportés devraient approcher les 16 milliards de m<sup>3</sup> par an, ce qui correspondra aux deux tiers des besoins de la Turquie.

Par ailleurs, alors que le projet Nabucco semble stoppé, un autre, *South Stream*, permettrait de construire un gazoduc terrestre qui partirait du port de Samsun, où *Blue Stream* s'arrête, pour

rejoindre le port méditerranéen de Ceyhan et relier le Liban et Israël. Des experts des deux pays étudient la possibilité de créer une entreprise mixte pour la réalisation de ce projet.

➤ Les relations avec la Russie

Il n'existe pas véritablement d'opposition entre la Turquie et la Russie. À l'heure actuelle, les investissements turcs dans l'économie russe se chiffrent à environ 1,5 milliard de dollars par an, les investissements russes en Turquie ne représentant que 200 à 300 millions. Le volume global du commerce entre les deux pays est en augmentation constante (10 milliards de dollars en 2004, 15 en 2005 et 25 en 2007).

La Turquie est donc en train de devenir un des premiers partenaires commerciaux de la Russie.

➤ Les relations avec l'Iran

Ces relations sont compliquées. L'Iran soutient le projet Nabucco. Elle y voit un moyen, à terme, d'exporter son gaz naturel. Le 16 juillet 2007, Ankara a signé un accord pour développer trois projets gaziers concernant le champ de *South Pars* et pour construire deux gazoducs. Ceux-ci doivent permettre d'acheminer du gaz iranien et turkmène jusqu'à la Turquie et même l'Europe.

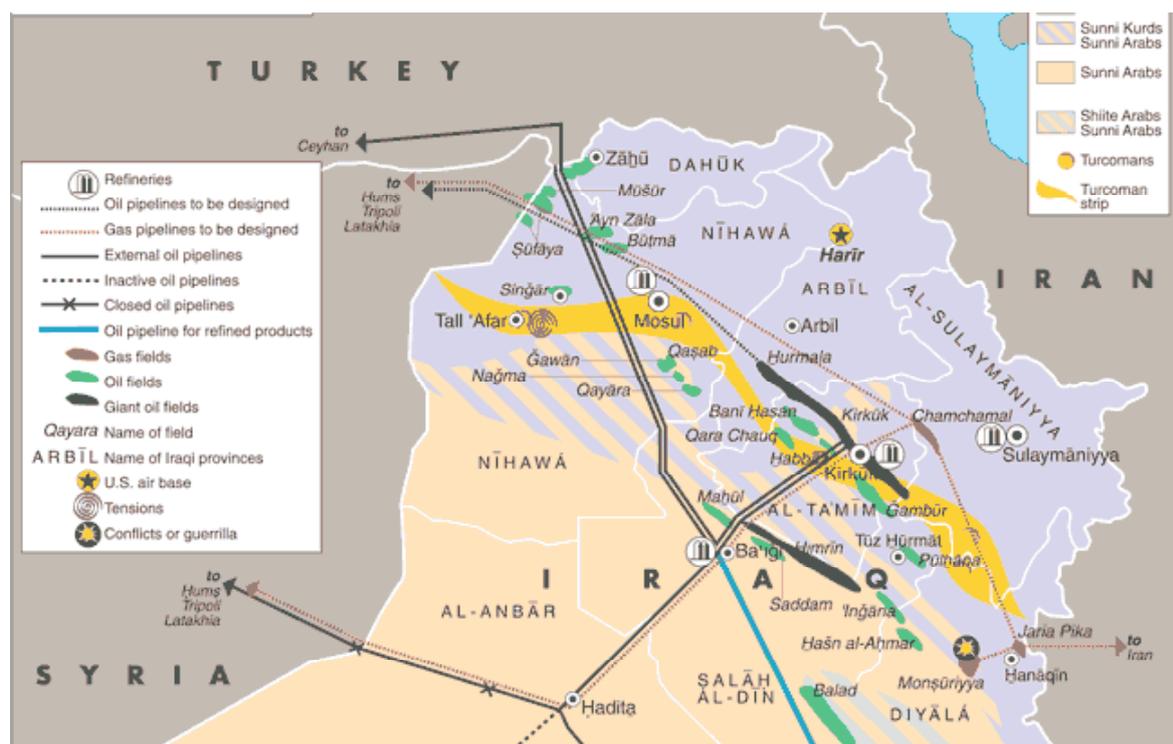
Mais Téhéran n'est pas un très bon fournisseur pour la Turquie. Il a suffi de quelques dérèglements climatiques cet hiver pour que l'approvisionnement cesse.

Les relations sont néanmoins plutôt bonnes, avec des positions communes sur la « question » kurde. Mais dans le domaine énergétique, rien n'est finalisé à l'heure actuelle. Les États-Unis exercent en effet des pressions pour que la Turquie ne s'engage pas trop loin dans son partenariat énergétique avec l'Iran.

➤ Les relations avec l'Irak

Le 7 mars 2008, lors du sommet irako-turc d'Ankara, les responsables des deux pays ont rappelé leur volonté de développer leurs relations économiques. Ils ont notamment présenté le projet de construction d'une deuxième conduite, qui permettrait de compléter celle qui existe déjà (Mossoul-Ceyhan).

Le financement de ce projet est encore aléatoire. Par ailleurs, les problèmes sécuritaires en Irak hypothèquent sa réalisation. En fait, la quantité de barils passant par l'oléoduc existant est relativement limitée (40 000 par jour). Le transfert du pétrole à partir des champs pétrolifères de Kirkouk vers le terminal de Ceyhan est régulièrement interrompu par des sabotages. Avant la guerre, cette conduite permettait pourtant l'exportation de plus de 800 000 barils par jour.



La région concernée est celle que la Turquie aurait pu recevoir lors du traité de Lausanne<sup>9</sup>. Mais elle est finalement demeurée irakienne, sous mandat britannique. Il existe toujours des contestations, notamment liées à la présence d'une population turcomane. Une sorte d'irréductibilité de certains milieux nationalistes demeure.

Ces contestations, peu audibles durant la période allant des années 1950 jusqu'aux années 1990, resurgissent. Le nationalisme ne s'exprime pas qu'en direction de l'Europe. Se développe à nouveau une sorte de pantouranisme dans certaines régions, en particulier le Nord de l'Irak.

## Conclusions

La question énergétique est au cœur des négociations avec l'Union européenne. Sur le plan énergétique – que l'on souhaite ou non l'intégration de la Turquie – l'Europe aura besoin du réseau du pays dans les prochaines années. Ankara joue sur cet élément.

La situation énergétique mondiale est très tendue. La croissance de la demande asiatique et, plus globalement, des pays émergents va continuer à prolonger les tendances existantes. Ankara affirme donc que les Européens doivent prendre en considération la Turquie.

<sup>9</sup> NDLR – Le traité de Sèvres fut le premier accord sur la fin de la Première Guerre mondiale incluant la Turquie. Conclu en 1920, il prévoyait la naissance d'une Arménie indépendante dans le Nord-Est du pays et un Kurdistan autonome dans le Sud-Est. Par ailleurs, il cédait à la Grèce la Thrace orientale et la région de Smyrne. Le traité fut refusé par le mouvement national dirigé par Mustafa Kemal Atatürk. Les troupes de ce dernier parvinrent à vaincre les forces d'occupation étrangères lors de la guerre d'indépendance (1919-1922). Une conférence internationale fut donc réunie.

Après des mois de négociations, un nouveau traité fut signé à Lausanne en 1923. L'accord reconnaît la légitimité du régime d'Atatürk. La Turquie renonce aux anciennes provinces arabes de l'Empire ottoman et reconnaît l'appropriation par l'Angleterre de Chypre et du Dodécanèse par l'Italie. Les frontières modernes du pays ont donc été fixées à cette occasion. Les alliés ont toutefois dû renoncer à l'indépendance de l'Arménie et à l'autonomie du Kurdistan.

#### **1.4 – La Turquie a-t-elle une hydro politique ?**

*Intervenant : Alexandre Taithe, Chargé de recherche, FRS*

Le terme hydro politique est un peu daté. Il est apparu dans les années 1980, avec la naissance des études faisant le lien entre la sécurité et l'environnement. Ce néologisme était également employé dans les travaux de géographes qui portaient sur la géopolitique de l'eau.

L'hydro politique peut se définir comme le développement de politiques spécifiques et autonomes visant au contrôle, à la conservation voire à la conquête et l'instrumentalisation des ressources en eau.

La Turquie est souvent prise comme exemple pour illustrer ce concept. Pour beaucoup, elle incarne cette volonté d'utiliser à des fins politiques, de manière presque machiavélique, la gestion des ressources en eau. Cette vision est en réalité schématique et donc réductrice, même si elle est portée par une conception turque très conservatrice du rapport à l'eau.

#### **Bilan hydrographique et démographique du pays**

Stress hydrique en 2005 (en m <sup>3</sup> /an/habitant)	2950
Taux de dépendance à des ressources exogènes	1 %
Pourcentage d'utilisation des ressources renouvelables	18 %
Prélèvements agricoles (par rapport au total des prélèvements)	74 %
Accès à l'eau potable (en % de la population)	96 %
Accès à l'assainissement (en % de la population)	88 %
Population en 2007 (en millions d'habitants)	75
Population en 2025	89
Population en 2050	99

Considérée dans son ensemble, la Turquie n'est pas en stress hydrique. L'indicateur retenu par la plupart des organisations internationales est de 1 700 m<sup>3</sup> d'eau par an et par habitant. Il s'agit du seuil en-dessous duquel on considère qu'il y a pénurie. Le pays dispose de 2 950 m<sup>3</sup> d'eau par an et par habitant.

La Turquie remet désormais en cause ces chiffres. Dans les années 1980, elle préférait pourtant montrer qu'elle disposait d'une ressource abondante. Elle proposait même des projets d'exportation massive d'eau vers les pays de la Méditerranée et du Golfe. Aujourd'hui, dans les documents produits par le ministère des Affaires étrangères turc, nous constatons que le pays indique au contraire qu'il n'est pas en situation d'abondance. Ankara

reconnaît certes avoir plus de ressources que ses voisins, mais indique également que « dans un avenir proche, elle ne pourra subvenir à ses propres besoins ».

Au niveau politique, le discours change. Mais au niveau des techniciens de l'eau, il s'ouvre davantage vers la négociation.

La Turquie ne s'approvisionne toutefois pas à l'extérieur. Son taux de dépendance à des ressources exogènes se situe ainsi à 1 %.

### **La Turquie et le droit international de l'eau douce**

La Turquie est l'un des trois pays qui se sont opposés à l'adoption, en 1997, de la Convention des Nations Unies sur le droit relatif à l'utilisation des cours d'eau à des fins autres que la navigation (avec la Chine et le Burundi). Ce texte a la particularité de ne pas reconnaître la pleine souveraineté des États sur les ressources en eau.

Le droit coutumier assujettit la souveraineté des ressources, en particulier le droit d'usage exclusif, à l'obligation de ne pas causer de dommages. Mais un second principe atténue cette norme : le partage équitable et raisonnable. Dans le droit international de l'eau douce, il existe donc deux grands principes qui s'opposent traditionnellement. L'obligation de ne pas causer de dommages permet de privilégier les premiers usagers historiques de l'eau, alors que le partage équitable et raisonnable laisse une place à d'éventuels nouveaux usagers.

La Turquie ne recourt pas aux arguments juridiques habituellement utilisés par les autres États d'amont. Au contraire, elle tente plutôt d'exploiter ceux proposés par les pays d'aval. Elle soutient ainsi la théorie de la souveraineté historique, en acceptant l'obligation de ne pas causer de dommages. Mais elle cherche à amoindrir cette obligation, en affirmant vouloir exercer pleinement sa souveraineté sur ses ressources en eau.

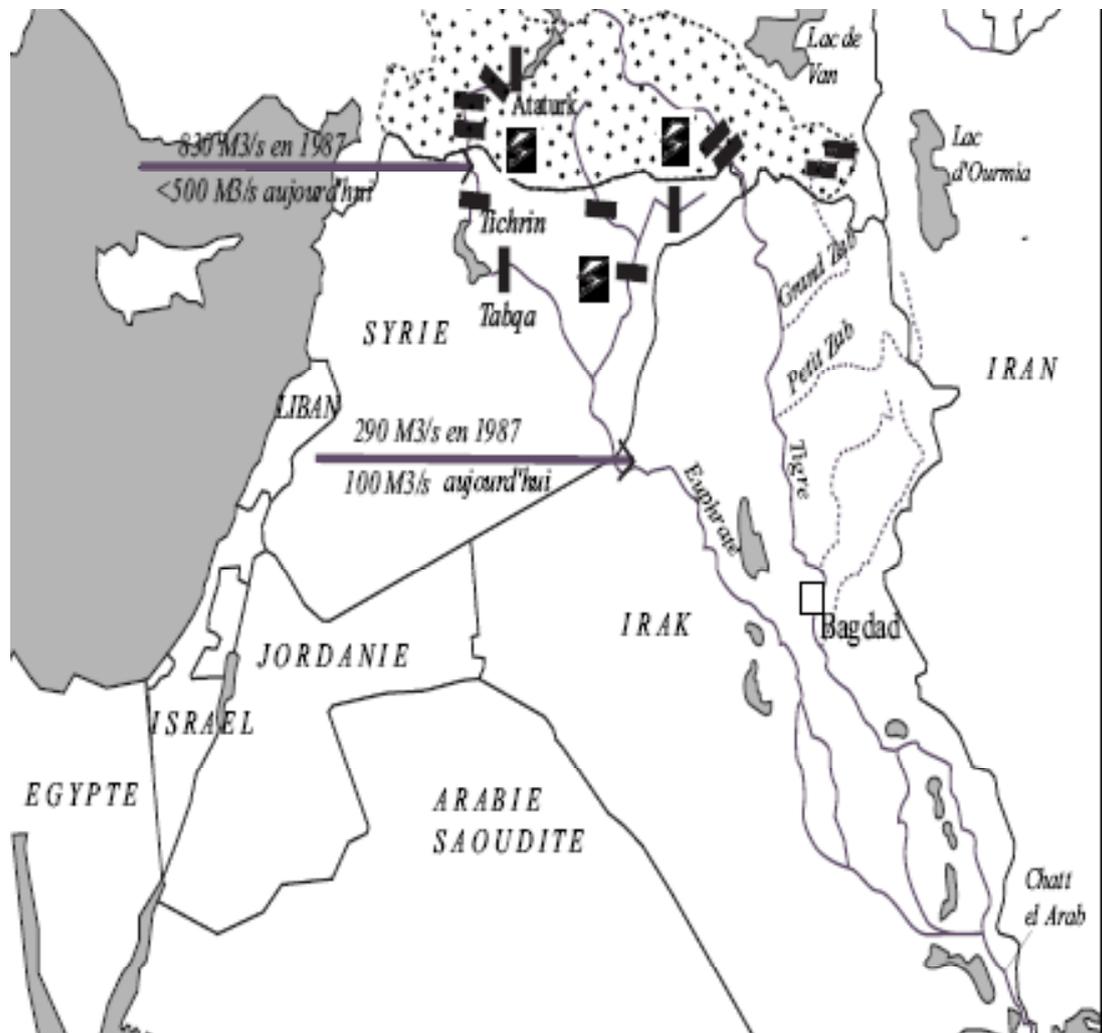
Le ministère des Affaires étrangères turc évoque une gestion équitable, raisonnable et optimale des ressources en eau partagées. Mais dans l'esprit des autorités, il ne s'agit pas pour autant d'une gestion égalitaire, ni d'une répartition égale.

À la fin des années 1980, la Turquie avait envisagé de construire deux grands aqueducs pour alimenter le Moyen-Orient (projet « Aqueduc pour la paix »), à partir notamment des rivières Ceyhan et Seylan. Ce projet « pharaonique » – son budget était de plusieurs dizaines de milliards de dollars – qui s'étalait sur plusieurs années a notamment échoué parce qu'Israël aurait pu faire partie des États desservis. Certains pays arabes s'y sont donc opposés. Par ailleurs, dans la logique de certains de ces États, il ne fallait pas faire de lien entre les ressources pétrolières du Moyen-Orient et une commercialisation de l'eau. De même, les installations risquaient d'être exposées au risque terroriste dans certaines zones. Enfin, et plus globalement, certains pays arabes ne voulaient pas dépendre de la Turquie pour une ressource aussi stratégique.

Le second projet – le complexe Manavgat – a été mené à bien. Il est opérationnel aujourd'hui. La logique mise en œuvre est d'acheminer l'eau par bateau. Les installations sont situées dans le port de Manavgat. Elles ont coûté 150 millions de dollars.

En réalité, peu de ventes ont été réalisées. Israël, en 2005, a promis d'acheter pendant 20 ans 50 millions de m<sup>3</sup> d'eau, pour un budget d'environ 800 millions de dollars. Par ailleurs, il existe des clients ponctuels. Mais les projets de transferts massifs par bateau doivent lutter contre le dessalement, aujourd'hui plus concurrentiel. Contrairement au pétrole, l'eau n'a pas de valeur intrinsèque. Au-delà des coûts structurels, c'est la distance qui fait son prix.

## Le bassin du Tigre et de l'Euphrate



Source : Daoudy (Marwa), « Eau et pouvoir, relation stratégique Irak/Turquie », *Géostratégiques*, n°7, avril 2005.

Cette carte ne présente qu'une partie des barrages qui vont être construits dans la région d'Anatolie du Sud-Est (partie turque du Kurdistan).

Y figurent les débits de l'Euphrate en 1987 et aujourd'hui. À la fin des années 1980, le débit du fleuve se situait entre 800 et 1 000 m<sup>3</sup>/s à la frontière syrienne. À l'heure actuelle, il est de moins de 500 m<sup>3</sup>/s. Surtout, il est très faible à la séparation entre Syrie et Irak (100 m<sup>3</sup>/s).

À l'instar des fleuves qui connaissent un régime de crue fort, le Tigre et l'Euphrate ont des crues qui se concentrent sur les mois de mars, avril et mai. Par ailleurs, leur variabilité interannuelle est très forte : le facteur est en effet de 1 à 4. C'est pourquoi la Turquie s'est ralliée à l'idée de construire un barrage sur le Tigre pour réguler ses crues.

	Turquie	Syrie	Irak
Stress hydrique en 2005 (en m <sup>3</sup> /an/habitant)	2 950	1 440	2 920
Taux de dépendance à des ressources exogènes	1 %	80 %	53 %
Pourcentage d'utilisation des ressources renouvelables	18 %	76 %	57 %
Prélèvements agricoles (par rapport au total des prélèvements)	74 %	95 %	92 %
Accès à l'eau potable (en % de la population)	96 %	93 %	81 %
Accès à l'assainissement (en % de la population)	88 %	90 %	79 %
Population en 2007 (en millions d'habitants)	75	19,9	29
Population en 2025	89	27,5	43
Population en 2050	99	35	62

Ce tableau comparatif permet de montrer que la Syrie et l'Irak sont bien plus dépendants que la Turquie des ressources extérieures en eau. Cette dernière est en quelque sorte le « château d'eau » de l'Euphrate : 90 % du débit du fleuve viennent du pays (contre moins de 50 % pour le Tigre, également nourri par les affluents iraniens et irakiens).

### **Le projet GAP**

Le projet GAP est né de la volonté de deux hommes d'État, Turgut Ozal et Suleyman Demirel, anciens Président et Premier ministre de la Turquie. Il a vu le jour en 1984. Son budget est de 32 milliards de dollars, pour des réalisations étalées sur une vingtaine d'années (1984-2010).

Les analystes financiers affirmaient à l'époque que ce projet pouvait faire courir un risque économique à la Turquie. Elle a dû en effet financer environ deux milliards de dollars par an de travaux. Aujourd'hui, sur les 22 barrages initialement prévus (dont 19 centrales hydroélectriques), seule une dizaine a été construite (ou en cours de construction). De même, à peine 15 % des surfaces devant être irriguées grâce au projet le sont.

Le premier objectif de ce programme était de développer l'hydroélectricité. L'ambition était de multiplier par deux les capacités des infrastructures nationales, de manière à ce qu'elles produisent environ 20 % de l'électricité du pays.

Le second était agricole. Actuellement, sur trois millions d'hectares de terre cultivés dans le pays, 1,7 million le sont grâce à l'irrigation. Parmi ces surfaces, environ 800 000 hectares le sont grâce aux aménagements prévus dans le projet. Mais la Turquie a renoncé à une nouvelle augmentation des espaces irrigués car elle nécessiterait de doubler les prélèvements en eau. Le débit de l'Euphrate à la frontière avec la Syrie en serait notamment fortement affecté.

Enfin, le développement régional était un autre objectif. Cette dimension est sous-tendue par la question kurde et l'idée de sécuriser la frontière en y implantant des activités économiques. L'enneigement de très nombreuses vallées dans la partie turque du Kurdistan oblige les

populations locales, plutôt regroupées en villages importants entourés de vergers, à migrer vers des implantations de colonisation dans lesquelles elles peuvent bénéficier de systèmes d'irrigation plus modernes. De la sorte, leurs mouvements sont également plus facilement surveillés.

### **La Syrie au cœur des tensions régionales**

Il existe donc des fonctions économiques et politiques internes au projet GAP. Les aspects régionaux du programme ont également leur importance. Il engendre en effet des tensions avec certains pays voisins. Ce n'est pas la Turquie qui a fait le lien entre les questions de sécurité et les problématiques hydrauliques. Cette démarche a plutôt été celle de la Syrie.

Damas est politiquement isolée dans la région. Elle se sait relativement faible. Elle a donc tenté de maximiser ses chances de négocier favorablement sur différents dossiers en les associant aux questions afférentes à la gestion du Tigre et de l'Euphrate.

Parmi ces dossiers, se trouvent notamment ceux de la reconnaissance du Sandjak d'Alexandrette, cédé par la France juste avant la Seconde Guerre mondiale<sup>10</sup>, et de l'Oronte. Ce dernier est un fleuve qui naît au Liban, puis passe en Syrie pour couler finalement en Turquie. Dans ce dossier, la Syrie fait exactement ce qu'elle reproche à la Turquie : elle utilise pratiquement 90 % du débit du fleuve<sup>11</sup> et n'avertit pas son voisin lorsqu'elle l'aménage.

Parmi les problématiques régionales, celle du PKK est une des plus sensibles. La Syrie est parvenue à lier les accords sur l'eau à ceux sur la question kurde. Nous constatons en effet que les accords signés dans le domaine de la sécurité entre les deux pays sont toujours très proches dans le temps de ceux qui concernent l'eau. La période 1993-2001 a toutefois été une exception à cette règle.

Ainsi, en 1987, l'accord conclu entre les deux nations sur l'eau avait été précédé de quatre mois par un autre portant sur les questions de sécurité. Mais entre 1993 et 2001, la Turquie a durci ses positions sur le problème kurde. Cette crispation a abouti à la signature de l'accord d'Adana, en 1998, et la capture d'Öcalan en 1999<sup>12</sup>. Après 2001, la Syrie est à nouveau parvenue à lier questions sécuritaires et eau.

Les relations entre les deux pays sont donc fluctuantes. L'eau a été la source de vives tensions, notamment lors du remplissage du barrage de Tabqa en 1974. Très récemment, la situation est entrée dans une phase positive. Malgré les problèmes idéologiques et de fond anciens<sup>13</sup>, les deux pays ont lancé des appels à la négociation. Par ailleurs, la Syrie a fait preuve de bonne volonté en 2005 en augmentant ses lâchés d'eau pour notamment aider l'Irak en difficulté.

---

<sup>10</sup> NDLR – En 1939, la France, mandataire de la Syrie par décision de la Société des Nations, cède à la Turquie le Sandjak d'Alexandrette qui devient le Hatay turque.

<sup>11</sup> Le Liban utilise environ 80 millions de m<sup>3</sup> par an et la Syrie 1 000 millions (1 km<sup>3</sup>). Il ne reste à la Turquie que 120 millions de m<sup>3</sup>.

<sup>12</sup> NDLR – La Syrie a longtemps servi de base arrière pour des opérations armées des séparatistes kurdes sur le territoire turque. En 1998, Ankara obtient de Damas que le PKK soit déclaré hors la loi (accord d'Adana). Abdullah Öcalan est notamment expulsé de Syrie.

<sup>13</sup> NDLR – Les tensions entre les deux pays sont notamment liées aux ruptures internes au parti Baath des années 1960.

## Une coopération amorcée ?

Il n'existe pas de réelle coopération dans la zone. Ceux qui affirment qu'elle est présente se réfèrent souvent à l'accord de 1987. Celui-ci indique effectivement que la Turquie doit permettre que l'Euphrate conserve un peu plus de la moitié de son débit à la frontière avec la Syrie. Mais le texte précise qu'Ankara dispose d'une souveraineté exclusive et totale sur ses ressources et que la limitation n'est que volontaire et en aucun cas définitive. L'accord ne repose donc que sur sa bonne volonté.

Entre la Syrie et l'Irak, il existe bien un accord datant de 1990. Mais il est mis en cause par Damas parce qu'il ne lui est pas favorable.

En réalité, si beaucoup d'accords bilatéraux ont été conclus, il y a très peu de réunions tripartites depuis 1993.

Récemment, la Turquie a toutefois créé un institut de recherche tripartite, chargé de proposer des données hydrographiques aux États et des solutions pour optimiser les ressources. Il sera hébergé sur le site du barrage Atatürk et financé par la Turquie, bien qu'accueillant une vingtaine d'experts des trois pays.

Les différentes négociations en cours ne sont probablement pas prêtes d'aboutir. Chacun des États veut en effet qualifier juridiquement les fleuves de manière différente. Plusieurs problèmes majeurs existent :

- Doit-on considérer qu'il y a un seul ou deux bassins ?

La Syrie et la Turquie souhaiteraient, en cas de répartition de quotas, que l'Irak prélève les siens non sur l'Euphrate mais plutôt sur le Tigre, moins exploité. Mais les eaux de ce dernier sont davantage salées. Par ailleurs, les infrastructures sont moins nombreuses. En réalité, les eaux du Tigre ne sont véritablement exploitables qu'après la confluence avec l'Euphrate. L'Irak ne peut donc accepter la solution préconisée par les deux autres États.

- Les fleuves doivent-ils être qualifiés d'internationaux ?

La qualification de ces cours d'eau en fleuve international est également discutée. Cette qualification a trait à leur navigabilité. Si un fleuve est navigable, toute infrastructure qui pourrait compromettre la navigabilité doit être soumise à l'approbation de tous les États de la zone. Pour les pays d'aval, il s'agit évidemment d'un moyen de mettre un frein aux constructions prévues en Turquie.

La conception turque de l'eau est très conservatrice. Ankara entend exercer une souveraineté totale sur ses ressources, même si elle accepte, dans une certaine mesure, de l'aménager. Cette conception est à rebours de l'évolution du droit international, qui progresse actuellement sur deux points.

Tout d'abord, une tendance se confirme à l'internationalisation de l'objet des bassins fluviaux. On cherche actuellement à extirper la ressource – l'eau – du contexte national, pour en faire l'objet de règles pratiques, concrètes et ainsi s'affranchir d'une souveraineté pure en créant une perception commune des problèmes.

Par ailleurs, le droit international évolue en cherchant de plus en plus à créer des compétences partagées, une solidarité entre les États concernés par un fleuve international.

La conception de la Turquie s'oppose à ces deux tendances. La politique d'Ankara dans ce domaine a une dimension instrumentale. Elle est essentiellement dirigée vers les questions de

politique interne. Cette stratégie (en particulier les infrastructures planifiées le long du fleuve) doit permettre un développement économique de certaines zones et l'amélioration de la sécurité aux frontières du pays.

Mais ce qui est souvent présenté comme une politique instrumentalisée de ses ressources en eau par la Turquie est également le résultat des négociations avec la Syrie.

### **1.5 – Débat avec la salle**

#### **Questions**

- L'islamisation rampante semble être une vision fantasmagorique. À l'inverse, il existe en Turquie la nécessité de promouvoir de nouvelles formes de représentation démocratique. Comment peut-on interpréter dans ces conditions les réactions aux écrits du prix Nobel Orhan Pamuk ?
- Quelle est l'importance de la thématique du génocide arménien sur la scène politique intérieure et au niveau international ?
- Quel est le PIB par habitant de la Turquie ? Comment se situe-t-il par rapport à celui des pays voisins ?
- Quel est l'état des relations économiques franco-turques aujourd'hui ?
- Le risque du nationalisme n'est-il pas plus important que celui de l'islamisation ?

#### **Réponse d'Olivier Oeschlin**

La Turquie vient dernièrement de recalculer son PIB. Il a été revu à la hausse. Il était auparavant de 6 500 dollars par habitant. Il est passé au-dessus de 9 000 dollars. Pour atteindre ce chiffre, le gouvernement a notamment décidé d'intégrer les activités « grises » du pays.

Ce PIB demeure inférieur à ceux des pays d'Europe centrale. Néanmoins, avec la croissance qui va, semble-t-il, se maintenir durablement, la Turquie a vocation, à long terme, à devenir un État de taille économique comparable à l'Espagne ou l'Italie.

#### **Réponse de Christophe-Alexandre Paillard**

La criminalité économique est un vrai problème pour la Turquie. Elle concerne particulièrement le secteur énergétique. Dans les négociations d'adhésion, cette dimension ne doit pas être négligée. La Turquie est une plate-forme mafieuse de première importance. Les liens avec les mafias russes se développent notamment.

#### **Réponse de Didier Billion**

Orhan Pamuk n'est pas le seul à rencontrer ce type de problèmes. D'autres auteurs et journalistes sont également concernés. Mais son prix Nobel en a fait un cas plus médiatisé. Un certain nombre d'articles contenus dans le Code pénal et/ou la Constitution engendrent ces

procédures judiciaires. Il faudrait les supprimer très rapidement. Il s'agit en particulier de l'article 301 du Code pénal<sup>14</sup>.

Nous constatons que le parti au gouvernement, qui a eu une œuvre réformatrice pendant quelques années, a ralenti ce mouvement au moment où les pourparlers d'adhésion ont débuté avec l'Union européenne. Il existe donc un paradoxe dans cette attitude. Depuis lors, cet article – qui suscite beaucoup d'interrogations et exprime des problèmes profonds – est toujours en vigueur.

L'AKP est un parti politique. Un de ses objectifs est de se faire réélire. À l'heure actuelle, ses dirigeants constatent que l'adhésion au projet européen est une idée en perte de vitesse dans la société turque. Ils sont donc beaucoup moins sensibles aux pressions européennes concernant ces articles.

Il faut donc s'interroger sur la manière de relancer le processus de réforme. Lors de la période qui avait précédé l'ouverture des pourparlers pour l'entrée de la Turquie dans l'Europe, de nombreuses réformes avaient été engagées. Il s'agit sans doute d'un élément à prendre en compte.

Les débats que suscite l'article 301 renvoient également au problème de la capacité de la Turquie à élaborer une nouvelle constitution. Une commission a été créée il y a déjà quelques mois, mais ses travaux semblent au point mort actuellement.

Les problèmes connus par Orhan Pamuk n'ont rien à voir avec l'éventuelle islamisation de la société turque. Ce sont, entre autres, des déclarations sur le génocide arménien qui sont reprochées à cet auteur. Il s'agit donc bien de deux aspects distincts. Je pense d'ailleurs que l'assassinat, en janvier 2008, du journaliste turque d'origine arménienne Hrant Dink – qui animait un journal bilingue – n'est pas le fait des islamistes. Il s'agit d'un meurtre perpétré par un groupe nationaliste, qui fait partie d'une mouvance profondément enracinée dans « l'État profond ». Elle bénéficie de connections troubles entre des groupuscules d'extrême droite, des milieux mafieux et certains pans de l'appareil d'État.

Lors de la manifestation qui avait été organisée pour protester contre cet assassinat, des dizaines de milliers de Turcs avaient scandé « Nous sommes des Arméniens ». Cet événement avait une portée politique et symbolique extrêmement importante.

La question du génocide arménien n'est pas réglée en Turquie. Il faut toutefois noter une évolution. Pendant des décennies, ce sujet était tabou. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ce changement est concomitant de la démocratisation de la vie politique turque. Des colloques, des séminaires se tiennent sur cette question. Dans les médias, les débats sont innombrables. Les livres de personnes ayant été témoins des massacres des années 1915-1916 paraissent.

Le tabou est donc tombé. Certes, des procédures judiciaires sont encore lancées à l'encontre de personnes reconnaissant publiquement l'existence d'un génocide. Mais les choses évoluent. Sans doute trop lentement. La tendance est toutefois amorcée. Je considère que c'est l'essentiel.

En réalité, personne ne nie les massacres. C'est la qualification juridique de génocide qui pose problème. La meilleure solution serait qu'enfin puisse se mettre en place une commission internationale d'historiens pour examiner un maximum de données objectives (documents,

---

<sup>14</sup> NDLR – L'article 301 du Code pénal est relatif à la protection de l'identité turque. Il permet de faire d'un délit toute injure publique à la nation turque, à la République, à la Grande Assemblée Turque, au gouvernement, aux organes du pouvoir judiciaire ainsi qu'aux forces militaires et de sûreté de l'État. La notion, très controversée, de « turcité » est ainsi présente dans l'article. Pour les opposants au texte, ce concept autorise et même légalise une conception « ethniciste » et nationaliste de la nation.

archives...) sur cette période. Elle permettrait que ce dossier soit traité de manière moins passionnelle.

D'anciens Présidents arménien et turc – Levon Ter-Petrossian et Turgut Özal – avaient adopté la bonne méthode. Ils s'étaient rencontrés et avaient convenu que, pour régler cette douloureuse affaire de mémoire, la meilleure solution était que les deux pays apprennent à se connaître. Ils voulaient qu'à tous les niveaux, des rencontres soient organisées entre membres des sociétés turques et arméniennes et que les liens économiques et culturels soient développés entre les deux pays. Dans leur esprit, cette meilleure connaissance réciproque devait permettre, dans une seconde étape, d'aborder les dossiers douloureux.

Je pense que c'était la bonne méthode. Malheureusement, elle n'a pu aboutir. Il faudrait sans doute la relancer.

Je considère effectivement que les défis nés de la poussée du nationalisme sont actuellement plus importants que ceux liés au développement de l'Islam politique.

L'extension des réseaux mafieux permet en effet de comprendre partiellement l'évolution des relations avec la Russie. Par ailleurs, les Turcs sont parfaitement conscients de leurs intérêts nationaux. Ceux-ci convergent effectivement aujourd'hui, sur un certain nombre de points, avec ceux de la Russie.

Ils se rapprochent également de ceux de la Syrie. En 1998, les armées turque et syrienne se faisaient face le long de la frontière. La tension était grande, notamment à cause du dossier du PKK. Elle s'est atténuée, en particulier depuis 2003. Alors même que la Syrie est considérée comme un « État voyou », dans la ligne de mire de l'unilatéralisme des États-Unis, la Turquie a décidé depuis cette période de défier en quelque sorte son allié américain et d'intensifier ses relations avec Damas. Il ne s'agissait pas simplement pour Ankara de se détacher de Washington, mais bien de protéger ses intérêts nationaux.

Il ne faut pas confondre défense intransigeante de ses intérêts – tout à fait légitime – et risque de dérapage nationaliste.

## **2 – Deuxième table ronde – La politique de sécurité de la Turquie dans un environnement incertain**

PRÉSIDENCE : *Yves Boyer, Directeur adjoint, FRS*

### **2.1 – La Turquie et son armée**

*Intervenant : Eric Biegala, ancien correspondant du Figaro en Turquie*

Parler de la politique de défense turque et de son armée revient, dans une assez large mesure, à traiter des rapports que les militaires entretiennent avec le reste du pays et de la position centrale que l'institution occupe dans la société.

#### **Données chiffrées**

Les effectifs de l'armée turque sont impressionnants, puisqu'elle rassemble 640 000 hommes. S'y ajoutent environ 180 000 paramilitaires. Parmi ceux-ci, les gendarmes patrouillent beaucoup dans le Sud-Est anatolien, c'est-à-dire le Kurdistan turc. Ils ont des missions assez éloignées de celles de nos propres gendarmes. Les gardiens de village font également partie de ces forces paramilitaires. Il s'agit de supplétifs kurdes de l'armée turque.

Le budget de l'armée est de près de 10 milliards de dollars. Il représente environ 5 % du PIB. Au niveau de l'OTAN, le pays est donc souvent parmi ceux qui consacrent le plus de fonds à son armée.

L'armée de Terre dispose d'environ 4 200 blindés – ce qui en fait la cinquième armée mécanisée du monde – et de 4 200 canons. La Marine possède 150 bâtiments, dont 21 frégates et une quinzaine de sous-marins d'origine allemande. Les forces aériennes disposent de 460 chasseurs et chasseurs bombardiers, essentiellement des F-16 et des F-4. La flotte est en passe d'être renouvelée. La Turquie est notamment partenaire du programme *JSF*<sup>15</sup>, même si l'*Eurofighter* lui a également été proposé. De même, la flotte d'hélicoptères de combat est en train de s'élargir.

#### **Les particularités de l'armée turque**

La posture générale de l'armée turque est assez classique. Mais beaucoup d'experts se demandent à quoi pourraient servir ses très nombreux blindés à l'heure actuelle. Leur acquisition correspondait initialement au schéma de la réponse à une déferlante soviétique dans le contexte de la Guerre froide. De nos jours, l'utilité de ces équipements n'est plus aussi évidente.

L'armée turque est marquée par certaines particularités. La première est qu'une partie de la posture de défense est clairement tournée contre la Grèce. La 4<sup>ème</sup> armée est ainsi positionnée

---

<sup>15</sup> NDLR – Le programme *Joint Strike Fighter* (devenu F-35 *Lightning II* en juillet 2006) a pour objectif la construction d'un avion de chasse multi-rôle, abordable financièrement et légèrement furtif. Dirigé par les États-Unis, il rassemble l'Italie, le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark, l'Australie, les Pays-Bas, la Turquie et le Canada. Trois versions du chasseur seront construites : une version à décollage et atterrissage classiques (CTOL), une version embarquée à bord de porte-avions (CV) et une version à décollage court et atterrissage vertical (STOVL). C'est la compagnie *Lockheed Martin* qui est maître d'œuvre du programme.

sur le littoral égéen et fait face à la myriade des îlots grecs. Ces forces sont notamment équipées de péniches de débarquement, bien trop nombreuses au goût d'Athènes.

Par ailleurs, l'armée est très présente dans le Sud-Est anatolien, dans le Kurdistan turc. Les forces qui y sont stationnées ont très clairement comme horizon le Kurdistan irakien. La partie Nord de l'Irak dispose en effet d'une sorte d'autonomie depuis 1991. Cette autonomie s'est renforcée depuis 1998, date à laquelle les différentes factions kurdes irakiennes ont cessé de se faire la guerre.

L'armée fut impliquée, durant la période ottomane, dans la destitution de 43 grands vizirs et la déposition de 5 sultans. Depuis l'instauration de la République dans les années 1920, elle fut responsable de trois coups d'État officiels. Elle fut également à l'origine d'un coup d'État « post moderne » (ou « de velours »). Il s'agit officiellement « du processus du 28 juillet » 1997. L'armée est, à cette occasion, habilement intervenue pour faire chuter le gouvernement de l'islamiste Necmettin Erbakan.

Les interventions de l'institution dans la vie publique, en particulier politique, ne sont donc pas des nouveautés en Turquie. Elles continuent encore à l'heure actuelle. Les événements du printemps 2007 le rappellent. Les manifestations ayant eu lieu durant cette période ont été assez clairement orchestrées par l'état-major. Mais la seule armée n'était pas capable de mobiliser 1 million de personnes. Des cercles nationalistes ont également œuvré. Par ailleurs, il existait une véritable adhésion de nombreux citoyens turcs.

L'intervention de l'armée turque en politique est une sorte de tropisme national depuis l'instauration de la République. Le premier coup d'État a eu lieu en 1960. Le gouvernement de l'époque, conduit par Adnan Menderes, fut à cette occasion déposé. Il fut accusé de dériver vers un régime dictatorial<sup>16</sup>.

Au sein de l'armée, existait à cette époque une frange très dure qui avait le projet d'instaurer une dictature militaire. Cette faction a été écartée. Elle a d'ailleurs donné naissance à une partie de l'extrême droite institutionnelle du pays. Elle se retrouve notamment parmi les fidèles du Parti d'action nationaliste. Son dirigeant historique, Alparslan Türkeş (mort en 1997), était colonel dans l'armée en 1960.

Un second coup d'État a lieu en 1971. La coalition, dirigée par Süleyman Demirel, fut écartée du pouvoir. Par la suite, plusieurs gouvernements d'Union nationale, assez faibles, se sont succédé, au sein desquels l'extrême droite était de plus en plus présente. Cette situation a fini par irriter certains milieux administratifs, en particulier dans la justice.

Enfin, le coup d'État « post moderne » de 1997 a permis à l'armée de renverser le gouvernement de Necmettin Erbakan, accusé de vouloir islamiser la société.

La présence de l'armée, en particulier de l'état-major dans le champ politique est en réalité continue. Même lors de périodes politiques plus calmes, l'institution militaire s'est manifestée. Ainsi, en 2002, une coalition fragile, dirigée par Bülent Ecevit, était au pouvoir. Dans une interview accordée il y a un an environ, un des ministres d'État de ce gouvernement, Husamettin Ozkan, a révélé que lorsque le Premier ministre avait donné à l'époque des signes manifestes de mauvaise santé, les généraux avaient fortement suggéré

---

<sup>16</sup> Les historiens turcs s'affrontent toujours sur ce sujet. Ils se demandent si les dérives autoritaires de Menderes correspondaient à un plan ou si l'exercice du pouvoir a incliné le Premier ministre vers cette tendance.

qu'il le remplace. Même si l'information n'a jamais été véritablement confirmée, ce témoignage illustre le fait que l'interventionnisme de l'armée est récurrent.

### **Le Conseil de sécurité nationale**

Le Conseil de sécurité nationale (*Milli Güvenlik Kurumu* – MGK) a permis à l'armée d'exister institutionnellement, mais aussi et surtout politiquement. Cet organe, qui a été créé dans les années 1960 après le premier coup d'État, a pris une nouvelle dimension dans les années 1990.

Il se réunit mensuellement. Jusqu'en 2003, il intégrait certains généraux de l'armée, le chef de l'État et les principaux ministres du gouvernement. L'instance permettait notamment à l'institution militaire de faire valoir son point de vue, voire même de l'imposer. La Constitution de l'époque demandait en effet au gouvernement de prendre en compte les décisions prises par cet organisme de manière prioritaire dans sa politique.

Il existait donc une sorte de second gouvernement, puissant mais relativement discret. Ce Conseil disposait d'un Secrétariat général doté de 600 à 800 personnels. Pendant de très nombreuses années, le Secrétaire général du MGK a été un militaire. C'est désormais un civil. Les personnels étaient chargés d'« organiser la fusion de la nation turque autour des idéaux d'Atatürk et des idéaux nationaux et d'éliminer ou de neutraliser les opposants ». Ces dispositions, officielles, sont demeurées secrètes jusqu'en 2003. Elles ont été révélées par le quotidien *Radikal*.

La marche vers l'Union européenne a obligé à mettre bon ordre dans le fonctionnement de l'organisme. Le Conseil de sécurité nationale est désormais dirigé par un civil. Les militaires n'y sont plus majoritaires. Son budget a été amputé, ce qui limite sa force.

### **L'intervention dans l'économie**

Les militaires sont très présents dans l'économie du pays. Les matériels devant arriver en dotation leur confèrent dans ce domaine un poids certain. Les besoins en équipements avaient été estimés, en 1997, à 150 milliards de dollars sur trente ans. L'objectif était que les armées turques disposent de 1 000 blindés de 3<sup>ème</sup> génération, de 145 hélicoptères d'attaque, de satellites espions, de moyens de contrôle et d'alerte aéroportés (6 *Awacs*)...

Dès 1998, ces dépenses ont bien évidemment été revues à la baisse. Cette redéfinition des besoins s'est confirmée à partir de 2001, le pays connaissant sa pire récession économique depuis 1945.

Mais depuis 2005-2006, le gouvernement a décidé de relancer un certain nombre de programmes importants, notamment d'hélicoptères. Certains projets sont donc à nouveau très ambitieux et coûteux.

Par ailleurs, la Fondation pour le renforcement des forces armées (TSKGV) permet de soutenir l'industrie de défense du pays. Cette dernière est, dans de nombreux domaines, balbutiante. Mais quatre grands groupes sont en train, sous l'égide de la TSKGV, de fusionner :

- *Roketsan Missiles Industries Inc,*
- *Aselsan Electronics Industry,*
- *Havelsan* (logiciel),

➤ et *Tusas Aerospace Industries* (TAI – aéronautique)

La Fondation est alimentée financièrement par une ponction sur les taxes d'assise du pays, de l'ordre de 3 %. Ce prélèvement a permis de rapporter, en 2005, un milliard de dollars. Les outils financés par la TSKGV représentent entre 15 et 20 % des besoins référencés de l'armée turque.

Enfin, la présence de l'armée dans l'économie du pays est possible grâce au groupe *Oyak*, qui emploie 30 000 personnes. Il est l'un des cinq premiers groupes industriels du pays.

Il s'agit en quelque sorte du fonds de pension des officiers de l'armée. Environ 10 % de leurs soldes sont systématiquement prélevés, de même que 5 % de leurs retraites (ce qui semble un peu paradoxal puisqu'un fonds de pension a souvent pour fonction de compléter les retraites). *Oyak* s'allie avec de vraies entreprises industrielles, notamment étrangères. Le groupe est ainsi présent dans la construction, la chimie, le tourisme et le secteur bancaire. Lorsqu'en 2001, le secteur bancaire s'est écroulé, *Oyak* a été autorisé à racheter un des réseaux bancaires, même si le groupe n'avait aucune compétence particulière dans ce domaine.

Certaines entreprises françaises sont d'ailleurs très bien placées auprès de *Oyak*. Le groupe est ainsi en partenariat avec Renault. La nouvelle *Clio* va bientôt être produite en Turquie. Par ailleurs, environ 200 millions d'euros d'investissements ont été prévus par le groupe français pour les années 2007-2008. *Oyak-Renault* est déjà le *leader* du marché domestique, avec plus de 60 000 véhicules vendus en 2006. Le chiffre d'affaires de l'association est de 2,2 milliards d'euros, dont 80 % d'exportations.

*Oyak* est un groupe puissant et viable. Mais ses partenaires connaissent parfois des problèmes. Il est par exemple associé, dans le domaine des assurances, avec *Axa*. En 2005, cette dernière a dû indemniser, pour 14,5 millions d'euros, des descendants de morts du « génocide » arménien, porteurs d'assurance-vie<sup>17</sup>. À cette occasion, des pressions fortes ont été exercées (en particulier des menaces de *boycott*).

*Oyak* est parvenue à racheter l'aciériste *Erdemir*, entreprise en très bonne santé financière, en battant *Mittal* et *Arcelor*. Peu après, 35 des administrateurs de l'entreprise ont été évincés. *Oyak* a pu utiliser des dossiers à leur sujet, constitués à partir de 1997 par le « groupe Occident », émanation du Conseil de sécurité nationale. Dans ces dossiers, il était fait mention de liens avec l'islamisme, certaines confréries... Pourtant, leurs compétences ne faisaient guère de doute. Cet exemple est révélateur des possibilités qu'offraient les liens entre *Oyak* et l'institution militaire.

### **L'idéologie dans les forces armées**

L'idéologie est très présente dans l'institution militaire. L'armée turque se revendique kémaliste.

L'idéologie kémaliste est difficile à définir. Elle comporte une composante nationaliste, très forte. Elle est par ailleurs une idéologie laïciste. Cette dimension s'est toutefois imposée assez tardivement dans les habitudes de l'armée. Dans les années 1980, après le troisième coup d'État, les militaires ne se formalisaient pas véritablement de certaines dérives. Cette période fut même appelée « la synthèse turco-islamiste ». L'idéologie quasi officielle de ce moment

---

<sup>17</sup> Il s'agissait d'Arméniens, qui vivaient en 1915 dans l'Empire ottoman et qui avaient souscrit des assurances-vie auprès d'Union Vie, rachetée par l'UAP, elle-même désormais composante d'*Axa*.

particulier de l'histoire du pays était un mélange de nationalisme et d'islamisme. Les militaires s'en sont éloignés.

Nous observons par ailleurs un « recentrement » de l'idéologie nationaliste. Elle n'épouse plus nécessairement les formes observables habituellement dans les milieux d'extrême droite turcs. Elle repose désormais beaucoup plus sur un souverainisme « de gauche ». En août 2006, dans son discours introductif, l'actuel Chef d'état-major des armées, le général Yashar Büyükanit, a ainsi repris des thématiques traitées par les revues phares de la gauche souverainiste turque, assez anti-américaine et anti-européenne. Il faisait notamment référence au traité de Sèvres. Ces revues relaient parfois les théories de la conspiration qui sont diffusées dans le pays.

### **La gestion du Kurdistan**

La gestion de troubles au Kurdistan irakien est en fait complexe. La situation dans cette zone est très particulière. Elle est observée avec beaucoup de suspicion par les cercles du pouvoir et les militaires turcs. Entre 2002 et l'intervention militaire américaine de 2003, la frontière a été fermée, contribuant à isoler cette partie de l'Irak. Cette décision avait été prise sur l'insistance de l'état-major. Le passage a depuis été rétabli.

Il existerait des visées irrédentistes de certains cercles nationalistes et militaires turcs sur le Kurdistan irakien. Du pétrole a déjà été découvert dans cette zone. Les gisements exploitables devraient l'être par la société *Genel Enerji*, entreprise faisant partie du conglomérat *Cukurova*, le second de Turquie.

La présence de l'armée turque dans le Kurdistan irakien est plus ou moins permanente. On estime que la force qui y est habituellement déployée est d'environ 1 000 à 1 500 hommes, dotés de quelques blindés. Une opération a eu lieu il y a un mois environ. Elle a permis d'aller frapper les bases du PKK assez profondément dans le territoire irakien. De la sorte, le mouvement a été déstabilisé avant même de déclencher ses traditionnelles offensives de printemps. Je pense toutefois que des affrontements risquent malgré tout d'avoir lieu.

## **2.2 – La Turquie et l'OTAN**

*Intervenant : San Burku, Chef de la section Politique de défense, OTAN*

C'est un véritable plaisir pour moi d'intervenir au cours de cette journée d'études. Je dois toutefois préciser que je ne me m'exprimerai pas en tant que citoyenne turque. Je ne représente pas mon gouvernement. Je suis ici pour vous proposer la vision de l'OTAN, notamment une réflexion prospective sur le rôle futur de la Turquie dans l'Alliance.

### **La Turquie au sein de l'Alliance**

Le rôle de la Turquie au sein de l'Alliance a connu un changement considérable ces vingt dernières années. C'est un constat connu. Cette évolution se prolonge encore à l'heure actuelle.

La Turquie a rejoint l'Alliance en 1952. Cette adhésion traduisait un choix stratégique, celui du rattachement au « bloc » occidental dans les premiers temps de l'après-Seconde Guerre mondiale. Durant la Guerre froide, le pays fut ainsi l'allié ayant la plus longue frontière avec l'Union soviétique. Il fut un pilier essentiel de ce qui était appelé à l'époque « le flanc Sud » de l'OTAN. Les plans de l'Alliance pour protéger la Turquie étaient notamment fondés sur un scénario d'attaque des forces du bloc soviétique.

Avec la fin de la Guerre froide, l'environnement stratégique a considérablement évolué. Il continue de le faire. Différents éléments en attestent :

- L'Otan a intégré des membres de l'ancien Pacte de Varsovie.

L'Alliance a par ailleurs mis en place des partenariats avec certains anciens membres de l'URSS.

- Pour la première fois, l'OTAN a assumé dans les Balkans une opération militaire en dehors du contexte de la défense collective contre l'Union soviétique.
- Pour la première fois, la clause de défense collective (article 5 du Traité) a été utilisée, non dans une situation du type de la Guerre froide, mais après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 qui ont frappé les États-Unis.

En Afghanistan, les troupes de l'Alliance sont impliquées dans une situation très dégradée, où elles doivent simultanément assurer des missions de combat et des fonctions de stabilisation et de reconstruction.

Dans l'ère de l'après-Guerre froide, l'OTAN et bien évidemment la Turquie sont conscientes que l'évolution du monde est difficilement prévisible et que les menaces sont très largement transnationales, alors que les réponses pour préserver la sécurité ne peuvent être fragmentées.

La *Comprehensive Political Guidance*, adoptée par l'Alliance en 2006, complète son *Strategic Concept* de 1999. Ces deux documents dépeignent certaines des caractéristiques de l'environnement mondial actuel. Ils affirment que le terrorisme, phénomène qui croît et qui prend une forme globale, et que les armes de destruction massive sont devenus les principales menaces pour l'Alliance au cours de ces 15 dernières années. Ils listent également les principaux challenges et risques pour l'OTAN :

- l'instabilité causée par des États « en faillite » ou en train de s'écrouler ;
- les crises et conflits régionaux ;
- la disponibilité croissante d'armements conventionnels sophistiqués ;
- la mauvaise utilisation de technologies émergentes ;
- l'interruption des flux de ressources vitales.

La Turquie a également identifié les mêmes risques. Il est donc possible d'affirmer que les perceptions des menaces de l'OTAN, prise dans son ensemble, et de la Turquie sont très proches.

### **La perception turque de l'OTAN**

Les officiers turcs ont fréquemment affirmé que le pays n'avait pas bénéficié des « dividendes de la paix » après la fin de la Guerre froide, comme certains de ses alliés. La Turquie a considéré que son positionnement géographique lui fournissait de nombreuses opportunités – comme il l'a été confirmé lors de la table ronde précédente – mais engendrait également de véritables défis. Elle est en effet très proche de zones instables, connaissant des turbulences : le Moyen-Orient, le Caucase, les Balkans, la mer Noire et le bassin méditerranéen. Elle est notamment voisine de l'Irak, État dans lequel la situation sécuritaire est très précaire. Par ailleurs, le PKK attaque fréquemment la Turquie à partir du Nord de ce pays.

La Turquie considère qu'elle doit maintenir une véritable capacité de dissuasion. C'est pourquoi elle attache une importance particulière à l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord,

bien qu'elle comprenne que la priorité soit actuellement la mise en place de forces projetables, capables de remplir des missions loin de leurs territoires nationaux. Le pays n'est d'ailleurs pas seul lorsqu'il souligne l'importance de l'article 5 du traité. Les nouveaux États membres de l'OTAN ressentent également la nécessité de cette obligation de solidarité.

Je pense que l'OTAN continue d'être importante pour la Turquie pour d'autres raisons. Tout d'abord, l'Alliance est un forum transatlantique par lequel elle peut chercher à défendre ses intérêts nationaux de sécurité et façonner la sécurité internationale avec ses alliés américains et européens. Elle fournit une structure intégrée exceptionnelle. Ensuite, l'OTAN continue de se transformer pour mieux répondre aux défis du XXI<sup>ème</sup> siècle, tout comme la Turquie.

Dans ce nouvel environnement et pour faire face à ces nouveaux défis, la Turquie n'est plus sur le « flanc Sud » de l'Alliance mais plutôt sa première ligne. Sa situation géographique et géopolitique unique, ses liens culturels et économiques forts avec des zones d'intérêts stratégiques pour l'OTAN, son rôle de producteur de sécurité dans la région (mais également au-delà), sa position de nation de transit énergétique et ses capacités militaires en font un allié clé.

### **Le rôle actuel de la Turquie au sein de l'OTAN**

#### ➤ Le soutien de l'élargissement

La Turquie a été l'un des membres les plus ouverts à l'élargissement de l'OTAN. L'accession de nouveaux adhérents est perçue comme permettant la constitution d'un espace continu de démocratie et de sécurité en Europe.

#### ➤ Le renforcement des partenariats

De même, l'augmentation du nombre de partenariats de l'OTAN intéresse globalement la Turquie. Dans la lignée de sa politique étrangère traditionnelle, cette dernière a établi, durant les dernières décennies, des relations de coopération avec les pays de la région dans laquelle elle s'insère. Certaines de ses relations bilatérales chevauchent jusqu'à un certain niveau les différents partenariats que l'OTAN a construits. Ceci peut être vu comme un élément de renforcement mutuel.

Les partenariats de l'Alliance ont donné notamment naissance au Conseil OTAN-Russie (COR)<sup>18</sup>, à la Commission OTAN-Ukraine<sup>19</sup> et au Conseil de Partenariat Euro-Atlantique (CPEA)<sup>20</sup>. Ils incluent notamment le Partenariat pour la paix (PPP)<sup>21</sup>, le Dialogue méditerranéen<sup>22</sup> et l'Initiative de coopération d'Istanbul<sup>23</sup>.

---

<sup>18</sup> NDLR – Les relations OTAN-Russie ont officiellement débuté en 1991, lorsque Moscou est devenue membre du Conseil de Coopération Nord-Atlantique (CCNA), rebaptisé en 1997 Conseil de Partenariat Euro-Atlantique. La Russie a par la suite adhéré au Partenariat pour la paix en 1994. En 1997, l'Acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la Fédération de Russie est devenu le fondement formel des liens. Il a conduit à l'élaboration d'un programme bilatéral de consultation et de coopération, réalisé dans le cadre du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie. Les potentialités de l'outil n'ont toutefois pas pu être exploitées, notamment à cause de la campagne aérienne menée par l'OTAN au Kosovo. En 2002, avec la création du Conseil OTAN-Russie, les relations ont pu bénéficier d'un nouvel élan. Il s'agissait notamment, dans le contexte des attentats du 11 septembre 2001, de mettre en place des actions coordonnées pour faire face aux menaces communes.

<sup>19</sup> NDLR – Depuis 1997, l'OTAN entretient avec l'Ukraine un dialogue intensifié grâce à la Commission OTAN-Ukraine. Cette relation bénéficie d'un partenariat spécifique. Sa charte constitutive est centrée sur la coopération militaire et les réformes de défense.

<sup>20</sup> NDLR – Le Conseil de Coopération Nord-Atlantique a été créé en décembre 1991. Il s'agissait d'une réponse à la fin de la Guerre froide, prenant la forme d'un forum de consultation et de coopération entre les membres de l'OTAN et leurs pays partenaires, notamment ceux issus de l'ancien Pacte de Varsovie. En 1997, le CCNA a été

La Turquie a participé à la mise en place de l'Initiative pour l'Europe du Sud-Est (IESE). Elle a également milité pour le déploiement de la Brigade du Sud-Est européen (SEEBRIG) en tant qu'élément de l'aide apportée par l'OTAN à la reconstruction de l'Afghanistan. Il s'agit d'un des exemples du rôle joué par la Turquie dans le renforcement des partenariats de l'Alliance.

Le pays a également été une sorte de mentor pour certains partenaires de l'OTAN, notamment des États du Caucase, des Balkans et d'Asie centrale. Elle les a aidés à mettre en pratique utilement le dialogue politique lié aux programmes de coopération en matière de défense que l'Alliance leur avait proposés.

La Turquie a également aidé à la création du Centre d'entraînement du PPP et du Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme à Ankara<sup>24</sup>.

---

remplacé par le Conseil de Partenariat Euro-Atlantique. Cette instance a été créée pour favoriser la transparence et instaurer le dialogue par le biais de consultations régulières sur des activités de coopérations pratiques. Des réunions ont notamment lieu au niveau des ministres de la Défense et des Affaires étrangères, mais également au niveau des Chefs d'état-major.

<sup>21</sup> NDLR – Le Partenariat pour la paix est un programme de coopération bilatérale concrète entre chaque pays partenaire et l'OTAN. Il permet donc à ses États de construire une relation individualisée avec l'Alliance, en choisissant notamment les priorités de coopération. Le PPP a pour fonction d'accroître la stabilité, de faire diminuer les menaces pour la paix et de renforcer la sécurité entre les pays partenaires et l'OTAN, ainsi qu'au sein des pays partenaires. Il permet notamment de développer des mécanismes pour que ceux-ci soient progressivement aptes à mettre sur pied des forces capables d'opérer avec celles de l'OTAN lors d'opérations conjointes.

<sup>22</sup> NDLR – Le Dialogue méditerranéen a été lancé en 1994 à l'initiative de l'OTAN. Il traduit institutionnellement l'idée, qui s'est développée après la fin de la Guerre froide, que la sécurité de l'Europe est étroitement liée à la sécurité et la stabilité en Méditerranée. Il a été conçu pour compléter et renforcer d'autres actions concertées, comme le processus de Barcelone et l'Initiative méditerranéenne de l'OSCE.

Il fonctionne essentiellement sur une base bilatérale (OTAN + le partenaire), en particulier aux niveaux des ambassadeurs et des opérationnels. Mais des réunions multilatérales se tiennent également régulièrement. C'est au Groupe de coopération méditerranéenne qu'incombe la responsabilité générale du Dialogue. Tous les partenaires se voient offrir la même base de coopération et de discussion avec l'Alliance. Mais les pays participant sont libres de définir l'étendue et le degré de leur participation. Un programme de travail est annuellement défini, qui prévoit notamment des séminaires et des ateliers au niveau diplomatique et parfois des exercices conjoints OTAN/ membre(s) du PPP au niveau militaire.

Le Dialogue méditerranéen réunit à l'heure actuelle l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie.

<sup>23</sup> NDLR – Lancée au sommet de l'Alliance organisé à Istanbul en juin 2004, cette initiative vise à offrir des coopérations bilatérales pratiques aux pays du Moyen-Orient élargi dans le domaine de la sécurité. Elle concerne en premier lieu les États du Conseil de coopération du Golfe : Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

L'Initiative repose sur une liste d'activités couvrant six domaines différents, parmi lesquels les pays font leur choix :

- la réforme de la défense, l'établissement des budgets de défense, la planification de la défense et les relations civilo-militaires ;
- la coopération militaire visant à favoriser l'interopérabilité (participation à des exercices conjoints, activités de formation et d'entraînement communes) ;
- la coopération dans la lutte contre le terrorisme ;
- la coopération aux actions de l'Alliance de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive ;
- la coopération à la sécurisation des frontières (terrorisme, armes légères et trafics illicites) ;
- l'établissement de plans civils d'urgence.

<sup>24</sup> NDLR – Le concept de Centre d'entraînement du Partenariat pour la paix a été approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord du 16 novembre 1998. Il souligne l'importance conférée à l'entraînement et la formation dans

➤ Les opérations et missions

Les opérations de l'OTAN concernent les Balkans (Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Macédoine), l'Afghanistan – une des plus importantes à l'heure actuelle – et la mer Méditerranée (opération *Active Endeavour*, qui permet le développement du volet naval de la lutte contre le terrorisme par l'escorte de navires, des patrouilles et d'éventuels arraisonnements).

En réponse au tremblement de terre de 2005 au Pakistan, l'OTAN a acheminé une quantité significative d'aide matérielle vers le pays et a envoyé des équipes médicales et d'ingénieurs.

Enfin, l'OTAN a également une mission d'entraînement des officiers de l'armée irakienne, complémentaire d'autres efforts de formation de l'Alliance ou d'alliés, dans le pays comme au dehors.

La Turquie apporte un soutien à toutes ces missions. Elle y contribue de manière significative. Elle est notamment impliquée actuellement dans les principales opérations de l'OTAN (KFOR, ISAF), pour lesquelles elle fournit 1 500 hommes.

La Turquie a dirigé à deux reprises l'ISAF. Actuellement, elle assume conjointement avec la France et l'Italie – sur la base d'une rotation – le commandement du *Regional Command* de Kaboul. Elle a notamment le commandement d'une *Provincial Reconstruction Team* dans la province du Wardak. Hikmet Çetin, ancien porte-parole du Parlement et ancien ministre turc, a été le Haut représentant civil de l'OTAN en Afghanistan entre 2003 et 2006.

Une grande partie de l'aide acheminée vers l'Afghanistan après le tremblement de terre de 2005 a transité par la base aérienne turque d'Incirlik. La Turquie a ainsi fourni une aide considérable au transport aérien.

Elle est par ailleurs un contributeur majeur de l'opération *Active Endeavour*.

Enfin, il faut souligner que la Turquie participe à la politique aérienne de l'Alliance dans les États baltes et la Slovénie.

Les forces turques participent également à de nombreuses missions de police ou militaires des Nations Unies, même s'il agit d'actions en dehors du cadre de l'OTAN.

L'Alliance met un accent particulier à développer une « approche compréhensive » des défis sécuritaires. Cette expression signifie une méthode prenant en compte la complexité des missions et des situations de crise. Cette méthode associe intervenants militaires et civils. Ils agissent de manière concertée pour atteindre les objectifs définis par la communauté internationale. Cette « approche compréhensive » nécessite une coopération étroite entre les organisations internationales.

Dans ce cadre, les relations entre l'OTAN et l'UE ont une importance particulière. Les possibilités de coopérations étroites existent. Dans tous les cas, nous devons utiliser de manière coordonnée et donc plus efficace les analyses produites par ces deux acteurs, car elles sont véritablement excellentes. Dans le but de maximiser les ressources des membres des deux organisations, nous avons très largement imbriqué leurs commandements. Nous devons toutefois toujours nous assurer de l'interopérabilité, car l'OTAN et l'UE développent des

---

le cadre du Partenariat. Les installations nationales désireuses d'acquérir le statut de Centre d'entraînement PPP en font la demande à l'OTAN. Une équipe – composée de représentants du Secrétariat international, de l'état-major militaire international et des grands commandements – en fait l'examen. La reconnaissance officielle du statut fait l'objet d'une décision du Conseil.

Le Centre d'Ankara a été inauguré en 1998. Il propose notamment des formations aux membres du Partenariat et les aide à obtenir les niveaux d'interopérabilité nécessaires pour participer à des opérations ou des exercices dirigés par l'OTAN.

capacités pour le futur. Il faut que nous soyons certains que ces capacités sont conçues, sur le long terme, dans la même optique.

Par ailleurs, les relations OTAN-UE renforcent bien évidemment le lien transatlantique.

La Turquie est clairement intéressée par ces dimensions, en tant que membre clé au sein de l'OTAN, État négociant son entrée dans l'Union européenne et allié contribuant aux missions européennes.

Il existe toutefois des difficultés. Une de celles-ci est la différence de perception sur ce que doivent être les relations entre les deux organisations. Un autre point posant problème est la prise en compte des alliés de l'OTAN non membres de l'UE et celle des États membres de l'Union ne participant pas à l'OTAN. Pour surmonter ces difficultés, il existe clairement le besoin d'une approche constructive, fondée sur des efforts diplomatiques. Il faut souligner qu'il s'agit d'un problème pour les deux organisations.

➤ La transformation des outils de défense

L'OTAN a des missions plus nombreuses et plus exigeantes. Elle a besoin de forces capables de se déployer très rapidement mais de demeurer si nécessaire longtemps sur le terrain. La responsabilité collective des membres de l'OTAN en matière de défense continuera. L'Alliance cherche donc de nouvelles voies pour être capable de traiter les menaces du XXI<sup>ème</sup> siècle : terrorisme, armes de destruction massive, cyber-attaques, sécurité énergétique. Le principal défi pour l'OTAN est en fait de répondre avec efficacité à tous ces défis simultanément.

La Turquie a évidemment un rôle important à jouer dans ces initiatives. Elle contribue à la *NATO Response Force* (NRF). Un quartier général de déploiement rapide a été implanté à Istanbul (basé au 3<sup>ème</sup> corps d'armée turc). Le commandement de la composante Air des nouvelles structures modernisées de l'OTAN a également été installé à Izmir. La Turquie participe au travail de l'OTAN permettant d'aider les alliés à accroître « l'employabilité, la déployabilité et la disponibilité » de leurs forces.

À travers tous ces efforts, le pays espère également améliorer sa propre capacité à soutenir les opérations de l'OTAN et à y participer.

La Turquie soutient par ailleurs l'agenda pour faire face aux nouvelles menaces, en particulier le terrorisme.

En conclusion, il convient donc de rappeler que la Turquie est un membre important de l'Alliance, qui est résolument tourné, comme les autres alliés, vers la préparation du sommet célébrant ses 60 ans d'existence.

### **2.3 – La Turquie et le Moyen-Orient : entre puissance et médiation** *Intervenant : Dorothee Schmid, Responsable du programme Turquie contemporaine, IFRI*

Bien que cette table ronde traite des questions de sécurité, mes propos porteront plutôt sur la diplomatie, même si celle-ci ne domine généralement pas le système relationnel qui s'est mis en place entre les acteurs de la région.

Les rapports entre la Turquie et son environnement proche et moyen-oriental constituent un sujet passionnant car il est caractérisé par une sorte de flou permanent. Il existe tout d'abord un problème de délimitation. Nous pouvons notamment nous demander si la Turquie est un

État du Moyen-Orient. Sur cette question, j'adhère au processus de construction identitaire turc et considère qu'effectivement le pays n'en fait pas partie.

Cette région – comme la lecture des journaux nous le montre tous les jours – est assez instable. La Turquie s'y retrouve dans une position d'intermédiaire entre un Occident, qui se perçoit encore en confrontation – dans une vision huntingtonienne du monde –, et un Orient aux situations mouvantes. Pour Ankara, les équilibres sont donc difficiles à établir et à maintenir.

### **Entre puissance et médiation**

Il est possible d'appréhender ce sujet uniquement à partir des fondamentaux géopolitiques, d'une vision « réaliste » (au sens des relations internationales) de la région. Il s'agit alors de prendre en compte les ressources dont les acteurs disposent et qu'ils doivent se partager, leurs potentiels militaires réciproques (« combien de divisions ? »), leurs situations géographiques les uns par rapport aux autres... D'une certaine manière, les interventions précédentes ont déjà apporté de nombreux éléments dans ces différents domaines.

Mais il est également possible d'adopter une grille de lecture plus constructiviste et même plus culturaliste, en estimant que la Turquie a un rapport spécial au Moyen-Orient. Du temps de l'Empire ottoman, cette région lui a en effet appartenu. Plus globalement, elle fait partie de sa zone d'influence. Aujourd'hui encore, la diplomatie turque hésite en permanence entre une posture d'influence (et même une volonté de présence sur le terrain) et une stratégie de retrait, consistant notamment à montrer que le pays constitue une frontière du Moyen-Orient.

Le rapport de la Turquie au Moyen-Orient est marqué par le double mouvement historique de la conquête et de la perte. Le traumatisme des années 1920, de la fondation du pays, est donc à double sens :

➤ La volonté de construction d'une identité turque neuve

Elle correspond, dans une assez large mesure, à un retrait turc de l'Orient. Cette nouvelle identité s'est en effet construite en grande partie en opposition à l'héritage arabo-islamique (introduction de l'alphabet latin, volonté de contrôler le rapport entre État et religion, fascination pour la modernité telle qu'elle était conçue par les régimes occidentaux des années 1920...).

➤ La nostalgie de la présence

La volonté d'exercer un rôle au Proche comme au Moyen-Orient demeure.

La Turquie partage ainsi avec la France une « psychologie » d'ancien empire colonial. Dans l'hexagone, on ne perçoit pas bien cette similitude. La différence principale est qu'Ankara n'a pas décidé de sa décolonisation. Elle lui a été imposée.

Aujourd'hui, le Moyen-Orient est perçu par la Turquie à la fois comme une région porteuse de menaces mais également d'opportunités. C'est une zone dans laquelle les conflits géopolitiques se multiplient. Certains concernent directement le pays.

Avec la Syrie, un conflit de frontière existait, chacun des deux États revendiquant le Hatay / Sandjak d'Alexandrette. Par ailleurs, un différend perdure sur le contrôle des ressources en eau. Le rapport entre les deux pays a ainsi été très largement militarisé jusqu'en 1999, année durant laquelle la guerre fut proche.

De même, la question kurde a justifié l'emploi de méthodes violentes. Il s'agit pour les Turcs d'un danger externe et interne. Cette situation conflictuelle permet notamment à certaines tendances politiques d'entretenir le fantasme de la projection en dehors des frontières du pays.

Dans ce contexte, la Turquie cherche à promouvoir un équilibre des forces, dans lequel elle puisse jouer le rôle d'une puissance. Cette ambition est probablement à l'origine du partenariat stratégique avec Israël, signé en 1996. À l'époque, il avait été en partie conçu comme une tentative d'intimider les Syriens au moment où les relations étaient très mauvaises.

Mais Ankara essaie également de se poser en médiateur dans la région sur un certain nombre de dossiers conflictuels. La diplomatie d'Atatürk, dans les années 1930, était fondée sur une obsession de l'équilibre. Il existe une continuité par rapport à cette époque. La Turquie est consciente qu'elle est caractérisée par une fragilité géopolitique intrinsèque depuis sa fondation. Elle cherche donc à éviter que les crises autour d'elle ne dégénèrent. Au-delà, elle veut parfois se poser en médiateur indépendant.

C'est notamment le cas dans le conflit israélo-palestinien. Régulièrement, la ligne politique adoptée par Ankara est d'affirmer que la Turquie s'entend bien avec les deux protagonistes, qu'elle s'est réconciliée avec la Syrie au cours des dernières années et que donc elle pourrait être un médiateur idéal. Ce discours est en réalité assez bien reçu par Israël et l'Autorité palestinienne. Ainsi, lorsque la diplomatie palestinienne fait des tournées dans la région et dans les pays de l'Union européenne, elle demande à Ankara de jouer un rôle modérateur vis-à-vis du Hamas et de s'impliquer dans la réconciliation inter-palestinienne. En Israël, la Turquie est toujours décrite comme le grand pays musulman non-arabe laïc, c'est-à-dire un allié potentiel contre des voisins arabes belliqueux.

Régulièrement, la Turquie fait donc savoir qu'elle est prête à offrir ses bons offices. Je ne suis pas certaine de l'effectivité de ce positionnement. Mais sur certains points ponctuels, cette médiation peut jouer un rôle en temps de crise.

La relation entre la Turquie et l'Iran est un autre exemple de cette politique. Cette relation se construit depuis quelques années à partir de liens économiques. Elle est donc essentiellement envisagée sous cet angle, en particulier dans le domaine énergétique. Aujourd'hui, Ankara insiste toujours sur le fait que la solution au problème de l'éventuelle prolifération iranienne doit être diplomatique.

Avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP, des débats se sont développés autour de l'idée que la politique turque allait significativement évoluer, passant d'un paradigme kémaliste à un paradigme « islamo-conservateur démocrate ». Pour certains, elle allait s'inspirer des réflexions d'Ahmet Davutoglu, Conseiller spécial d'Erdogan sur les questions internationales. Celui-ci s'est particulièrement intéressé au renouvellement des rapports que la Turquie entretient avec ses voisins du Moyen-Orient. Les idées souvent avancées étaient que le pays allait développer une politique systématiquement pro-musulmane, qu'il allait revenir en Asie centrale et, plus généralement, qu'il allait appliquer un « néo-ottomanisme ».

En fait, les rapports ont été gérés de manière subtile et équilibrée. La réconciliation avec la Syrie est effectivement une grande réussite de ces dernières années. Ahmet Davutoglu y a

travaillé lui-même. Mais le rapport avec Israël n'a pas été fondamentalement altéré, même si des petites crises ont parfois éclaté entre les deux pays<sup>25</sup>.

La diplomatie turque semble se construire à partir de trois niveaux d'influence, qui connaissent parfois des tiraillements :

- le gouvernement (et il faut sans doute considérer que les responsables de la diplomatie sont partiellement autonomes au sein de cet ensemble),
- l'armée,
- et les hommes d'affaires.

Tous ces acteurs jouent un rôle dans la politique moyen-orientale de la Turquie. Les tiraillements entre eux ont notamment été perceptibles sur le cas du conflit israélo-palestinien. Le consensus qui est finalement apparu sur ce dossier tient sans doute au fait qu'il n'y ait pas d'intérêt vital en jeu pour le pays.

Le traitement des problèmes de sécurité au Kurdistan est une autre illustration de ces frictions. Les observateurs se sont notamment interrogés sur la manière dont la décision d'intervenir militairement avait été prise puis agréée par le gouvernement.

Les questions du déploiement de la FINUL 2 au Liban et de l'éventuelle participation de soldats turcs avaient également suscité des divergences entre certains partis politiques, le gouvernement et l'opinion publique.

### **Les problèmes que pose la relation au Moyen-Orient dans la perspective de l'adhésion**

La politique étrangère va devenir un dossier important dans le cadre des discussions sur l'adhésion du pays à l'Union européenne. Aujourd'hui, la PESC et la PESD sont encore en devenir. Mais il s'agit sans doute d'un des éléments sur lequel la Turquie pourrait théoriquement apporter beaucoup à l'UE. C'est d'ailleurs un des arguments souvent utilisés par les « avocats » de la candidature turque.

L'IFRI est engagé dans une réflexion avec des chercheurs du *Think Tank* stambouliote TESEV sur la question de la convergence (ou de la divergence) de la politique étrangère turque avec les politiques étrangères communes européennes. Il ressort notamment des données quantitatives recueillies que la diplomatie d'Ankara s'aligne effectivement assez largement sur les positions communes européennes. Mais ces dernières ne sont toutefois pas très significatives au regard des rapports de force internationaux.

Le voisinage du Moyen-Orient, en particulier de l'Irak, est l'un des paramètres qui va en réalité le plus complexifier la candidature turque. La situation sécuritaire en Irak a des effets sur la stabilité interne de la Turquie et sur le modèle de gouvernance mis en place entre l'armée et le gouvernement.

Faire entrer la Turquie dans l'Union européenne donnerait à l'UE des frontières avec des pays qui sont considérés comme des États dangereux (« voyous ») ou « en faillite » : l'Iran, l'Irak et la Syrie. Il s'agit d'un argument fréquemment proposé par les adversaires, français notamment, de cette entrée.

---

<sup>25</sup> En janvier de cette année, un différend turco-israélien est apparu sur la question des incursions de Tsahal dans Gaza.

Ankara cherche à l'inverse à faire valoir qu'elle pourrait avoir un rôle positif d'intermédiaire, de passerelle dans les relations Est-Ouest. Elle se pose en interface entre l'UE et son voisinage du Moyen-Orient, alors que les Européens voudraient plutôt en faire une zone tampon. L'argumentaire américain repose également sur cette idée d'une Turquie servant de pont. La diplomatie turque y a recouru lorsqu'elle s'est engagée, avec le gouvernement espagnol, dans le travail sur l'Alliance des civilisations, qui permettrait de favoriser le dialogue interculturel entre l'Occident et le monde islamique<sup>26</sup>.

Plusieurs dossiers ont une implication sur les rapports entre la Turquie et l'Europe :

➤ La participation turque à la FINUL

Elle a été appréciée. Il s'agit incontestablement d'un élément à verser à l'actif du pays dans le cadre des négociations avec l'Union européenne. Mais les Européens ne semblent toutefois pas encore prêts à travailler avec les Turcs sur la question israélo-palestinienne.

➤ Les questions énergétiques

Elles constituent un dossier très ambigu. La Turquie est en effet au milieu d'une région concentrant 70 % des réserves d'hydrocarbures du globe. Elle se pose en « corridor » et même en « hub » énergétiques. Mais en réalité le pays a lui-même une très forte demande énergétique. Il partage les problèmes des Européens dans ce domaine. Il voudrait toutefois conserver une marge de manœuvre, pour faire de cette question un atout dans la négociation avec l'UE. Il ne se perçoit donc pas encore complètement comme partie à la définition d'une politique énergétique commune.

➤ Les questions nucléaires

Il est très difficile de savoir comment vont évoluer dans le temps les questions du nucléaire civil et de la prolifération. La Turquie est plutôt préoccupée par le cas iranien. Elle veut obtenir de bons accords énergétiques avec Téhéran, y compris en vendant son savoir-faire dans la gestion des installations énergétiques. Mais il est très complexe de connaître les conséquences à moyen terme que pourrait avoir l'accès de l'Iran à la capacité nucléaire militaire sur la réflexion stratégique turque.

➤ Le contrôle des frontières

Il s'agit d'une autre thématique particulièrement importante pour les Européens. Ce contrôle concerne les flux migratoires mais également les trafics. Personne à l'extérieur du pays ne sait très bien comment fonctionne réellement la frontière turque.

Une école d'universitaires turcs réfléchit sur la notion de *soft power*, en expliquant que leur pays entretient une relation plutôt ouverte avec les pays qui l'entourent. En réalité, cette vision est critiquable puisqu'il existe des conflits avec certains États limitrophes et que des

---

<sup>26</sup> NDLR – Initiative lancée en septembre 2004 par l'Espagne, l'Alliance des civilisations a été reprise puis officialisée par l'ONU en 2005. Son premier forum, qui s'est tenu en janvier 2008 à Madrid, a permis de réunir environ 350 personnalités en provenance d'une soixantaine de pays, représentant la politique, la culture, les médias, l'économie et les religions. Les séances de travail, en groupe restreint comme en assemblée plénière, ont été l'occasion de débattre de questions aussi diverses que le rôle des médias dans le dialogue interculturel, les enjeux et les défis que doivent relever les dirigeants religieux en tant qu'instruments de paix ou encore les opportunités que le multiculturalisme peut offrir au monde de l'entreprise. À cette occasion, certaines initiatives concrètes ont été annoncées.

Le Forum a également accueilli une réunion de dialogue politique de haut niveau, à laquelle ont assisté la quasi-totalité des 70 pays et des 13 organismes internationaux membres du Groupe des amis de l'Alliance des civilisations.

Le forum suivant sera réuni en 2009 à Istanbul.

pans de frontière sont fermés. Mais ces intellectuels affirment que la Turquie pourrait être un élément essentiel du *soft power* européen, car elle pourrait contribuer à détendre la relation entretenue par l'Union avec l'ensemble des voisins.

À l'inverse, les Britanniques cherchent à appuyer la candidature turque en affirmant que la Turquie va contrôler la frontière avec le Moyen-Orient, parce qu'elle dispose d'une armée capable de le faire, habituée à ce type de missions.

Sur l'ensemble de ces dossiers, nous constatons que la question du Moyen-Orient n'est pas l'atout le plus évident de la négociation entre la Turquie et l'Europe.

### **Le projet d'Union de la Méditerranée et la Turquie**

La manière dont les Turcs vont s'insérer ou non dans l'initiative française, devenue européenne, peut être un test pour Ankara. Le dossier a été écarté, transformé et enfin assimilé au processus de Barcelone. Finalement, il n'est plus exclusivement français. On peut donc postuler que la Turquie a désormais davantage intérêt à s'y insérer.

Dès l'origine, il existait de nombreuses préventions turques, dues au fait que le Président français avait présenté ce projet comme une alternative à l'adhésion à l'UE. Cette idée ressortait clairement dans le premier discours de présentation de l'Union pour la Méditerranée à Toulon. Depuis décembre, l'initiative a toutefois beaucoup évolué. Sous l'influence combinée de l'Espagne et de l'Italie notamment, la France a admis qu'il fallait découpler la question de l'adhésion turque de celle de cette nouvelle forme de coopération euro-méditerranéenne.

En réalité, la Turquie n'a pas d'appétence particulière pour l'espace méditerranéen. Elle a développé une perception très stratégique de cet espace. Cette attention concerne essentiellement l'Est du bassin (conflit concernant Chypre, question israélo-palestinienne, rapport avec la Grèce). Ankara ne considère donc pas nécessairement que la Méditerranée soit une zone d'opportunités économiques significatives, en particulier en comparaison avec le Moyen-Orient.

En revanche, la Turquie participe volontiers à des initiatives méditerranéennes si elles viennent de partenaires importants et si elles peuvent servir ses intérêts, en particulier la faire valoir comme puissance indépendante. L'attitude turque est donc très pragmatique. Ankara est ainsi très active dans le dialogue méditerranéen de l'OTAN. Elle a évolué sur le partenariat euro-méditerranéen, pour lequel existait une véritable réticence initiale. Depuis l'entrée en négociation pour l'adhésion, les Turcs sont plus participatifs dans EUROMED.

La Turquie a aujourd'hui besoin d'établir des points de contact avec la France pour assouplir la position officielle de Paris sur son adhésion. C'est un dernier point qui peut faire penser que les dirigeants turcs ne seront pas forcément des opposants à la hauteur d'Angela Merkel sur le dossier de l'Union pour la Méditerranée. L'idée est que la possibilité de se rapprocher de la France sur certains dossiers doit être gardée en réserve.

Vu l'état de la région, le Moyen-Orient semble plutôt être aujourd'hui une faiblesse qu'un atout pour la Turquie. Mais le pays est toutefois parvenu à s'imposer comme une puissance intermédiaire dans cette zone. Il pourrait certainement être un partenaire utile pour les Européens sur plusieurs dossiers, durant la période des négociations puis éventuellement en tant que membre de l'UE. Il jouerait un rôle central dans la définition d'une politique européenne vis-à-vis du Moyen-Orient.

Mais il existe aujourd'hui un problème de lisibilité et de continuité de la ligne diplomatique turque. Le pays a en effet adopté une stratégie très pragmatique et réactive, qui est parfois désordonnée. Cette diplomatie est notamment confrontée en permanence à l'urgence sur les dossiers du Moyen-Orient.

## **2.4 – Débat avec la salle**

### **Questions**

- Quelle est la réflexion de l'état-major général de l'armée turque à l'égard des rapports du pays avec la Grèce ?
- Quelle est la réflexion de l'état-major général sur le problème chypriote ?
- La Turquie entretient une relation stratégique très étroite avec Israël. Ce lien influence-t-il l'image de l'OTAN dans les pays arabes ?

### **Réponse d'Éric Biegala**

Connaître précisément les réflexions développées par l'état-major est évidemment extrêmement difficile. Les contacts que j'avais il y a quelque temps au sein de ces cercles – mais qui sont désormais décédés – n'analysaient pas le « théâtre » grec sans prendre en considération le « théâtre » chypriote, que ce soit en termes diplomatiques ou militaires.

Il semble que les choses évoluent depuis un certain temps. À Ankara, des personnalités ont ainsi évoqué le besoin d'une certaine souplesse. Par ailleurs, lors du référendum ayant eu lieu à Chypre, les Turcs ont fait des efforts, alors que la partie chypriote grecque a ralenti au maximum le processus. Celle-ci était restée assez largement sur ses positions, qui ont d'ailleurs très peu évolué depuis 1974.

La présence militaire à Chypre – qui demeure relativement importante – est un élément qui devrait pouvoir être partiellement négocié, compte tenu de l'existence de dispositions particulières dans certains accords militaires sur l'Égée. Des évolutions sont possibles. Je pense notamment que cette présence n'est pas véritablement nécessaire. Elle pourrait facilement être réduite. Elle est utilisée en réalité dans une optique de marchandage. Les décisions qui la concernent (transfert ou disparition d'unités, retrait de certains équipements, délocalisation de bases...) sont symboliques. Mais elles comptent.

Les militaires des deux camps ont cherché à organiser des manœuvres communes, notamment aériennes, autour de la mer Égée. Les précédentes tentatives (en particulier en 1998) ont toutefois échoué. Une volonté d'ouverture semble donc se développer dans les états-majors. Ceux-ci seraient prêts, dans une certaine mesure, à mettre sur la table certains dossiers. À l'heure actuelle, 97 % de la partie turque de l'île sont considérés comme des terrains militaires. Seuls 3 % sont définis comme des zones touristiques. Cette proportion est un élément, symbolique, qui peut par exemple être modifié. Ce type de décision appartient à l'état-major.

### **Réponse de San Burku**

D'autres problèmes ont plus d'impact sur la perception de l'OTAN au Moyen-Orient que la relation Turquie-Israël. Par ailleurs, d'autres membres majeurs de l'Alliance ont des liens étroits avec l'État hébreu, en particulier les États-Unis.

Lorsque vous parlez avec des représentants des pays du Moyen-Orient, vous comprenez qu'avoir actuellement la Turquie au sein de l'OTAN est un facteur d'atténuation des jugements. Ankara participe à l'organisation de conférences. Elle entretient des relations

bilatérales importantes, dont certaines se développent, avec ces États et l'Autorité palestinienne. Du point de vue otanien, son lien avec Israël n'est donc pas un problème majeur.

L'OTAN a toutefois une position officielle sur le problème du déploiement de forces d'interposition entre Israël et les Palestiniens. L'Alliance considère qu'elle peut organiser ce type de déploiements, à plusieurs conditions : 1/ que le Conseil de sécurité des Nations Unies la mandate dans ce sens par une résolution ; 2/ qu'un accord de paix ait été conclu préalablement entre les autorités palestiniennes et israéliennes ; 3/ qu'elle ait été invitée à le faire par les deux parties.

### **Réponse de Dorothee Schmid**

Pour qualifier l'image de la Turquie au Moyen-Orient, il faudrait utiliser des enquêtes de terrain. Il s'agit en effet d'une question très controversée. Certains analystes affirment que le pays est avant tout perçu aujourd'hui par les décideurs arabes comme un État ayant une alliance stratégique avec Israël et comme un membre de l'OTAN. Pour eux, cela signifie clairement qu'elle est « dans l'autre camp ».

J'ai parlé avec des Palestiniens des initiatives économiques lancées par l'Union des chambres de commerce et des bourses de Turquie (TOBB) pour relancer, avec des partenaires israéliens, la zone industrielle d'Erez à Gaza. Ils me disaient que les Turcs étaient pleins de bonne volonté, mais qu'ils finissaient toujours par faire ce que les Israéliens leur demandaient de faire. C'est le sentiment qui semble prévaloir sur le terrain en Palestine.

L'idée d'une présence militaire turque dans les forces multinationales ne semble pas engendrer de difficultés. C'est le cas pour la participation à la FINUL, même si celle-ci ressemble de plus en plus à une force européenne.

C'est plus le « parapluie » sous lequel cette participation est organisée qui peut poser des problèmes. Par ailleurs, la versatilité de la diplomatie d'Ankara est parfois difficile à comprendre par les protagonistes des conflits. Dans ce cadre, une des questions majeures est de savoir si l'OTAN, en tant qu'organisation atlantique, a une vision politique de la solution au Moyen-Orient différente de celle de l'Union européenne. Les Turcs sont évidemment à la charnière de ces deux institutions. Nous sentons qu'ils sont dans une position dans laquelle l'équilibre est difficile à trouver. Actuellement, l'UE ne se confond pas avec l'OTAN. Elle n'est pas un ensemble exclusivement atlantiste qui s'aligne sur les positions américaines (en particulier au Moyen-Orient).

### **Questions**

- La Géorgie et l'Ukraine, proches d'un point de vue géostratégique, se rapprochent de l'OTAN. La position de Vladimir Poutine, renouvelée avec force par le Président Medvedev il y a quelques jours, sur une intégration possible de ces deux pays au sein de l'Alliance est-elle étudiée par Ankara ?
- Quelle est l'influence actuelle de l'islamisme dans l'armée turque ?
- Les pertes de l'armée turque sont encore relativement faibles, mais augmentent. Ont-elles un impact au sein de l'institution ?
- Comment peut-on travailler en tant que journaliste sur les questions de défense en Turquie ?
- Quel est le point de vue actuel de l'OTAN sur la question de Chypre et le projet d'Union de la Méditerranée ?

- Les plus hauts officiers de l'armée turque ne semblent pas particulièrement motivés à l'idée d'occuper des fonctions importantes dans la structure de commandement de l'OTAN. Comment peut-on expliquer ce phénomène ?
- Le refus turc de laisser transiter la 4<sup>ème</sup> division américaine par son territoire en 2003 a-t-il laissé des séquelles au sein de l'OTAN ?

### **Réponse de San Burku**

La Géorgie et l'Ukraine sont très intéressées à devenir des membres de l'OTAN. Il s'agit d'un véritable choix stratégique de leur part. Avec l'Ukraine, il faut toutefois être prudent car le gouvernement et l'opposition affirment, pour le moment, détenir un nombre équivalent de voix et de soutiens parmi la population. Par ailleurs, l'OTAN n'est pas vraiment populaire dans l'opinion publique. Lorsque nous parlons de l'Ukraine, il faut avoir à l'esprit qu'il s'agit du gouvernement actuel, notamment du Président Youchtchenko.

À l'heure actuelle, la relation entre l'OTAN et ces deux pays est fondée sur ce que nous appelons un Dialogue intensifié. Nous avons donc un plus grand nombre de réunions et un dialogue politique affirmé. Intensifier ce dialogue est très largement perçu comme un prélude, un premier pas vers une intégration au Plan d'action pour l'adhésion (*Membership Action Plan*)<sup>27</sup>. Après la réalisation de ce plan, le pays est généralement considéré comme pouvant recevoir une invitation à être formellement membre. Nous sommes donc au début du processus pour l'Ukraine et la Géorgie. Les nations membres de l'OTAN doivent décider, pour le moment, si ces deux pays doivent être intégrés ou non au Plan d'action pour l'adhésion et non s'ils doivent être invités à adhérer.

Il convient de rappeler que d'autres pays sont actuellement dans la phase du Plan d'action et seront probablement invités à rejoindre l'Alliance au sommet de Bucarest d'avril : la Macédoine, l'Albanie et la Croatie. Les deux premières ont intégré le Plan d'action depuis au moins neuf ans, la dernière depuis 7 ans<sup>28</sup>.

Le Plan d'action pour l'adhésion ne garantit pas en lui-même que l'État qui y participe sera invité à adhérer. Plus encore, il ne garantit pas que cette invitation viendra rapidement.

Cette situation donne donc à la Turquie, comme à tous les autres alliés, l'opportunité et surtout le temps pour réfléchir à cette question. D'après ce que j'en sais, Ankara est assez favorable à permettre à l'Ukraine et la Géorgie d'intégrer le Plan d'action, mais pas immédiatement dès le sommet de Bucarest. Comme d'autres alliés, elle considère notamment qu'il est temps d'étudier les positions de la Russie, qui est apparemment très hostile au franchissement de cette étape. Traditionnellement, la Turquie a toujours été très favorable aux

---

<sup>27</sup> NDLR – Le Plan d'action pour l'adhésion est un programme lancé par l'Alliance atlantique en avril 1999, au sommet de Washington, pour aider les pays candidats à l'intégration dans leurs préparatifs. Il s'inspirait du processus défini pour l'accession de la République tchèque, la Pologne et la Hongrie (qui ont intégré l'OTAN en 1999). Le MAP est fondé sur plusieurs éléments :

- La soumission par les pays candidats de programmes nationaux annuels individuels de préparation à une éventuelle adhésion. Ces programmes portent sur les questions politiques, économiques, militaires, de défense, de ressources, de sécurité et juridiques.

- Un mécanisme de retour d'information par lequel l'OTAN donne ses impressions sur les progrès réalisés. Il comprend la fourniture des conseils d'ordre politique et technique, ainsi que l'organisation de réunions annuelles de tous les membres de l'OTAN avec chacun des candidats.

- Une planification de la défense applicable à chacun des candidats

<sup>28</sup> NDLR – Au sommet de l'Alliance à Bucarest (avril 2008), il a été décidé que le contentieux opposant la Grèce à la Macédoine empêche cette dernière d'entamer les pourparlers d'adhésion à l'OTAN.

élargissements de l'Alliance. C'est actuellement le cas pour la Macédoine, l'Albanie et la Croatie. Je pense qu'elle perçoit également positivement les cas de l'Ukraine et de la Géorgie.

Il est toutefois extrêmement délicat pour un représentant de l'Alliance d'analyser les positions particulières d'un des alliés. Mes propos ne sont donc en rien des positions officielles turques.

Il n'y a pas de points de vue officiels de l'OTAN sur la question de Chypre et sur l'initiative d'Union de la Méditerranée. D'ailleurs, il n'y a pas de consensus à l'heure actuelle entre tous les membres de l'Alliance sur ces questions, qui intéressent évidemment la Turquie. C'est pour cette raison qu'aucune position officielle n'a été véritablement élaborée.

Je ne sais pas vraiment pourquoi il n'y a pas de généraux turcs aux postes les plus élevés de l'OTAN. Je pense qu'une des explications tient au fait que l'attribution de hautes positions, civiles comme militaires, au sein de l'Alliance est étroitement liée aux contributions budgétaires que les pays membres consentent. Il n'est donc pas surprenant que les officiers américains, anglais, français et allemands obtiennent la plupart des postes les plus élevés, les participations de leurs pays représentant 60 à 70 % du budget total de l'organisation. La contribution turque est en réalité relativement faible. Il s'agit donc plus d'un « manque de position » que d'un « manque d'appétit ».

La situation en 2003 était très complexe. À nouveau, il n'existait pas de consensus au sein de l'OTAN concernant l'intervention armée en Irak. Plusieurs points de vue s'opposaient. La France et l'Allemagne, tout comme la Turquie, n'y étaient pas favorables. Ankara a toujours affirmé que l'intervention ne serait pas une bonne chose pour la sécurité de la région et donc pour la sienne.

Évidemment, le refus turc a eu des conséquences sur les relations avec les États-Unis. Mais l'impact de ce désaccord sur le rôle de la Turquie au sein de l'Alliance a finalement été nuancé, tout simplement parce qu'il n'y avait pas une opinion unique en son sein.

### **Réponse d'Éric Biégala**

L'institution militaire turque est numériquement très importante. Par ailleurs, c'est une armée de conscription. Parmi les conscrits, comme d'ailleurs parmi les officiers, se trouvent donc des personnes sensibles à certaines formes de l'islamisme. Les officiers de cette armée sont majoritairement musulmans. Certains sont plus pieux que d'autres.

L'Islam et l'islamisme sont très divers. Il existe notamment un Islam populaire. Certains militaires se sentent proches des confréries. Cette diversité et cette complexité permettent à l'état-major d'estampiller sans doute trop facilement du qualificatif d'islamisme certaines préférences des individus. Régulièrement, des officiers voient ainsi leurs carrières « cassées ».

Les pertes subies par l'armée ne semblent pas avoir de conséquences véritables sur le recrutement. Cette année, 3 000 commandos ont notamment été recrutés. L'état-major a reçu 23 000 candidatures. Cet exemple montre que l'armée attire toujours.

L'opération en Irak du Nord s'est soldée par la perte de 27 hommes et la destruction d'un hélicoptère. Ce bilan n'a posé aucun problème. Avec des pertes similaires, les Américains ont préféré partir de Mogadiscio. En Turquie, d'autres opérations de ce type seront sans doute organisées si les autorités et l'état-major l'estiment nécessaire.

Travailler comme journaliste en Turquie n'est pas si complexe que cela peut le paraître. Il faut parfois ruser. Mais lorsque nous tapons directement et en toute transparence à la porte des autorités, nous sommes généralement reçus.



### **3 – Troisième table ronde – La Turquie et les affaires européennes**

PRÉSIDENCE : *Yves Boyer, Directeur adjoint, FRS*

#### **3.1 – La Turquie et la Russie**

*Intervenant : Isabelle Facon, Maître de recherche, FRS*

Les analyses proposées par la presse – lorsqu'elle produit sur le sujet – soulignent généralement le caractère remarquable du rapprochement intervenu au cours des dernières années entre la Russie et la Turquie, deux puissances eurasiatiques anciennement rivales. Les conclusions que ces observateurs en tirent sont toutefois diverses. Certains voient à travers cette nouvelle relation un facteur d'évolution de la physionomie de l'Eurasie, voire du Moyen-Orient, à la faveur d'un grand partenariat russo-turc. Les autres privilégient dans leurs analyses les aspects conflictuels, en particulier les tensions récurrentes, et considèrent que cette relation demeure fragile.

Il s'agit donc de déterminer jusqu'où peut aller le rapprochement des deux pays et de s'interroger sur la durabilité de ce « nouveau » partenariat.

Les relations n'ont en effet pas toujours été aussi paisibles qu'aujourd'hui. Les Empires ottoman et russe ont souvent été en rivalité géopolitique. Ces deux ensembles ont même été fréquemment en guerre dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ce climat plutôt difficile a été entretenu durant la Guerre froide, du fait de l'appartenance des deux pays à des camps opposés.

Dans l'après-Guerre froide, les relations n'ont pas non plus constitué « un long fleuve tranquille », même si elles se sont apaisées. Elles sont restées marquées par un certain nombre d'arrière-pensées et une méfiance mutuelle. Celle-ci s'est particulièrement exprimée sur des dossiers tels que l'espace post-soviétique, les enjeux des Balkans et de l'élargissement de l'OTAN et les problèmes d'intégrité territoriale.

#### **La rivalité géopolitique dans l'espace post-soviétique**

Au début des années 1990, nous avons le sentiment que la rivalité allait s'accroître entre ces deux acteurs, d'autant plus que la Russie était en position de faiblesse (du fait de la crise que le pays traversait après l'éclatement de l'Union soviétique). Moscou avait ainsi pris ombrage de certaines initiatives lancées par Ankara dans différentes parties de son ancien espace impérial.

L'Organisation de la coopération économique de la mer Noire (OCEMN) a été initiée par la Turquie au début des années 1990<sup>29</sup>. Ce projet n'avait pas initialement suscité une grande

---

<sup>29</sup> NDLR – Dans le cadre de la nouvelle conjoncture née de la fin de la Guerre froide, le Président turc, Turgut Özal, lança l'idée d'un nouveau schéma de coopération économique dans la région de la mer Noire, afin de développer et de diversifier les relations économiques entre les pays riverains et limitrophes. Ce projet devait permettre d'insister sur les avantages de leur proximité géographique et de la complémentarité de leurs économies, et ainsi d'éviter les conflits entre eux. Élaborée en 1998 à Yalta, la Charte de l'Organisation de la coopération économique de la mer Noire a permis la création d'une Banque de commerce et de développement, soutenant notamment des projets d'investissements dans le domaine des infrastructures (en particulier le transport et les télécommunications). Elle travaille en collaboration avec le Conseil d'affaires de l'Organisation, chargé d'étudier les opportunités de développement économique et d'investissements dans la région.

satisfaction en Russie. Celle-ci s'est toujours montrée assez jalouse des initiatives d'Ankara dans la zone de la mer Noire, la Turquie n'ayant pas fait mystère de son ambition de reconstruire son influence historique dans cette région.

La Russie a d'autant plus mal vécu cette période que les pays de l'espace ex-soviétique concernés (en particulier l'Ukraine et la Géorgie) n'ont pas caché qu'ils voyaient dans ces projets un moyen, parmi d'autres, de s'autonomiser par rapport à Moscou.

D'autres initiatives ont concerné l'Asie centrale post-soviétique, même s'il s'est avéré très rapidement que les rêves de panturquisme de certains ne se réaliseraient pas. Ankara s'est ainsi positionnée activement auprès des républiques d'Asie centrale, surtout sur le plan économique. Des investissements importants ont été réalisés dans de nombreux secteurs : éducation, transport, communication, bâtiment, industrie. Par ailleurs, les gouvernements turcs successifs ont fait un effort pour partager certaines expériences avec les autorités régionales dans les domaines bancaire, budgétaire, fiscal et douanier.

Le point le plus sensible a été l'implication turque dans le Caucase du Sud, à commencer par son rôle clef dans le projet d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, qui a suscité l'irritation que l'on sait à Moscou. Il en est resté dans les relations entre les deux États un sentiment russe plutôt négatif à l'égard du rôle joué par Ankara.

Enfin, Moscou reproche à la Turquie son rôle dans le rapprochement entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan, d'une part, et l'OTAN, d'autre part. Ankara a notamment assisté ces deux pays dans leurs entreprises de transformation de leurs forces armées (pour les rapprocher des standards otaniens). Elle a été un acteur de premier plan auprès d'eux dans le cadre du Partenariat pour la paix.

Certaines initiatives n'ont notamment pas plu à la Russie, comme le soutien d'Ankara à la modernisation d'une base aérienne en Géorgie et le rôle important de la Turquie dans la mise sur pied de l'Académie militaire géorgienne.

Enfin, le fait que la Turquie ait plutôt une politique favorable aux nouvelles intégrations dans le cadre de l'OTAN, en particulier celles de la Géorgie et de l'Ukraine, ne satisfait évidemment pas Moscou.

Pour sa part, Ankara ne s'est jamais montrée satisfaite de la présence de bases militaires russes dans le Caucase du Sud (en Géorgie et en Arménie). Elle fait partie des États ayant demandé à ce que le cadre des missions de maintien de la paix dans plusieurs pays de l'ex-Union soviétique évolue. Elle considère notamment qu'en Géorgie, un des principaux problèmes du maintien de la paix est que les forces qui l'assurent sont majoritairement russes.

La Russie et la Turquie sont par ailleurs opposées dans le cadre du conflit du Haut Karabakh puisque Moscou est une alliée militaire de l'Arménie, dans le cadre de l'Organisation du Traité de sécurité collective, alors qu'Ankara soutient l'Azerbaïdjan.

### **Les Balkans**

Dans les années 1990, les deux pays avaient également tenu des positions différentes sur la question de la Bosnie et du Kosovo. Il s'agit d'un dossier particulièrement sensible pour Moscou. Elle avait analysé les différences d'appréciation d'Ankara comme un signe, parmi d'autres, de l'incapacité de la Turquie à s'autonomiser par rapport aux préférences des États-Unis et des pays de l'OTAN. Aujourd'hui encore, des différences demeurent entre les deux pays sur le dossier des Balkans : l'une ne reconnaît pas l'indépendance du Kosovo alors que l'autre l'a fait.

## L'intégrité territoriale

Ces problèmes se sont atténués, mais ils pourraient resurgir en fonction de l'évolution des relations générales entre les deux pays et de leurs situations internes.

Pendant toute la décennie 1990, il y a eu une « valse » de rumeurs, de soupçons et même d'accusations portant sur la mobilisation d'acteurs séparatistes terroristes sur le territoire de l'autre à des fins de déstabilisation. Ces problèmes sont réapparus ponctuellement dans les années 2000.

### ➤ La Tchétchénie

La Turquie a toujours considéré qu'il s'agissait d'un problème intérieur de la Fédération de Russie. Mais le gouvernement turc a dénoncé à plusieurs reprises les violations des droits de l'Homme en Tchétchénie. Moscou a quant à elle accusé à plusieurs reprises Ankara de ne pas faire assez pour contrer les soutiens à la cause tchétchène s'organisant sur son territoire. En Turquie, se trouvent en effet des diasporas caucasiennes, qui se sont montrées relativement actives, que ce soit par des manifestations ou des financements. Des mercenaires turcs ont été présents dans la région.

Assez récemment, des tensions sont réapparues. En 2002, lors de la prise d'otage à Moscou, les autorités russes avaient estimé que la couverture par les médias turcs de cette crise avait une tonalité antirusse. Le ministère des Affaires étrangères avait même envoyé à Ankara une note diplomatique de protestation très circonstanciée.

### ➤ Le Kurdistan

La Russie est à l'inverse jugée insuffisamment active à réagir aux activités, en Russie, de groupes kurdes ayant des liens avec le PKK. Dans les années 1990, plusieurs conférences ont ainsi été organisées à Moscou, au cours desquelles des membres du mouvement et des officiels russes étaient présents. La Douma avait initialement envisagé de refuser de renvoyer Öcalan en Turquie, avant que Moscou ne décide finalement de ne pas lui accorder l'asile politique.

Aujourd'hui, cette question n'est plus un véritable problème dans les relations bilatérales. Les autorités turques déplorent cependant parfois que leurs homologues russes, malgré leurs promesses répétées d'étudier la question, n'aient toujours pas inclus le PKK à la liste russe des groupes terroristes.

En définitive, chacun des deux pays considère que l'autre est assez peu solidaire sur les enjeux d'intégrité territoriale.

### ➤ Chypre

Sur la question de Chypre, Ankara estime que les promesses répétées de la Russie d'aider à rompre l'isolement, en particulier sur le plan économique, des Turcs chypriotes n'ont pas été suivies de mesures concrètes. Il faut notamment rappeler que Moscou avait vendu des systèmes de défense aérienne S-300 à Chypre en 1996. Cette transaction avait suscité l'ire de la Turquie.

La Turquie est inquiète du soutien que Moscou apporte à l'Abkhazie et à l'Ossétie du Sud. Elle considère qu'il participe d'un encouragement aux mouvements séparatistes. Ankara est très sensible à tous les éléments qui peuvent bouleverser son environnement géopolitique. Ce soutien risque de déstabiliser un peu plus le Caucase et envoie des signaux négatifs aux séparatistes.

Sur toutes ces thématiques, il existe des jeux de miroir, parfois même des préoccupations communes (comme pour la question de l'intégrité territoriale). Mais pour le moment, ces dossiers éloignent plus qu'ils ne rapprochent les deux pays.

### **Une tendance à l'approfondissement des relations**

Cette tendance s'est développée depuis une dizaine d'années. Les deux pays font clairement des efforts pour afficher au moins l'image d'une intensification de la diplomatie bilatérale.

Ce mouvement s'est accéléré depuis 2004, c'est-à-dire peu de temps après les révolutions de couleur et la guerre d'Irak. Ces éléments ont été des facteurs dans le rapprochement des deux pays.

En décembre 2004, Vladimir Poutine s'est ainsi rendu en Turquie. Il s'agissait du premier déplacement officiel d'un chef d'État russe depuis 1973 et donc d'un événement particulièrement symbolique. Cette visite a été suivie, en janvier 2005, par celle du Premier ministre turc à Moscou, afin de signer des accords, devant matérialiser le nouvel esprit de coopération entre les deux acteurs. Enfin, en décembre 2005, une déclaration politique commune sur « le renforcement de l'amitié et du partenariat multidimensionnel » a été adoptée.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce rapprochement :

➤ Une plus grande proximité dans le domaine économique

Le rapprochement politique est porté par le développement intense des relations économiques et commerciales. Celui-ci est en effet unanimement perçu par les experts comme le principal moteur du mouvement de convergence russo-turc.

Le commerce bilatéral représentait 4 milliards de dollars en 1997. Il est passé en 2007 à 25 milliards. L'objectif que les deux pays voudraient atteindre en 2010 est de 30 milliards de dollars. À l'heure actuelle, la Russie est le deuxième partenaire commercial de la Turquie (après l'Allemagne).

Le tourisme est notamment mentionné comme une source de rapprochement entre les deux pays. De plus en plus de Russes passent ainsi leurs vacances en Turquie. En 2007, ils ont été 2 400 000. De l'avis de tous, il s'agit bien d'un facteur de consolidation des relations, contribuant à créer la confiance.

Par ailleurs, les sociétés turques, en particulier dans le secteur du bâtiment, sont de plus en plus présentes en Russie. Cette présence a généré ces dix dernières années des contrats pour un montant d'environ 17 milliards de dollars. De plus en plus d'investissements mutuels sont réalisés.

La Russie a aussi affirmé être intéressée par le marché nucléaire civil turc.

Plus globalement, Ankara et Moscou s'accordent à reconnaître que le secteur énergétique est central dans leur coopération. Un accord de fourniture sur 25 ans, signé en 1984, court depuis 1987. Surtout, la réalisation du gazoduc *Blue Stream* (inaugurée en 2005) est venue consolider cette relation. À l'heure actuelle, la Russie couvre environ les deux tiers des importations de gaz naturel de la Turquie. En 2007, elle lui en a ainsi livré 23 milliards de m<sup>3</sup>, dont 9 grâce au gazoduc *Blue Stream*.

Ces relations économiques sont en outre facilitées par le fait que, dans les deux pays, la conjoncture économique est plutôt favorable.

➤ Une plus grande proximité dans la lutte contre le terrorisme

La question du terrorisme, en particulier du risque que représente l'Islam radical, est devenue un élément de rapprochement très fort dans nombre de relations à l'échelle internationale.

C'est un facteur qui transcende bien des divergences. C'est le cas dans les relations russo-turques depuis le 11 septembre 2001. Il s'agit même d'un des objets de la coopération militaire qui est en train de se développer entre les deux pays. En janvier 2002, l'ancien Chef de l'état-major général russe, Anatoli Kvachnine, est venu en visite officielle en Turquie. À cette occasion, il a signé un accord de coopération militaire, par lequel les deux pays s'engagent notamment à lutter ensemble contre le terrorisme et à interdire les activités d'organisations terroristes susceptibles de causer du tort au partenaire.

Si nous pouvons contester les « méthodes » utilisées par la Russie pour la « stabilisation » en Tchétchénie, le fait que cette question ait pour l'instant disparu de l'agenda médiatique a facilité le rapprochement entre les deux pays sur ces questions.

➤ La frustration et la déception dans les relations respectives avec l'Occident

Les deux pays ont été déçus de leurs relations avec l'Occident. L'un comme l'autre estiment avoir échoué dans leur projet de devenir un partenaire sur un pied d'égalité du monde occidental. Ce sentiment a constitué un ciment de fait. Certains se demandent même si nous ne nous acheminons pas vers la création d'un nouvel axe, comme la Russie aime en susciter ces dernières années, dans le souci affiché de former un meilleur équilibre international, moins déterminé par les puissances occidentales.

Les deux pays s'épargnent donc mutuellement des critiques sur la nature de leurs régimes politiques ou leurs choix de politique interne. Ils ont une même réaction de crispation par rapport aux réflexions des pays occidentaux sur leur vie politique intérieure. La Turquie et la Russie estiment l'une et l'autre que ces critiques sont souvent instrumentalisées à des fins politiques.

Ankara a par exemple tendance à considérer que les réflexions sur sa politique interne sont destinées à repousser les véritables discussions sur son adhésion à l'Union européenne. La Russie considère que les pressions concernant ses évolutions intérieures permettent aux États-Unis et l'Europe de justifier leurs avancées dans l'espace post-soviétique.

Les motifs de mécontentement de Moscou ont été présentés lors du discours de Vladimir Poutine de Munich de février 2007 : les révolutions de couleur, l'élargissement de l'OTAN, les critiques occidentales, l'absence de partenariats industriels tel que le pays les escomptait, et le projet de bouclier anti-missile en Europe. Les observateurs ont noté que la traduction des propos du Président russe s'est trouvée sur le site de l'état-major turc dès le lendemain du discours. Beaucoup ont voulu y lire une approbation de fait de son contenu.

La lenteur du développement des relations avec l'Union européenne constitue un des motifs de mécontentement d'Ankara. Par ailleurs, ses relations avec les États-Unis subissent des tensions assez fortes qui sont apparues au début de la guerre en Irak. La Turquie considère que ce conflit est mené sans véritable considération pour ses propres intérêts de sécurité. Le fait qu'Ankara ait refusé aux forces américaines d'utiliser son territoire dans le cadre des opérations en Irak a d'ailleurs sans doute contribué à nuancer la vision traditionnelle russe d'une Turquie « laquais » de Washington.

On constate actuellement qu'un rapprochement entre Moscou et Ankara s'opère sur la question du Moyen-Orient. Il ne s'agit pas nécessairement de la mise en place de politiques communes, mais plus d'une convergence des préoccupations des deux pays concernant cette zone. Ce rapprochement est fondé sur un rejet, ou au moins une vision critique, des stratégies américaines dans la région. Des deux côtés, il existe une volonté de développer une politique propre dans cet espace, avec des solutions qui ne sont pas forcément les mêmes que celles préconisées par Washington. Les deux pays sont ainsi hostiles à une intervention militaire

contre l'Iran. Ils pensent qu'il convient d'associer Téhéran et Damas aux discussions à propos de l'avenir de la sécurité régionale.

Enfin, il existe une même préoccupation face à la volonté des États-Unis d'encourager des « changements de régime » dans le Caucase, en Asie centrale et au Moyen-Orient, c'est-à-dire dans le voisinage proche des deux pays. Ankara comme Moscou – même si c'est sans doute à des degrés différents – voient dans ces velléités des facteurs de déstabilisation. Les deux pays préfèrent de loin le *statu quo*, à leurs yeux moins porteur de risques dans des zones où les équilibres géostratégiques sont fragiles.

Pour la Russie, il existe évidemment une volonté de conserver son influence dans son ancien espace impérial. Tout changement de régime est perçu comme une menace à cette influence. C'est ce qu'elle a affirmé avec sa vigoureuse réaction aux révolutions de couleur. Mais cette préoccupation rejoint la perception que ces changements politiques stimulés de l'extérieur sont une source d'instabilité, terreau pour le développement d'insécurités à l'échelle régionale. Quant à la Turquie, si elle est officiellement ouverte à la volonté américaine de démocratiser le « Grand Moyen-Orient » et l'Eurasie, elle n'en est pas moins soucieuse de ses possibles effets à terme, surtout lorsque cela concerne le Kurdistan.

De plus en plus se dessine donc l'impression que les deux pays cherchent à canaliser la montée en puissance des acteurs occidentaux dans l'espace eurasiatique post-soviétique et de mieux maîtriser, ainsi, leur environnement géopolitique immédiat. Il existe bien un souci commun de se montrer présent face à ces acteurs extérieurs, qui prennent de plus en plus de place. C'est pourquoi les deux pays semblent vouloir recentrer les initiatives de sécurité sur des actions par les puissances régionales.

En différentes occasions, la Turquie et la Russie ont ainsi souligné qu'elles avaient l'intention de coopérer pour lutter contre l'instabilité en Asie centrale. Les Russes ajoutent toujours que cela prouvera au reste du monde qu'il n'y a pas besoin d'ingérence de puissance extérieure pour assurer la sécurité dans cette zone. La Turquie montre une volonté de coopération bilatérale dans cet espace. Des consultations entre les ministres des Affaires étrangères sur ces problématiques sont ainsi régulièrement organisées.

Par ailleurs, les discussions sur le règlement des conflits « gelés » se veulent plus fréquentes, même s'il s'agit toujours de véritables points de tension entre les deux pays. En réalité, la Russie valorise plus souvent les initiatives mettant en présence les deux acteurs, en affirmant qu'elles sont le signe que les pays riverains de la mer Noire et de la mer Caspienne peuvent s'entendre seuls et non pas besoin d'interventions des « acteurs extra-régionaux » pour assurer la stabilité de leur région. La Turquie est beaucoup moins explicite dans ses réflexions.

## **Conclusions**

Les relations entre la Turquie et la Russie sont désormais normalisées. Elles sont stabilisées par une armature économique solide et par un rapprochement des visions sur la lutte contre le terrorisme et l'Islam radical et sur les questions de sécurité régionale. Il existe moins d'incitations à la conflictualité entre deux pays quand la conscience que les intérêts communs sont forts se développe.

Cette relation normalisée est actuellement entretenue par la frustration que Moscou et Ankara ressentent à l'égard de leurs liens respectifs avec l'Occident. Mais ces sentiments ne s'expriment pas nécessairement dans les mêmes termes. Par ailleurs, ils ne dérivent pas des mêmes causes. Les divergences entre Ankara et Washington sont, par exemple, très largement liées à la situation en Irak, alors que celles entre Russes et Américains semblent plus structurelles, découlant probablement du fait qu'il s'agissait des deux superpuissances de la Guerre froide, ce qui a des conséquences durables sur la nature de leur rapport stratégique.

De même, si la Russie et la Turquie s'inquiètent toutes les deux des initiatives de l'Union européenne concernant la région de la mer Noire, les raisons ne sont pas les mêmes. Moscou n'approuve pas ce que fait l'UE dans l'espace post-soviétique car elle considère que ces initiatives relèvent de la volonté de détacher ces pays de son orbite. Ankara manifeste de l'agacement parce qu'elle considère que l'Union européenne, si elle accorde trop d'attention à ces États, va moins en consacrer aux ambitions turques à son égard. Les aspirations de la Géorgie ou de l'Ukraine à se rapprocher de l'Union européenne sont vues comme pouvant être mobilisables par les Européens pour retarder les négociations d'adhésion avec Ankara.

Donc, ce facteur, la détérioration des relations avec l'Occident, s'il est réel, pourrait sans doute s'avérer le plus aléatoire dans le rapprochement entre les deux pays. Il est fortement susceptible d'évoluer en fonction des aléas des relations respectives de la Russie et de la Turquie avec l'Occident.

La méfiance semble donc demeurer forte dans les relations bilatérales. Les substrats de ces relations sont globalement plutôt négatifs. La culture de coopération entre les deux pays est faible. Le fait que les deux puissances se disent eurasiatiques et ont des ambitions dans les mêmes régions est sans doute plus un facteur de possibles frictions que de rapprochement. Même dans les domaines censés être les plus stabilisateurs de la relation bilatérale, la méfiance semble dominer.

Un des exemples est le secteur de l'énergie. Les intérêts des deux acteurs ne sont pas forcément toujours convergents. La Russie veut consolider ses positions de fournisseur d'énergie en Europe. Elle veut le faire en contrôlant le plus possible les ressources des zones de la Caspienne et de l'Asie centrale et les moyens de leur transit. Si la Russie est intéressée à des liens plus étroits avec la Turquie, elle le sera d'autant plus s'ils lui permettent de limiter un jeu indépendant de la part d'Ankara. Or la Turquie cherche à valoriser son rôle d'acteur pouvant contribuer à réduire la dépendance énergétique de l'Union européenne à l'égard de la Russie. Pour ce faire, elle aimerait se poser en *hub* énergétique pour les ressources de la Caspienne et de l'Asie centrale (voire de l'Iran) vers l'Europe. Cela lui permettrait de plus de diversifier ses propres approvisionnements. En Turquie, beaucoup jugent en effet extrêmement dangereuse la dépendance énergétique du pays à l'égard de la Russie.

Ces divergences de fond sur l'énergie et les évolutions de l'ensemble géopolitique Caspienne-Asie centrale avaient d'ailleurs été révélées lors des discussions sur l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. De même, l'intérêt de la Turquie pour l'OTAN en tant qu'élément de stabilité dans le domaine énergétique n'est pas appréhendé de manière positive à Moscou. En Russie, on considère que les discussions à propos du rôle de l'Alliance dans la sécurité énergétique sont surtout dirigées contre elle et sa politique vis-à-vis de l'Europe.

La relation est donc plus forte qu'elle a pu l'être, mais les facteurs de rapprochement sont pour la plupart aléatoires. Nous voyons déjà apparaître, dans les propos des analystes turcs sur la Russie, une appréhension quant à son projet de puissance et à ses efforts pour relancer son appareil militaire. Par ailleurs, les réflexes de coercition de Moscou à l'égard de ses voisins sont critiqués. On trouve dans certains magazines turcs des articles sur la possible redéfinition des ambitions d'Ankara dans l'espace post-soviétique. Certains journalistes ont ainsi l'impression que l'actuel gouvernement turc pourrait développer des ambitions plus affirmées dans cet espace. Ce qui ne serait pas de nature à satisfaire les Russes.

Les Turcs soulignent que leur nouvelle relation avec la Russie n'est en rien une alternative à leur projet d'adhésion à l'UE. La Russie qualifie nombre de ses partenaires de « stratégiques ». Or cette expression n'est jamais utilisée lorsqu'il s'agit des liens avec Ankara. C'est un détail, certes symbolique, mais sans doute révélateur de la persistance d'une certaine méfiance, méfiance visiblement réciproque.

### **3.2 – L'évolution de la Turquie : perspectives historiques**

*Intervenant : Jean-François Daguzan, Maître de recherche, FRS*

La Turquie est un pays fascinant, probablement un des plus intéressants à étudier sous les angles historique, social, politique et géostratégique. Par ailleurs, la problématique de l'adhésion rend son analyse nécessaire.

La vision que nous avons du pays a énormément évolué. Nous étions beaucoup à penser (en France, aux États-Unis...), à la fin de la Guerre froide, que la disparition de l'Union soviétique allait faire de la Turquie l'acteur majeur des relations internationales à la fois de l'Europe orientale et de la région regroupant le Caucase, l'Asie centrale et le Moyen-Orient. Il s'agissait pour de nombreux analystes d'un moment particulièrement favorable pour le pays. Il fallait donc redécouvrir l'espace turcophone, qui allait lui donner une dimension particulière.

Par ailleurs, nous percevions la Turquie comme un élément de contrôle majeur de l'Occident à l'égard de l'espace moyen-oriental, notamment des États qui furent ensuite qualifiés de « voyous » (*Rogue States*). Le partenariat stratégique avec Israël devait participer pleinement de cette fonction.

Enfin, peu de personnes voyaient à cette époque d'obstacles particuliers à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Une logique historique semblait se dégager en ce sens. Même si nous savions que l'intégration allait prendre du temps, elle paraissait très largement inéluctable.

Force est de constater que ces prévisions ne se sont pas réalisées. La situation se révèle, 18 ans plus tard, beaucoup plus complexe qu'elle n'avait été pensée à l'époque.

#### **Les faibles résultats du « retour » de la Turquie en Asie centrale et au Caucase**

La relation de la Turquie à l'Asie centrale et au Caucase s'est révélée moins facile à approfondir que nous ne l'avions imaginé. L'existence de républiques turcophones n'a pas engendré d'automatisme dans ce domaine.

Par ailleurs, les conflits dans ces régions ont compliqué assez largement l'équation.

Dans les travaux américains des années 1991-1992, les stratèges d'outre-Atlantique désignaient la Turquie comme étant le bras occidental permettant de traiter les problèmes de l'Asie centrale. Mais dès 1993-1994, une gestion directe par la puissance américaine fut mise en place. Certes, la Turquie a été associée à la création du Partenariat pour la paix et aux autres formes de coopération que l'OTAN et l'OSCE ont mises en place pour le Caucase et l'Asie centrale. Mais elle ne fut jamais véritablement le *leader* de ces initiatives.

L'économie est sans doute le domaine dans lequel les évolutions ont été les plus positives pour Ankara. Les industries turques sont en effet devenues parmi les opérateurs majeurs en Asie centrale et dans le Caucase (jusqu'en Ukraine).

#### **L'impact de la guerre d'Irak**

Plus récemment, le conflit irakien a posé d'énormes difficultés à la Turquie. Cette guerre a surtout eu des impacts sur les relations que le pays entretient avec les États-Unis. Ankara se trouve désormais confrontée à une problématique qu'elle n'avait probablement pas anticipé. Le fait que les Américains se sont appuyés sur les Kurdes irakiens pour tenter de convertir la campagne militaire de 2003 en succès politique pose un réel problème aux autorités turques. Il a notamment amené la création *de facto* d'un Irak fédéral tripartite (ensuite confirmée par la nouvelle constitution), dans lequel les Kurdes disposent d'un espace autonome. Cette guerre a

donc provoqué une crise majeure entre la Turquie et les États-Unis, longtemps perçus par Ankara comme l'allié le plus fidèle.

La première manifestation de cette crise a été le refus du gouvernement turc de laisser transiter les forces de la Coalition par son territoire, interdisant la création d'un second front lors de la campagne militaire.

Cette crise n'a fait en réalité que s'amplifier. Au fur et à mesure que les relations entre les États-Unis et le Kurdistan irakien se sont renforcées, la perte de confiance d'Ankara s'est confirmée. La défiance entre les deux alliés est ainsi allée croissante.

Pour moi, il s'agit d'un problème de fond qui va s'inscrire dans la longue durée. Le rétablissement d'une confiance réciproque prendra probablement du temps. Il ne pourra se faire à court terme.

Cette situation a une influence sur le partenariat turco-israélien. Les Américains s'appuient en effet sur les Israéliens au Kurdistan irakien. À l'heure actuelle, nous constatons que les investissements israéliens croissent dans cette zone.

La guerre d'Irak a donc eu des conséquences très importantes. En apparence, tout le monde continue de jouer son rôle. Les relations turco-israélienne et américano-turque n'ont pas l'air d'en souffrir. Mais en réalité, la crise est bien présente.

### **La question de l'adhésion à l'Union européenne**

L'État turc a été construit sur une défaite et une victoire :

- La défaite militaire de l'Empire ottoman en 1918

Elle précipite sa fin. Une décolonisation forcée en découle. L'Empire ottoman fut notamment amputé de ses provinces orientales. Mais les traités dits inégaux allaient plus loin puisque la Turquie devait être limitée au plateau anatolien, le littoral devant revenir à la Grèce et l'Arménie à l'Italie.

- La victoire militaire et politique de Mustapha Kemal Atatürk

Elle marque le début de la construction de l'État turc moderne, en partie réalisée par la mobilisation contre les armées grecques.

Atatürk a mis en place une véritable stratégie politique. Elle se construit sur le constat que la décadence de l'Empire ottoman est liée à son refus de la modernité, dont les origines sont notamment un trop grand tropisme oriental et une prégnance trop forte de la religion sur la société et l'État. Pour lui, il faut donc que la Turquie se rapproche de l'Occident et que l'Islam soit séparé du pouvoir temporel.

Toute la politique turque mise en œuvre sera ensuite construite sur ce rapprochement systématique avec l'Occident. Celui-ci va prendre des formes diverses : abandon des habits traditionnels, de l'alphabet arabe, construction d'un alphabet turc endogène, modernisation de la langue, des structures administratives et politiques...

Pour comprendre la situation actuelle, il faut se rappeler que la fondation de l'État est consubstantielle d'une volonté d'intégration à l'Europe. La politique du pays a donc été fondée sur des tentatives de rapprochement. Après la Seconde Guerre mondiale – à laquelle la Turquie ne participe pas – l'objectif est bien d'intégrer les instances européennes et euro-atlantiques en formation : le Conseil de l'Europe, l'OTAN puis l'Union européenne.

Dès 1964, un accord de coopération avec la Communauté européenne est signé. Il prévoyait une adhésion à terme, lorsque les conditions seraient réunies. Par ce texte, les Européens reconnaissaient que le pays pouvait être intégré.

L'irritation (voire la colère) des Turcs ne peut donc être appréhendée si l'on ne replace pas cette logique dans sa perspective historique.

Des péripéties, internes comme externes, ont très largement gêné ce processus, en particulier les relations avec la Grèce et la question chypriote. À partir de 1974 et la partition *de facto* de Chypre, la situation est entrée dans une phase de crise que les coups d'État militaires successifs n'ont pas contribué à résoudre. Malgré les tensions, les différents acteurs continuaient toutefois de considérer que la Turquie allait adhérer à l'Union.

À chaque étape ratée, les relations se sont tendues. Lors de la disparition de l'Union soviétique, la Turquie était persuadée qu'elle allait faire partie du nouveau train d'adhérents, qui concernait les pays d'Europe centrale et orientale. Mais son souhait ne s'est pas réalisé, provoquant une crise politique majeure. La compensation fut la création d'une union douanière Europe-Turquie, qui a permis au pays d'acquérir l'essentiel des droits des États membres de l'Union européenne, sans pour autant obtenir une adhésion pleine et entière.

Lors du Conseil européen d'Helsinki en 1999, une sorte de rattrapage fut organisé. Mais cet événement a été perçu de manière contrastée en Turquie. S'il constitue bien une occasion de lancer un véritable processus d'adhésion, il s'agit pour beaucoup d'un passage par la « petite porte ».

Certains candidats à l'élection présidentielle française ont affirmé que la Turquie ne devait pas devenir un État membre de l'Union européenne. Ils proposaient que lui soit attribué un statut privilégié. Mais avec l'union douanière, il existe déjà. En dehors de l'adhésion, on peut difficilement lui donner plus. La solution alternative est donc très difficile à imaginer.

Les réticences européennes sont difficilement compréhensibles par les Turcs. Elles sont par ailleurs perçues comme une trahison par rapport au processus qui a été engagé. La Turquie a notamment accepté beaucoup de choses pour faciliter son adhésion, en particulier l'entrée de Chypre dans l'Union.

Ankara a pourtant mis en route un processus d'adhésion, visant notamment à mettre ses institutions et sa législation en conformité avec l'acquis communautaire. Un ministère a même été créé pour le suivi de ce travail considérable.

Mais ces efforts sont en réalité assez largement masqués par des dossiers sensibles. Durant les débats sur le vote du Traité constitutionnel puis lors des élections présidentielles, certains hommes politiques français sont revenus sur ces thématiques problématiques :

➤ Le caractère européen de la Turquie

Des experts et des candidats ont ainsi affirmé que le pays faisait partie de l'Asie mineure et non de l'Europe.

➤ La frontière avec le Moyen-Orient

Certains se sont en effet demandé si l'Union européenne pouvait avoir des frontières communes avec l'Iran, la Syrie et l'Irak.

➤ La fonction de l'Union méditerranéenne

L'Union méditerranéenne a ainsi été conçue par certains comme une solution permettant d'intégrer la Turquie à une structure *ad hoc*, sans pour autant la faire entrer dans l'UE.

Comme beaucoup d'autres solutions alternatives, celle de l'Union méditerranéenne semble inopérante.

➤ La question arménienne

Dès 1999, ce dossier a constitué une source de crises récurrentes en France. Avec la reconnaissance par le Parlement, en 2001, de l'existence d'un génocide en 1915, la tension s'est maintenue.

**Les sources de crispation actuelles**

La situation actuelle est donc le fruit d'une histoire – celle des relations entre la Turquie et l'Europe – et d'un processus politique et juridique qui fait bien d'Ankara un pays en voie d'adhésion. Mais elle est également déterminée par les résistances de certaines opinions publiques et de quelques États membres, qui s'interrogent sur la capacité de l'Union à pouvoir intégrer la Turquie. Deux éléments renforcent les préventions :

➤ La peur du radicalisme islamiste

Depuis 2001, la problématique de l'islamisme radical est de plus en plus présente. Elle perturbe les perceptions que certaines opinions publiques européennes développent du monde musulman.

➤ L'émigration

Les problématiques migratoires interpellent, dans des pays comme la France, les opinions publiques. Elles génèrent une angoisse existentielle, fondée sur l'idée que l'ouverture des frontières permettrait l'arrivée d'une très nombreuse main-d'œuvre turque.

Nous nous situons dans le domaine du fantasme. Mais ces perceptions doivent être prises en compte, en particulier par les dirigeants et les analystes.

**La capacité de la Turquie à communiquer**

Je pense qu'il existe un véritable déficit dans ce domaine. Il concerne la communication d'Ankara vis-à-vis de l'Europe, mais également, dans une certaine mesure, des États-Unis. Les dirigeants turcs sont en réalité peu armés pour expliquer ce qu'est leur pays, pour présenter son identité et ses stratégies.

Par ailleurs, les autorités turques commettent des erreurs, en particulier en développant une répression à l'égard des intellectuels kurdes. La censure autour de la question arménienne en est également une illustration.

Ce déficit dans la capacité à communiquer s'est récemment manifesté, lors de la visite en Allemagne du Premier ministre Erdogan : il a déclaré, devant les communautés turques du pays, que leur assimilation pouvait être perçue comme un crime contre l'humanité. Ce type de discours peut avoir effectivement un impact sur ces populations. Il a surtout un effet désastreux sur les opinions publiques occidentales.

Il existe donc une nécessité, pour la Turquie, de mieux communiquer, en proposant notamment un message clair et circonstancié. Elle doit accepter de faire des efforts sur les dossiers des droits de l'Homme, de la question kurde et des intellectuels « dissidents ». Cette communication lui permettrait d'accompagner l'énorme travail de modernisation qui a été entrepris.

La Turquie est donc bien à la croisée des chemins. Assez bizarrement, le pays fait partie de ceux qui ont le moins profité du changement géostratégique qu'a constitué la fin de la Guerre froide, alors même que son rôle géopolitique, économique, culturel... est central dans la stabilité de l'espace moyen-oriental et de l'Asie mineure, mais également de l'Europe.

### **3.3 – Débat avec la salle**

#### **Questions**

- Certains experts semblent idéaliser le régime qu'avait mis en place Mustapha Kemal Atatürk. Si celui-ci a effectivement transformé radicalement la Turquie, la faisant entrer, dans une certaine mesure, dans l'ère de la modernité, ses successeurs n'ont pas totalement repris à leur compte son héritage. İnönü a notamment rétabli l'appel à la prière en Arabe, créé des lycées religieux... Dès les années 1940, il y a donc eu un retour à une approche plus traditionnelle de l'identité turque. Cette dimension est-elle prise en compte dans les analyses des experts ?
- Les relations entre l'URSS, le Kurdistan et Chypre étaient traditionnellement très fortes. Celles entretenues à l'heure actuelle entre la Russie et ces deux ensembles ne relèvent-elles pas partiellement de cet héritage ?
- Quel soutien la Turquie accorde-t-elle actuellement au Nakhitchevan, enclave azérie en Arménie ? Veut-elle se poser en médiateur sur ce dossier ?
- La Turquie apprécie-t-elle la position pro-arabe de Moscou vis-à-vis du problème israélo-palestinien ?
- L'intégration de l'acquis communautaire dans le droit interne turc, si elle nécessite un travail considérable, n'est sans doute pas un véritable problème. La vraie question n'est-elle pas plutôt politique et culturelle, notamment dans l'approche des rapports entretenus entre la société, la politique et la religion en Turquie ?
- La Turquie est un des principaux axes d'introduction de l'opium en Europe. Les mafias sont puissantes et nombreuses dans le pays ? Quel peut être le rôle de l'Union européenne face à ses organisations criminelles ?
- L'effondrement de l'Union soviétique semblait donner une chance à la Turquie de jouer un rôle important sur la scène régionale. Mais il est également possible de considérer que les événements du début des années 1990 l'ont affaiblie. Elle était en effet jusque-là un élément-clé de la défense occidentale dans le cadre de la Guerre froide. Elle a désormais très largement perdu ce rôle. La fin de l'affrontement bipolaire a-t-il vraiment été une chance pour le pays ?

#### **Réponse d'Isabelle Facon**

Je ne suis pas spécialiste du Caucase, ni des politiques développées par la Turquie dans cette région.

Concernant le Nakhitchevan, il me semble que l'aide d'Ankara est essentiellement financière. Par ailleurs, je n'ai trouvé les soupçons de déstabilisation pesant à l'encontre de la Turquie que dans des sources peu sérieuses. Il semble donc qu'il faille manipuler ce genre d'informations avec beaucoup de prudence.

Plus généralement, les conflits de l'espace post-soviétique ne sont pas, pour moi, des dossiers sur lesquels la coopération entre la Russie et la Turquie peut véritablement se développer. Les autorités des deux pays affirment qu'ils sont importants, que des discussions bilatérales sont organisées et qu'une coopération doit exister pour les traiter. Mais j'ai l'impression que Moscou s'inquiète surtout de la possibilité que la Turquie ne se pose un jour de manière plus active en médiateur dans ces conflits, développant de la sorte un facteur de rapprochement supplémentaire vis-à-vis de l'Union européenne. L'Europe est en effet extrêmement

préoccupée des conflits « gelés » de l'espace post-soviétique. Elle a l'impression que ces problèmes ne pourront jamais être réglés par la seule concertation avec Moscou. La Russie a donc peur que la Turquie ne décide un jour de s'impliquer plus sur ces dossiers, dans un sens plus favorable aux intérêts de l'UE que des siens. Ankara trouve par exemple que l'action de Moscou est assez déstabilisatrice dans le Caucase du Sud et à demander un changement dans les discussions pour le règlement de tous ces conflits.

Je ne suis pas sûre que l'on puisse qualifier la politique de Moscou au Moyen-Orient de pro-arabe. Pour de nombreuses raisons, la Russie s'est notamment rapprochée d'Israël ces dernières années.

Par ailleurs, je ne pense pas que ce soit la dimension pro-arabe de cette politique qui intéresse le plus Ankara. La Turquie est plutôt attentive aux discours de Moscou sur le dialogue entre les religions et les civilisations, élément que la diplomatie russe met souvent en avant ces derniers temps. Mais il faut déterminer jusqu'à quel point ces déclarations sont crédibles. Il est en effet légitime de s'interroger, compte tenu du traitement de la question tchétchène et d'une montée indéniable de la xénophobie dans le pays. Il n'est donc pas certain que les autorités turques estiment leurs homologues russes crédibles dans ce domaine.

Par ailleurs, Ankara est intéressée par le fait que la Russie développe souvent des positions plus nuancées que les États-Unis par rapport à la scène moyen-orientale. Moscou apporte des solutions autres pour la stabilité de la région. De plus, elle développe un discours proche de celui d'Ankara sur le besoin d'associer l'Iran et la Syrie aux discussions sur la sécurité au Moyen-Orient. Mais cela ne constitue pas pour autant une politique pro-arabe séduisant totalement la Turquie.

Je ne travaille pas spécifiquement sur les mafias. Mais effectivement, des liens existent entre celles de Russie et celles de Turquie. Les liens économiques s'étoffant entre les deux pays, ces phénomènes s'intensifient.

### **Réponse de Jean-François Daguzan**

La question mafieuse est difficilement quantifiable. Trouver des données fiables sur ce problème n'est donc pas facile. Nous savons toutefois qu'il existe effectivement des liens entre les mafias des deux pays. Les principales routes permettant à la drogue de circuler jusqu'en Europe – par la plaine de la Bekaa ou par l'Afghanistan – passent par la Turquie. Le pays est une zone de passage majeur, malgré les efforts policiers pour éradiquer ce phénomène.

Ces interconnexions mafieuses concernent d'autres trafics que la drogue : prostitution, contrefaçons, tabac... La proximité des Balkans – autre zone de transit – joue dans cette réalité, qui représente d'ailleurs une continuité historique.

L'intégration de l'acquis communautaire ne doit effectivement pas être présentée comme un travail douloureux et admirable. D'autres pays l'ont déjà faite ou sont en train de la faire.

Mais cette démarche est l'une des illustrations de l'effort entrepris par l'appareil d'État turc pour la mise en conformité. Que l'on soit pour ou contre l'adhésion, il faut reconnaître ce travail.

L'adhésion du pays est évidemment sous-tendue par une problématique politique. Il s'agit de savoir si les Européens veulent que l'Union évolue significativement avec l'arrivée de la Turquie. Celle-ci modifiera obligatoirement les conditions d'existence de l'ensemble.

Dans son livre, Éric Biegala précisait ainsi que l'adhésion de la Turquie constitue « un test à l'acide »<sup>30</sup>. Les Européens vont effectivement être confrontés à la possibilité de modifier de manière significative et la Turquie et l'ensemble qu'ils forment. Ces changements seraient de plusieurs ordres, notamment stratégique (car la nature même de la puissance européenne en serait modifiée). Le scénario pourrait être catastrophique, l'entrée du pays amenant l'implosion de l'Union.

Mais même si la Turquie n'adhère pas, nous irons vers un changement stratégique majeur. Comme le rappelait Isabelle Facon, le rapprochement entre la Turquie et la Russie peut être interprété comme la mise en place d'une « alliance des parias », de ceux qui ne sont pas bien considérés dans l'espace euro-atlantique. Si l'adhésion est refusée, cette alliance sera rendue inéluctable. Un troisième acteur pourrait d'ailleurs venir se greffer : l'Iran. On assisterait alors probablement à la reconstitution d'un ensemble géostratégique cohérent, peu favorable aux intérêts de l'Union européenne et du monde atlantique.

L'adhésion de la Turquie oblige donc à des choix fondamentaux. Parmi ceux-ci, se trouvent des évolutions sociétales internes. L'intérêt de l'acquis communautaire est qu'il peut servir à exiger des mises en conformité, notamment dans le domaine des libertés individuelles et collectives (expression, religion...). Le scénario d'une entrée de la Turquie dans l'Europe pourrait donc être positif.

Le rôle stratégique de frontière orientale que jouait la Turquie pour l'ensemble occidental au moment de la Guerre froide était effectivement fondamental. Il était clairement défini. Il s'agissait d'un système géopolitique fermé.

À la fin de la Guerre froide, il avait été conféré à Ankara la fonction de « champion » en Asie centrale et au Caucase. Mais cette stratégie a échoué, notamment parce que les nationalismes des républiques en formation dans ces régions ont été très mal analysés. Malgré les efforts turcs, se sont donc les États-Unis qui ont fini par prendre en main directement ce dossier.

La question est désormais de savoir si la Turquie est encore utile. Cette interrogation est étroitement liée à celle de la pertinence de mener à son terme le processus d'intégration d'un pays d'une certaine importance et à qui nous avons promis l'entrée, mais que nous laissons actuellement à la porte.

### **Réponse d'Yves Boyer**

Lorsque que l'on raisonne sur les relations entre la Turquie et l'Europe, on réfléchit en général toujours en prenant en considération les implications pour ce pays, mais en négligeant de considérer la problématique du point de vue de l'Union. Les Européens craignent qu'en disant non à la Turquie celle-ci soit happée par d'autres problématiques. Il s'agit notamment de l'éventuel développement du pantouranisme. Le risque serait de faire de l'espace turcophone une aire menaçante pour les Européens.

Mais cette évolution n'est pas inéluctable. Il est possible de développer de véritables partenariats, positifs, avec la Turquie, sans nécessairement l'intégrer à l'Union.

Ce débat pose en réalité la question de la nature de l'UE. L'Union est-elle simplement un grand marché (vision britannique) ? Est-elle plutôt une entité politique, une communauté politique fondée sur des valeurs communes ? Or, même si nous avons une véritable histoire commune avec la Turquie et des relations profondes, nous n'avons pas les mêmes valeurs. Il ne s'agit pas d'un jugement moral, mais d'un constat.

---

<sup>30</sup> Biégala (Éric), *Faut-il intégrer la Turquie ?*, Paris, Éditions de l'Aube, Coll. Monde en cours, 2005.

Les Européens ne doivent pas être motivés par la peur, sinon ils disparaîtront en tant qu'acteur des relations internationales. Il faut que l'Union européenne ait le courage d'afficher ce qu'elle est.

De plus, l'intégration de la Turquie au sein de l'Union représente également un risque énorme : celui d'une implosion de l'UE. En maintenant crédible la possible adhésion de la Turquie à l'Union, nous prenons le risque de faire imploser l'ensemble parce que nous n'osons pas dire aux Turcs qu'il est préférable de développer un nouveau partenariat.

### **Réponse de Jean-François Daguzan**

Mais avec l'union économique et douanière déjà établie, nous n'avons plus de partenariat alternatif à proposer à la Turquie.

### **Réponse d'Éric Biégala**

Les questionnements sur l'identité sont en effet fondamentaux. Mais il est difficile d'avoir un avis tranché. Il est évident que, pour de nombreuses personnes, le problème principal de la Turquie est l'Islam. En France, c'est particulièrement le cas depuis 2004. Il y avait à cette époque – période d'élections – une dimension politique et politicienne dans l'entretien de cette perception négative.

Mon expérience personnelle m'amène toutefois à analyser différemment ces problématiques. Lorsque je suis arrivé en Turquie en 1997, je venais des Balkans (où j'avais passé cinq ans). Il existait une certaine continuité géographique dans ce mouvement. J'ai par ailleurs perçu une réelle continuité dans ma vie quotidienne. Je suis passé d'une existence dans des systèmes chrétiens ex-ottomans à une installation dans un système plutôt musulman mais toujours anciennement ottoman. Peu de choses ont changé. J'avais toujours la sensation de me trouver en Europe orientale.

La frontière se trouve en réalité plus au Nord. Elle se situe à la séparation entre Empire romain d'Occident et Empire romain d'Orient. Il y a finalement peu de différences entre la manière de percevoir le monde d'un habitant des Balkans et celle d'un citoyen turc. À partir du moment où l'Europe, en tant qu'entité politique, a commencé à intégrer l'Europe orientale, elle n'a pas de raison de s'arrêter.

L'Union européenne est sans doute la première entreprise véritablement pacifique qui a fait disparaître les frontières.

### **Réponse d'Yves Boyer**

Mais ces frontières ont été jusqu'à maintenant abolies dans un espace délimité et interne à l'Union.

### **Réponse de San Burku**

Je suis un peu gênée par les réflexions sur les concepts de valeur et de civilisation.

Que l'Union européenne veuille ou non intégrer véritablement la Turquie est une problématique à laquelle l'UE doit répondre. Mais d'un autre côté, pour l'observateur assez éloigné que je suis, se pose la question de la cohérence politique des choix de l'Union. Elle n'a jamais été réellement présente. Ce fut peut-être le cas il y a cinquante ans, mais pas récemment.

Yves Boyer a dit ironiquement que si la Turquie devait intégrer l'Union, il fallait réfléchir à accepter également l'entrée de la Syrie. Mais l'autre facette de cette interrogation est que si les Européens ont accueilli la Grèce ou Chypre, pourquoi ne devraient-ils pas le faire pour la Turquie. Je trouve les arguments géographiques extrêmement étranges. Lorsque vous regardez une carte, vous constatez que la Turquie, située de l'autre côté de la mer Égée, est plus proche que Chypre de l'Europe.

La religion est également un argument un peu étrange. Les Balkans, qui sont sur la voie de l'intégration, incluent la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine, qui disposent de populations musulmanes importantes. Par ailleurs, dans la plupart des pays européens, se trouvent des minorités musulmanes significatives. Je ne suis pas sûre que le fondement des hésitations soit la religion. Il s'agit d'une problématique politique.

Pour les États membres de l'Union, la question la plus fondamentale est sans doute d'intégrer un État à la population nombreuse et au territoire vaste, ce qui obligerait à réformer une nouvelle fois les mécanismes institutionnels (notamment la répartition des voix au Conseil, des postes de commissaires...). Les pays européens sont-ils décidés à partager le pouvoir, à percevoir la Turquie, grand pays musulman mais séculier, comme un pair, une nation de puissance équivalente qui peut véritablement intégrer les processus décisionnels (dépassant l'idée d'un partenariat renforcé) ?

La Turquie a déjà l'union douanière et un très grand nombre de relations et d'accords particuliers (énergie, éducation, santé...). À Bruxelles, Les États membres décident et demandent l'application de ce qu'ils ont décidé. Mais ils ne font pas véritablement participer la Turquie aux discussions. C'est caractéristique avec l'Union douanière. Pour moi, c'est ce qui amène les autorités turques à rechercher la véritable adhésion. Tout ce que l'Union européenne décide affecte le pays. C'est pourquoi l'idée de faire partie de cet ensemble est si importante.

Je ne pense pas que le raisonnement fondé sur les valeurs (« le clash des civilisations ») soit la bonne grille de lecture. Les valeurs de la majorité des Turcs sont très proches de celles des Européens. Surtout, l'analyse fondée sur les valeurs et la civilisation est extrêmement statique. Elle est sous-tendue par l'idée que les personnes et les groupes demeurent tels qu'ils sont. Il n'existerait pas d'échanges mutuellement bénéfiques, ni d'évolution. Je pense que l'Europe a, par exemple, des valeurs différentes à l'heure actuelle de celles qu'elle avait à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Elle change. La Turquie, tout comme d'autres pays, peut également le faire.

### **Questions**

- Les médias français ont critiqué, il y a un ou deux ans, la capacité politique de l'armée turque. Pourtant, cette institution est garante de la laïcité et d'une partie de l'héritage d'Atatürk. Ces critiques ne sont-elles pas dangereuses ?
- Les théologiens turcs véhiculent-ils sur l'Islam, dans un contexte de laïcité assumé, un message modérateur ? Si oui, sont-ils audibles par rapport aux mouvements radicaux ?

### **Réponse de Jean-François Daguzan**

L'armée a été le sujet d'une présentation lors de la deuxième table-ronde.

Son évolution suit celle du pays. Son influence connaît un affaiblissement structurel. Elle ne joue plus véritablement le rôle de conseil constitutionnel, assez radical, dont elle s'était emparée dans les décennies précédentes.

Pour certains, le fait que les militaires tapent régulièrement du poing sur la table était une garantie pour le maintien de la laïcité dans le pays et donc d'une certaine sécurité pour l'Union européenne. Mais ces intrusions dans la scène politique engendraient également de véritables blocages institutionnels. Les réformes que le pays aurait dû mener depuis vingt ans ont été ralenties par ce système dans lequel le Conseil de sécurité constituait un filtre.

Il existe donc un pari sur la modernisation de l'appareil d'État turc.

Nous avons du mal à comprendre en France que le gouvernement Erdogan, qui remporte les élections les unes après les autres, domine la scène intérieure du pays non pour la valeur politique de son engagement islamique mais plutôt parce qu'il bénéficie d'une véritable réussite sur le plan économique. Les victoires de ce mouvement islamiste tiennent donc au fait qu'il est libéral. Certes, il existe des débats sur le retour du voile à l'université, certains discours du Premier ministre... Les victoires de l'AKP sont également liées au fait qu'il est parvenu à effacer les anciens partis, très largement sclérosés et corrompus. De la sorte, la classe politique a été partiellement renouvelée. Les islamistes ont ainsi été vus par une partie de l'opinion publique nationale comme des acteurs ayant permis, dans une certaine mesure, de « faire le ménage », rouvrant ainsi le champ politique du pays. Enfin, Erdogan avait initialement promis de faire aboutir le processus d'adhésion à l'Union européenne.

Il ne faut pas se laisser tromper par les apparences. Il existe bien évidemment des groupes terroristes radicaux islamistes en Turquie. Ils sont une réalité, comme dans de très nombreux autres pays. Mais la Turquie dispose également d'une population très largement laïcisée. Les mosquées ne sont pas toutes remplies. Par ailleurs, la majorité des croyants n'adhère pas aux idées radicales.